

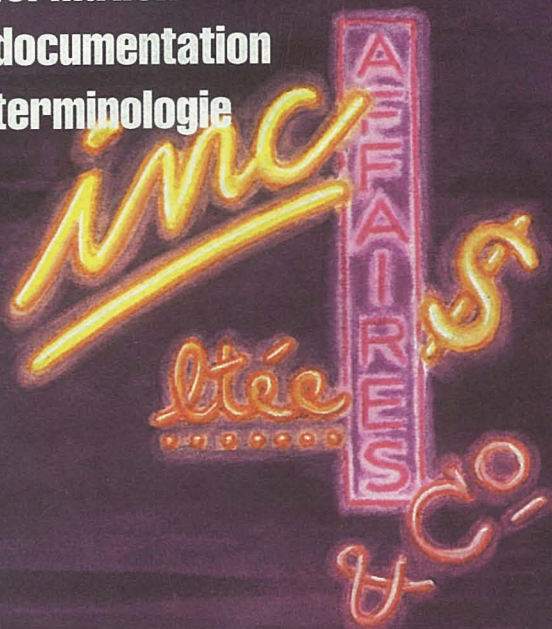
Circuit

Magazine d'information sur la langue et la communication

Numéro 30, septembre 1990

La traduction commerciale

- ▶ le marché
- ▶ la formation
- ▶ la documentation
- ▶ la terminologie



Jean-François Joly,
président de la FIT



S U P P L É M E N T
Quoi de neuf en traductique



L'AMÉMOIRE EST RETROUVÉE.

Si vous n'avez pas encore votre exemplaire des *Alchimistes des langues*, téléphonez sans tarder au (514) 845-4411. Notez également que la version anglaise, *The Language Alchemists*, est arrivée !

29⁹⁵\$

Pour commencer

EN CETTE fin d'été amérindien qui, espérons-le, présage un été indien davantage météorologique que sociopolitique, les médias se sentent, comme disent certains analystes, « interpellés » par les événements d'Oka et de Kahnawake. Il est clair en tout cas que le rôle de la presse écrite et électronique se joue sur de nombreux plans. Si certains se contentent d'observer et de relater, d'autres analysent et commentent et d'autres enfin s'insèrent directement dans la trame des événements, en devenant les acteurs d'une pièce à laquelle on croyait naïvement qu'ils avaient été invités en tant que spectateurs.

Comme on le voit, les médias jouent dans la société un rôle bien plus important que l'imaginent certains de leurs artisans. Leurs grandeurs et leurs misères prennent, dans notre civilisation médiatisée, les proportions de l'hyperbole.

Le prix international que vient de remporter *Circuit* (voir notre chronique « Sur le vif ») témoigne à sa façon de ce que peut faire une publication dans un secteur d'activités. Le prix de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) confirme peut-être, c'est du moins notre interprétation, qu'une publication professionnelle comme la nôtre fait plus que refléter l'image des langagiers. Son rôle le plus important est de contribuer à créer, par le texte et par l'image, une conscience de la profession qui se trouve à être la meilleure garante de la conscience professionnelle.

Notre façon de remercier la FIT pour la reconnaissance qu'elle nous accorde est de continuer à grandir et à mieux servir nos publics. *Circuit* a justement dans ses cartons de nombreux projets de développement. Certains commencent déjà à voir le jour, dont la première parution du supplément *Quoi de neuf* que vous trouverez dans les pages centrales du présent numéro. Si ce nouveau produit répond aux attentes, nous poursuivrons l'expérience probablement dans un an.

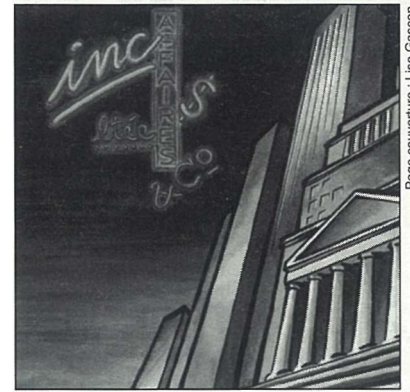
Merci à la FIT - et merci à nos publics et à nos collaborateurs! •

Pour le Comité,
Pierre Marchand

Rectificatifs

Circuit a publié dans son numéro de mars dernier une lettre de Maria Santos dans laquelle nous avons ajouté un « sic » après le mot « issues » que nous lui avons attribué. Au moins quatre membres du comité de rédaction ont lu, dans la lettre manuscrite de madame Santos, un « issues » qui se voulait en réalité un « ismes ».

La lettre d'un autre lecteur, Marc-André Lavoie, a été raccourcie en raison de l'abondance exceptionnelle de notre courrier. Dans notre zèle réducteur et correcteur, nous avons commis, au deuxième paragraphe, un léger solécisme qu'il ne faut en rien attribuer à l'auteur. Pourquoi ne pas retrouver votre numéro de mars afin de jouer au détective? Profitez-en également pour relire les intéressantes réflexions de notre lecteur.



Page couverture : Lise Gascon

Dossier: 3
La traduction commerciale et financière
Grand tour d'horizon sur un secteur en pleine évolution.



Sur le vif 14
Le Canada doublement à l'honneur à Belgrade. Les acquis et les défis de la traduction au Canada. Notre calendrier des activités. Notes et contrenotes. TPS : êtes-vous prêt pour la Très Pénible Solution au déficit fédéral ?



Silhouette 24
Jean Darbelnet - « un homme pas compliqué » - raconté par Roda Roberts.

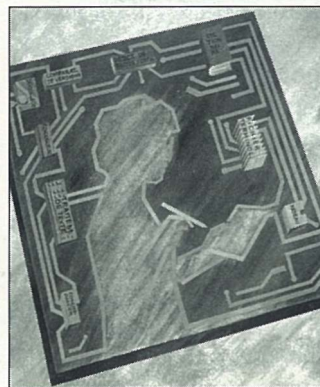
Des mots 20
Troquerons-nous « swap » pour « échange » ou l'échangerons-nous pour « troc » ?

Des techniques 26
Word for Windows déclassera-t-il son cousin Word pour le Macintosh ?

Des revues 21
Du 35^e anniversaire de *Meta* à la littérature américaine.

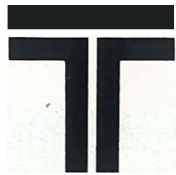
Des livres 29
Langlicisme promu au rang de débat national en France. Limagerie de notre profession. Le Robert Dubuc japonais de la traduction automatique.

À voix basse 32
Les experts de l'entre-deux-langues.



Quoi de neuf en traductique

Des grands systèmes au poste de travail du traducteur, la question de la traductique se pose plus que jamais.



TRANSLATEC CONSEIL LTÉE
393-9393

TECHNITRANS INC.
393-1366

Modem/télécopie G.I, II, III 393-1373

CIRCUIT

Publié quatre fois l'an par la
Société des traducteurs du Québec



1140, bou! de Maisonneuve ouest
Bureau 1060
Montréal (Québec) H3A 1M8
Tél. : (514) 845-44"
Télééc. : (514) 845-9903

Représentante au Conseil de la STQ
Zélie Guével

Direction et coordination
Pierre Marchand

Conseil
Paul Horguelin

Rédaction
Michel Buttiens (*A voix basse*), Monique C. Cormier (*Des livres*), Véronique Décarie (*Faits, dit, et chiffres* et *Silhouette*), Zélie Guével (*Des revues*), Nada Kerpan (*Sur le vif*), Solange Lapierre, Pierre Marchand (*Des techniques*), Geneviève Raymond, secrétaire, Michel Vallée (*Des mots*).

Dossier
Betty Cohen

Correspondantes
Marie-Claire Lemaire : Québec
Élaine Potvin : Toronto

Révision
Josée Ouellet Simard et Nicole Raymond

Direction artistique
Lise Gascon

Illustrations
Lise Gascon

Photographies
Louise Brooks, Paul Labelle, Louis Monier, Stanley Studios, Université d'Ottawa, Van Dyck & Meyers

Éditique
Mardigrafe

Impression
Litho Acme- Atelier des sourds

Publicité
Anne-Marie Malbœuf Oean Séguin et Associés [514] 748-6561)

Avis aux auteurs : veuillez envoyer votre manuscrit accompagné d'une disquette, soit en format DOS de version récente (supérieure à 3.0) ou Macintosh, en indiquant le nom du fichier, le nom du logiciel et le nom du système.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans Circuit.

Dépôt légal - 3^e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0811-1876

Tarif d'abonnement
Membres de la STQ : abonnement gratuit
Non-membres : 20 \$ par année (30 \$ à l'extérieur du Canada). Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « Circuit STQ » (voir adresse ci-dessus).

CANACOM IDE.

- Traduction
- Adaptation
- Révision
- Éditique

Transmission par modem et télécopieur

5515 chemin Queen Mary
Bureau 101
Montréal (Québec)
H3X 1V4
Téléphone : 482-8403
Fax: 481-3343

La traduction CEF : un marché en pleine expansion



« La traduction commerciale, économique et financière, c'est tout texte où il y a un signe de dollar! » Cette boutade d'un de nos interviewés donne toute l'ampleur de ce marché: quels sont les domaines qui n'ont strictement rien à voir avec l'argent?

par Marie-Christine Blais

OÙ COMMENCE la traduction commerciale, économique et financière (CEF) et où finit-elle? Par l'opposition qu'ils marquent, les deux pôles de la CEF pourraient être, d'une part, le rapport annuel, de l'autre, la revue d'entreprise. Le premier exige un haut degré de compétence tant langagière que technique; sa portée juridique et commerciale est indéniable et on en confie souvent la traduction à des services d'experts-comptables disposant d'un service linguistique. La seconde exige de grandes qualités rédactionnelles, une polyvalence certaine ainsi qu'une connaissance relative des produits et services offerts par le donneur d'ouvrage; la revue joue un rôle non négligeable dans l'image de l'entreprise et sa traduction est très souvent confiée à des indépendants ou des pigistes ou à des cabinets (que l'entreprise compte ou non des services linguistiques). Entre ces deux pointes, la CEF prend des visages fort différents; rapports trimestriels, prospectus d'émission, analyses financières, systèmes comptables et financiers informatisés, informations fiscales, documentation bancaire, textes technico-commerciaux, marketing, publicité, etc. Bref, un domaine fort vaste et bigarré, à l'image du monde des affaires...

Une valeur sûre

La CEF constitue entre 30 et 50 % du volume de traduction des grandes entreprises. Ces pourcentages n'ont relativement pas bougé au cours des années. Mais, dans les maisons spécialisées en finance, en bourse et en comptabilité, les services de traduction ont souvent connu une croissance exponentielle.

Ainsi, à la suite de la récession du début des années 80, bien des entreprises ont supprimé ou réduit leur service interne et confié à des cabinets d'experts-comptables la traduction de textes spécialisés comme les rapports annuels et trimestriels ou les prospectus d'émission de valeurs mobilières. Cette tendance semble maintenant devenue la règle, en raison du caractère hautement technique des textes de cette nature, de leur portée juridique et commerciale ainsi que de la croissance de ce secteur: « Il y a 15 ans, la plupart des entreprises ne publiaient pas leur rapport annuel en français, surtout celles qui n'avaient pas leur siège social au Québec », nous dit Diane Blais-Ialenti, associée responsable des services linguistiques du cabinet comptable Caron Bélanger Ernst Young. « Un rapport annuel dans les deux langues est aujourd'hui devenu un outil de prestige et de fierté. De plus, quand les entreprises

lancent une émission d'actions, elles sont désormais tenues de déposer leurs rapports annuel et trimestriels en plus du prospectus devant la Commission des valeurs mobilières. Au début, le rapport trimestriel tenait sur une petite feuille de papier et donnait des résultats périodiques non vérifiés. Maintenant, c'est un dépliant bilingue en trois ou quatre couleurs! » Comme les rapports annuels sont produits systématiquement entre janvier et avril, les services de traduction des maisons comptables sont souvent débordés sous le nombre et recourent alors aux services d'indépendants, de pigistes ou de cabinets, essentiellement pour la traduction de la partie narrative des documents (rapport du conseil d'administration, analyse de l'exploitation).

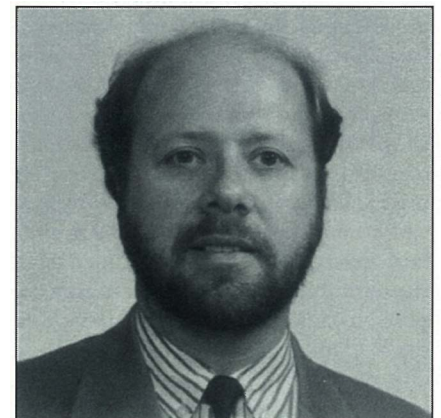
Un journal des mouvements

La revue d'entreprise et le journal interne témoignent habituellement de la bonne santé du marché: ils disparaissent en période de récession, pour se multiplier dès que la situation se redresse. Les publications d'entreprises constituent la frontière entre le texte dit « général » et celui de nature proprement CEF: « Ce sont des textes où données techniques, terminologie commerciale et marketing sont réunis, constate Sylvain Caillé, indépendant. Il faut donc aborder plusieurs domaines de spécialité tout en ayant un style accrocheur, un ton moderne. L'adaptation des textes s'impose



Diane Blais-Ialenti, responsable des services linguistiques du cabinet comptable Caron Bélanger Ernst Young

Sylvain Caillé, traducteur indépendant



Marie-Christine Blais est traductrice, terminologue et rédactrice indépendante.

Photos: Van Dyck et Meyers



Camille Bourke,
traductrice-coor-
donnatrice chez
REC Dominion
Securities

quelquefois. Le travail n'est plus rémunéré au mot, mais en fonction d'un travail global de traduction, d'adaptation et de création. En fait, il faut se creuser les méninges pour que le texte ait le même effet que sa contrepartie anglaise. » Moins de terminologie donc, mais plus de phraséologie.

Des tendances à la hausse

Comme c'est le cas pour l'ensemble du marché de la traduction, le volume de la traduction CEF augmente constamment. Mais, et cette lapalissade fera peut-être sourire, la croissance et la nature de la CEF sont directement proportionnelles à l'évolution du marché commercial, économique et boursier. « Dans le cas de Bell Canada, confirme Nada Kerpan, chef divisionnaire adjoint - Terminologie et Documentation, la croissance de la traduction commerciale témoigne de l'augmentation de la demande commerciale. En effet, pour nous, le commercial s'applique toujours à un produit. Et c'est de la traduction technico-commerciale que dépendent l'efficacité et l'image de marque de notre entreprise. »

Petite particularité lourde de conséquences, les textes de CEF doivent souvent rendre compte immédiatement (ou presque...) de l'actualité. Ainsi, une étude de rentabilité doit être traduite le plus rapidement possible afin que ses conclusions soient encore valables au moment de sa publication. Camille Bourke, traductrice-coordonnatrice chez RBC Dominion Securities, en témoigne quand il est question de la principale publication de cette entreprise, la revue trimestrielle *Stratégie*: « Les sujets abordés sont variés : marchés canadien et américain tant obligataire que monétaire, constitution du portefeuille " idéal ", cycles boursiers, statistiques sur les entreprises canadiennes, fiscalité, etc. Nous y publions aussi nos « dix premiers choix », c'est-à-dire nos recommandations pour l'achat d'actions. La sortie de la version française doit donc suivre très rapidement l'anglaise pour que les données fournies et nos recommandations soient encore d'actualité. »

Pour sa part, le volume de traduction à saveur boursière (prospectus d'émission, rapports de tendances, analyses conjoncturelles, marché des options, etc.) démontre à la fois l'importance croissante de ce secteur d'activité au Québec et les bouleversements qu'ont connus les marchés boursiers internationaux: « Nous suivons de près l'évolution de la Bourse, affirme Roxane Majeau, traductrice en chef à l'Institut des valeurs mobilières. Il y a eu une grande activité au cours des dernières années. Si la nature des textes est sensiblement la même, le volume a augmenté et, surtout, les produits financiers ont beaucoup changé. » En raison de la nature financière et juridique des prospectus d'émission, la traduction de ces derniers est souvent confiée à un cabinet d'avocats ou effectuée en collaboration avec l'un d'entre eux.

De plus en plus souvent, on confie à l'extérieur la traduction de textes de nature confidentielle, habituellement à la suite d'une entente de non-divulgateur. « Cela peut surprendre, ajoute Gilles Tremblay, président de Lingua, mais le texte confidentiel est souvent traduit à l'extérieur pour éviter que le personnel de l'entreprise prenne connaissance d'une vente possible ou d'une fusion, par exemple. » Hantés par le secret industriel et les poursuites toujours possibles, les donneurs d'ouvrage américains semblent particulièrement friands de l'entente de non-divulgateur. Michel Rheault, des traductions EXELCOM Montréal inc. (anciennement Therrien-Rheault), en témoigne: « Pour huit pages à traduire, un de nos clients américains nous a fait signer un contrat de quatre pages qui nous lie pour les cinq années suivant la traduction! »

La « technologisation », une plus-value

Le secteur de la CEF n'échappe pas au phénomène de la « technologisation » poussée. Là comme ailleurs, le tarif de base comprend maintenant la traduction, la recherche terminologique, la frappe et la remise d'une disquette. Habituellement, le client accepte de payer en sus le travail que demande, par exemple, la production d'un prêt-à-photographier. Toutefois, il n'est pas

encore nécessaire que tous investissent massivement dans les produits logiciels et matériels pour devenir ou demeurer traducteurs. Si certains cabinets, indépendants et pigistes offrent des services complets, d'autres remettent simplement une copie papier de leur

traduction et une disquette. Les deux courants se côtoient et trouvent chacun preneur.

I went to the market

On observe également que la demande de traduction de CEF vers l'anglais croît constamment depuis quelques années, courant moins marqué en traduction dite technique: « C'est vrai, nous traduisons de plus en plus vers l'anglais, constate Gilles Tremblay, par exemple des rapports annuels pour de grandes entreprises comme les banques. Nous le faisons également pour les sociétés étrangères qui s'inscrivent en Bourse à Montréal. » Cette tendance a-t-elle pour nécessaire corollaire l'augmentation de la rédaction de textes en français? En fait, les textes traduits vers l'anglais ne sont pas tout à fait de la même nature que ceux qui le sont vers le français : ils sont souvent produits à des fins non de diffusion, mais d'information, pour connaître les règles qui régissent ici le secteur boursier, par exemple. Si la francisation du marché CEF n'est donc pas chose acquise, d'autres signes témoignent tout de même d'un certain changement, si ce n'est d'un changement certain.

Depuis quelques années, on assiste également à l'émergence de plus en plus marquée de PME québécoises : autant de rapports

annuels rédigés en français qui feront peut-être l'objet d'une traduction vers l'anglais. Autre indice, le nombre de manuels, périodiques et autres ouvrages rédigés ici augmente régulièrement. Pensons aux diverses revues spécialisées qui ont vu le jour depuis une dizaine d'années : *Affaires +*, *Commerce*, *PME*, etc. Une « œuvre » (le mot n'est pas trop fort) comme le *Dictionnaire de comptabilité* de Fernand Sylvain a d'ailleurs beaucoup fait pour établir la crédibilité du français, langue des affaires (voir notre encadré). Enfin, des services auxiliaires comme l'aide à la rédaction - service qu'offrent quelques cabinets de traduction et les grandes entreprises - sont de plus en plus sollicités pour cette raison.

Le temps, c'est vraiment de l'argent

S'il est une tendance de la CEF qui frappe encore plus les observateurs, c'est l'émergence de la tarification horaire. En effet, la plupart des cabinets facturent maintenant leurs services à l'heure. Il est vrai que la nature des textes s'y prête bien: qu'on pense au *temps* pris par le repérage et la traduction des modifications apportées au texte, les nombreuses révisions et relectures ainsi que la correction des épreuves (sans compter le contrôle de la

qualité) qu'exige la réalisation du seul rapport annuel! Il en va souvent de même pour nombre de textes CEF, qu'il s'agisse de prospectus, d'analyses boursières, de dépliants ou d'un article pour une revue d'entreprise. Le recours à la tarification horaire semble tout naturel. « Si nous voulons faire disparaître la notion de mot, comme le fait si bien remarquer Michel Rheault, c'est à nous de le faire. C'est le cas de le dire, c'est à nous de donner l'heure! »

La CEF, un produit méconnu...

La traduction CEF est-elle encore mésestimée aujourd'hui? La relègue-t-on toujours dans la catégorie « traduction générale »? Ses tarifs sont-ils de fait inférieurs à ceux de la traduction dite technique?

Dans les services de traduction des entreprises spécialisées dans le domaine, le caractère technique des textes à traduire et la compétence qu'ils exigent ne font aucun doute et les tarifs (surtout horaires) sont en conséquence.

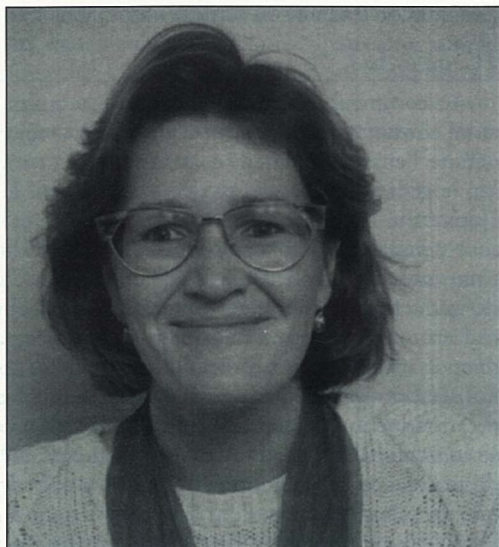
Pour les indépendants et les pigistes, la tarification semble fonction de la « valeur marchande », soit leur expérience, leur rapidité, leur réputation, la qualité du produit, etc. Les donneurs d'ouvrage des grandes entreprises abondent généralement dans le même sens.

En ce qui concerne les cabinets, la situation oscille selon qu'il s'agit de commercial ou de financier: « La traduction commerciale est souvent mésestimée », soutient Michel Rheault. Aux yeux du client, tout le monde fait de la gestion ou du marketing, c'est donc pour lui un domaine « général ». Toutefois, dès qu'il s'agit de rapports annuels, de prospectus ou de rapports d'analyse de titres, « nous recherchons des personnes qualifiées, capables de travailler vite et sans erreur », affirme M^m Camille Bourke.

... pourtant intéressant

La traduction CEF, nous l'avons constaté, épouse fidèlement les tendances du marché. Or, le libre-échange est à nos portes, pour ne pas dire à nos frontières, et la Loi sur le bilinguisme exige que tous les produits importés au Canada soient offerts dans les deux langues. Ajoutons à cela l'Europe de 1992, l'internationalisation des marchés et les progrès des communications, et nous pourrions affirmer sans risque que, pour la traduction commerciale, économique et financière, la conjoncture est favorable et les perspectives prometteuses. •

Roxane Majeau,
traductrice en
chef à l'Institut
des valeurs
mobilières



Le Secrétariat d'État: l'offre et la demande

DEUX cent soixante-dix-huit millions de mots. C'est là le volume de traduction en langues officielles produit par le Bureau de la traduction du Secrétariat d'État l'année dernière. Sur ce nombre époustouflant, 83,4 millions (soit 30 %) relèvent de la CEE. Encore des chiffres ? 88,8 millions de mots (soit environ 33 % de l'ensemble) sont confiés à la pige, dont 38,6 à des indépendants, des pigistes et des cabinets qui font de la traduction CEE.

Les domaines couverts vont de l'administration interne des ministères au discours du budget, en passant par la réforme fiscale, les manuels financiers, le budget lui-même, etc. Comme on le sait, les contrats de traduction sont accordés à la suite d'appels d'offres auxquels les entrepreneurs en traduction répondent par des soumissions. L'obtention des contrats est régie par le principe du plus bas soumissionnaire. Dans la mesure du possible, le Secrétariat joint de la documentation au

texte à traduire : textes déjà traduits de même nature, liste de références bibliographiques... Soulignons que le Secrétariat produit lui-même des ouvrages spécialisés en CEF qui viennent combler certaines lacunes, notamment le *Vocabulaire budgétaire, comptable et financier*, le *Lexique de la fiscalité* et le *Vocabulaire de la bourse et du placement*.

La tarification horaire est un phénomène encore exceptionnel pour ce donneur d'ouvrage. Mais il n'est pas du tout exclu qu'elle émerge là comme ailleurs. En décembre dernier, René de Corret, président du Conseil du Trésor, demandait au Bureau de la traduction d'accroître la part de la traduction confiée à la pige: la proportion actuelle de 35 % devra passer à 50 % ! Pour ce faire, le Secrétariat étudie toutes les solutions possibles et la tarification horaire est du nombre. •

M.-C. B.



Une formation en quête de spécificité

Matière d'enseignement à dimension variable, la traduction commerciale doit perfectionner ses outils et ses méthodes de production pour conserver sa part du marché.

par Paul Horguelin

LA PREMIÈRE chose qui frappe lorsqu'on aborde le domaine de la traduction commerciale (TC) par la voie de son enseignement, c'est que ce domaine est mal délimité. Voilà un champ d'étude qui n'a pas pris soin de marquer son territoire! Passant en revue les programmes de traduction offerts par les universités canadiennes, on relève en effet des associations de la TC avec divers secteurs connexes : publicité, économie, administration, finance, droit (commercial)... Serait-ce un reflet de la réalité professionnelle ? Il se pourrait, si l'on en juge par le répertoire de la STQ qui distingue, parmi les domaines d'intérêt: Administration et gestion, Assurance, Banque, Commerce, Comptabilité, Économie politique (mais pas d'économie tout court, bizarre), Finance et Publicité. Peut-être serait-il plus simple de recourir à une définition par exclusion: la TC est tout, sauf...

TC, qui es-tu?

Il est clair que les concepteurs de programmes de formation ont dû se poser la question, car on peut mettre au jour plusieurs tentatives de définition. Dans une description de cours datant de la fin des années 50, on lit: « ... translating commercial material- correspondence, reports, advertising matter, simple sales contracts and the like. [...] The fields of terminology covered are broadly those of trade, finance and business administration ». Souvent, traductions commerciale et économique sont associées, formant un « maxi-domaine » comparable à celui du technico-scientifique : « Comptabilité, commerce intérieur et international, banque, Bourse et institutions financières, consommation, gestion des entreprises, statistiques économiques, etc. Certains secteurs, comme les assurances, l'organisation des entreprises et les finances publiques, ont des rapports étroits avec la traduction juridique. »

Paul Horguelin est professeur agrégé de l'École de traduction de l'Université de Montréal.

Quoi enseigner ?

SELON les professeurs consultés, un cours de TC axé sur le marché du travail devrait privilégier les sous-domaines suivants :

- Protocole épistolaire et principaux documents commerciaux
- entreprise (types de sociétés; organigramme; états financiers et rapport annuel; avantages sociaux et régimes de retraite)
- L'activité commerciale (Bourse et placements; banque; publicité)

La délimitation de la matière à enseigner devrait se faire « sur le terrain » c'est-à-dire en fonction des textes que l'on traduit le plus fréquemment dans l'entreprise (à l'exclusion de ceux qui relèvent d'un autre domaine: technique, juridique, médical...)

Plus tentaculaire, tu meurs ! On relève aussi un cas de phagocytose : la description d'un cours de « traduction commerciale » qui semble calquée sur la table des matières d'un traité d'économie. Dans les meilleurs cas de description limitative, on trouve: « Traduction de différents types de lettres d'affaires et de textes portant sur les principaux domaines de l'activité commerciale. »

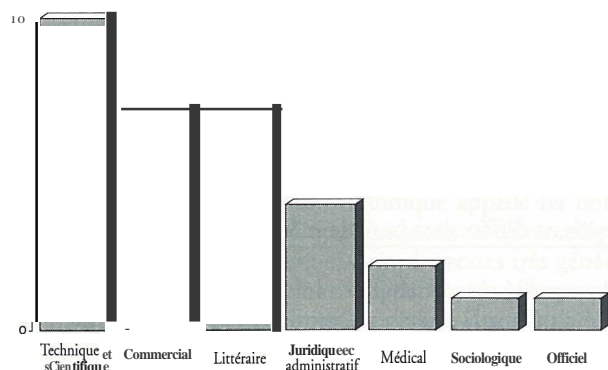
Il faut garder à l'esprit cette fréquente confusion des genres - ou plus exactement des secteurs ou sous-domaines - lorsqu'on tente de déterminer la place que la TC occupe dans les programmes de traduction, comme nous allons maintenant le faire.

TC, où es-tu?

Au commencement était le verbe... commercial. C'est là une autre constatation qui peut surprendre au premier abord : lorsque débute l'enseignement de la traduction, au tournant des années 40, le genre dominant n'est autre que la TC. Le cas est flagrant à l'université McGill où les deux premières années du programme sont consacrées *exclusivement* à la TC, la traduction littéraire ne récupérant son droit d'aïnesse qu'en troisième année. À l'Institut de traduction (établissement privé, affilié à l'Université de Montréal en 1944), les cours ne sont pas identifiés par le genre de traduction étudié, mais un dépouillement de la collection des textes utilisés fait également ressortir la prédominance de la TC, suivie de la traduction littéraire (tandis que la traduction technique doit se contenter de la portion congrue, signe probablement révélateur du marché de la traduction au Québec à cette époque). Rappelons que ces premiers cours, donnés le soir, étaient directement axés sur les besoins d'une clientèle adulte pour qui la traduction n'était souvent qu'une fonction accessoire au secrétariat d'entreprise. Il est probable que le même principe d'adaptation aux destinataires a été appliqué à Ottawa dans le choix des textes utilisés pour le cours de « traduction française » inauguré en 1936 à l'intention des traducteurs fédéraux. Dans ce cas, le domaine privilégié a dû être la traduction dite « officielle ».

C'est au début des années 50 que sont créés les premiers cours universitaires, soit la maîtrise en traduction à l'Université de Montréal. Le programme de deux ans comprend deux cours de traduction littéraire, curieusement classés parmi les « cours théoriques », et un seul cours de traduction dans la catégorie « cours pratiques » : Version commerciale et publicitaire. À la fin des années 60, la TC partage la vedette avec la traduction littéraire et la traduction technique (deux cours obligatoires pour chaque matière) dans le programme de baccalauréat spécialisé. Et en 1980, seules les versions commerciale et technique sont obligatoires, tandis que la version littéraire et la traduction juridique figurent maintenant parmi les cours à option. Fait à noter, le programme de maîtrise établit une distinction entre la traduction commerciale et la traduction économique. On constate donc que dans ce jeu de concurrence auquel se livrent les différents genres de traduction, la TC a toujours conservé une place de choix.

Nombre de programmes universitaires dans lesquels figurent les sept domaines de traduction spécialisée au Canada



Examinons maintenant la situation à l'échelle canadienne et au seuil des années 90. Pour ce faire, nous utiliserons l'inventaire des programmes de traduction publié dans le numéro 13 de *Circuit* (juin 1986), en le mettant à jour pour les principaux programmes. Cet inventaire couvre les onze universités qui sont membres de l'Association canadienne des écoles de traduction. Nous avons exclu les certificats pour ne retenir que les programmes de baccalauréat et de maîtrise, soit un total de 14 programmes.

La TC ne figure que dans 5 programmes (6 cours, dont 3 obligatoires et 3 optionnels). Si on y ajoute la traduction économique (5 cours, dont 2 obligatoires), le domaine « commercialo-économique » n'est explicitement couvert que dans 7 programmes sur 14 (certains programmes comportant les deux genres de traduction). Toutefois, *tous* les programmes qui n'affichent pas de cours de traduction commerciale ou économique comptent de un à quatre cours de traduction ou version spécialisée. C'est très probablement dans ces cours qu'est dispensé l'enseignement de la TC.

Il faut aussi faire état de cours connexes de rédaction commerciale ou de terminologie commerciale : 4 cours sont identifiés comme tels. Là encore, il convient d'ajouter les cours de rédaction professionnelle et de terminologie, qui ménagent vraisemblablement une place à la TC. Et finalement, les banques de cours à option et au choix offrent toute une gamme de possibilités aux étudiants qui désirent enrichir leur « culture commerciale ». À titre de comparaison, voici comment les autres genres de traduction spécialisée sont représentés dans les 14 programmes : technico-scientifique (10 programmes), littéraire (7), juridique et administrative (4), médicale et pharmaceutique (2), sociologique (1), officielle (1). On voit que la TC reste dans le peloton de tête, mais qu'elle se laisse distancer par la technique.

TC, où vas-tu ?

Si, comme on l'affirme dans la présentation d'un programme, « la traduction commerciale et économique constitue la plus grosse part du marché de la traduction », il serait sans doute souhaitable que cette prédominance se retrouve de façon plus évidente dans les programmes d'enseignement de la traduction professionnelle. Pour cela, la TC devrait commencer par régler son problème d'identité : un arbre de domaines ne serait pas du luxe ! Puis il faudrait enrichir la panoplie des outils de travail. Jusqu'ici, les efforts ont principalement porté sur la production d'aides à la traduction : manuel et guides de rédaction commerciale, bibliographie sélective, glossaires et lexiques, études terminologiques. Mais la TC, à

la différence de sa grande rivale, la traduction technique, ne s'est pas encore vu doter d'un manuel d'enseignement. Sauf erreur, cette lacune est d'ailleurs mondiale. Est-ce à dire qu'il n'existe aucune méthodologie de la TC et que la pédagogie n'a pas progressé depuis les temps héroïques - mais artisanaux - des premiers cours du soir ? Pour nous convaincre du contraire, il suffit de lire le numéro spécial de *Meta* consacré à l'enseignement de la traduction au Canada (33,2, juin 1988). Deux articles y traitent de l'enseignement de la traduction commerciale et économique : il est inutile de chercher ailleurs le plan d'un bon manuel de TC. En même temps, les vétérans de cet enseignement peuvent mesurer le chemin parcouru : de l'approche empirique (« C'est en traduisant qu'on devient traducteur »), on est passé à un enseignement faisant intervenir comme préalable la connaissance du domaine et de sa terminologie (« Il faut comprendre pour traduire ») pour arriver à la notion de « stratégie pédagogique » conduisant à des cours structurés en vue d'atteindre des objectifs définis. Il reste certes d'autres étapes à franchir, tant pour créer de nouveaux outils que pour généraliser les nouvelles méthodes, mais du moins la voie est-elle largement ouverte et jalonnée.

Et puisque nous sommes à l'heure de la perestroïka, peut-être pourrait-on envisager aussi une restructuration des cours de TC. Lorsqu'on lit la description d'un cours idéal de TC, on ne peut s'empêcher de penser à la grenouille de la fable, qui « s'enfla si bien qu'elle creva » (« elle » désignant ici à la fois la gent enseignante et la gent étudiante !). Pour alléger les cours de TC, il faudrait évacuer de l'enseignement en classe la partie de leur contenu qui n'est pas à proprement parler de la traduction. Diverses solutions ont déjà été proposées ou expérimentées : programme de lectures, cours dits « de culture », aides audiovisuelles... On ne semble pas avoir encore exploré les possibilités offertes par l'enseignement assisté par ordinateur. En outre, la TC pourrait tirer davantage profit des progrès réalisés en méthodologie de l'enseignement des langues de spécialité. Ces deux dernières observations sont d'ailleurs applicables d'une façon générale à l'enseignement de la traduction spécialisée.

Reste la solution qui apparaît comme la voie royale de la TC, mais qu'il n'est sans doute guère possible - ni même souhaitable dans certains cas - d'adopter dans toutes les écoles de traduction, chacune ayant la liberté de privilégier des axes forts en fonction de son « milieu ambiant ». Il s'agit de la création d'une concentration en TC, comprenant un ensemble intégré de cours d'initiation au domaine, de terminologie et de rédaction commerciales, enfin, de traduction. Ce serait en quelque sorte la solution mitoyenne entre une vraie spécialisation, vers laquelle il ne semble pas réaliste de s'orienter - du moins au 1^{er} cycle - à la lumière des nombreux débats que cette question a déjà suscités, et le « saupoudrage » dont on fait souvent reproche aux cours de traduction spécialisée. À cet égard, il sera intéressant de suivre l'expérience en cours à l'Université de Montréal. Depuis septembre 1988, les étudiants inscrits au baccalauréat spécialisé doivent choisir, en 2^e année, entre deux « orientations » : technique ou commerciale et économique. Chaque orientation comprend un bloc de trois cours obligatoires (langue, rédaction et traduction) que l'étudiant peut compléter en 3^e année par des cours à option, notamment en langue et traduction économiques. Il faudra attendre quelques promotions avant de connaître la pertinence et l'efficacité de ce nouveau type de formation.

En conclusion, il reste donc à souhaiter que la TC constitue, en association avec la traduction économique, une discipline à la spécificité reconnue dans les programmes d'enseignement de la traduction. Et, s'il le faut, elle devra s'allier avec la publicitaire pour conforter son image de marque ! •



Terminologie économique et financière: il n'y a pas que les taux qui flottent!

Pour un « Office de la pensée française » ?

par Hélène Poisson

LA TRADUCTION économique et financière pose des problèmes de documentation et de terminologie fort épineux. La prudence s'impose... et peut-être une remise en cause de nos méthodes.

Le domaine économique

On pourrait croire que ce domaine, peu mouvant, du moins dans l'ordre de la pensée, ne pose guère de difficultés ; après tout, l'époque n'est pas à l'effervescence des théories économiques, mais à leur vérification. Quant aux économies elles-mêmes, préoccupées par le PNB américain ou le PIE canadien, par l'inBation, le déficit commercial, les dépenses de consommation des ménages et les dépenses d'investissement des entreprises, elles ne fournissent généralement à la traduction qu'un faible échantillon de grandeurs statistiques à désigner.

Mais la terminologie économique, française et anglaise, porte les marques d'une effervescence ancienne; elle témoigne, par ses contradictions, des divergences entre théories économiques et des remaniements apportés aux systèmes de comptabilité nationale. Curieusement, peu d'efforts de systématisation ont été accomplis par la lexicographie, unilingue ou bilingue.

J'ai cru, il y a quelques années, passer sans peine à travers le vocabulaire de la balance des paiements. Or, il a fallu tout un travail d'équipe, le recours à plus de sources écrites et aux patientes explications de spécialistes, pour dénombrer les notions véritables, classer une synonymie pléthorique, et définir les postes de la balance !

De ce labeur j'ai tiré deux leçons : nécessité de l'approche thématique en économie; la fiche ponctuelle, dissociée de son réseau conceptuel, est sujette à bien des erreurs, dans les définitions et dans les équivalences.

Nécessité aussi d'un esprit très critique face aux sources écrites ; elles peuvent être périmées, même dans les ouvrages récents; elles peuvent être exactes pour les États-Unis, pour le Royaume-Uni, pour la France, mais pas pour le Canada. Si l'informatique ou l'anatomie sont sans frontières, le domaine économique se conçoit encore dans le cadre de systèmes comptables nationaux.

Si l'informatique ou l'anatomie sont sans frontières, le domaine économique se conçoit encore dans le cadre de systèmes comptables nationaux

Le domaine financier

Ce domaine soulève des difficultés bien différentes.

Présence de l'anglais britannique et de l'américain

La première difficulté réside dans cette dualité d'influence, où la britannique est plus forte qu'on ne croirait. Cette dualité revêt deux formes.

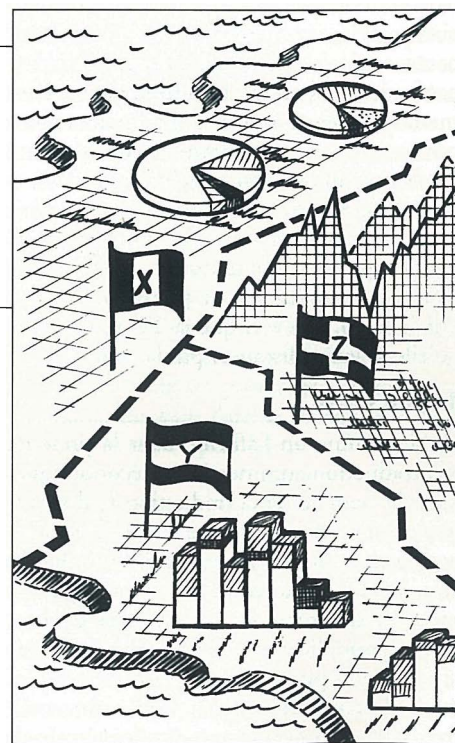
Acceptations différentes pour le même terme

Une partie du vocabulaire hérité de Grande-Bretagne a été adopté au Canada dans ses acceptions propres, alors qu'il prenait aux États-Unis des sens différents. Ainsi en est-il des *preference shares*, au sens d'actions privilégiées, entrées dans notre vocabulaire par le biais de la législation canadienne des sociétés. La législation conservant le terme, l'usage le conserve finalement aussi, et on le relève dans nombre de prospectus et d'analyses de titres. Aux États-Unis, les *preference stocks* sont une catégorie particulière d'actions privilégiées, celles qui sont de premier rang.

Comme les documents canadiens, ceux des institutions financières internationales en particulier, peuvent faire référence à des titres canadiens ou britanniques, ou encore à des titres américains, il faut, avant de traduire le terme, situer le pays d'émission des valeurs.

Termes différents pour la même notion

Une autre partie du vocabulaire britannique, transmis au Canada, n'a pas cours aux États-Unis. Nous en avons un exemple classique dans les actions, appelées *shares* en anglais canadien, et *stocks* en américain. Combien de temps se maintiendra l'héritage? Les Bottements constatés dans certains secteurs sont-ils accidentels, ou bien témoins d'une évolution irréversible? Les *mutual*



Hélène Poisson est terminologue et réviseur.

funds américains, *unit trusts* du Royaume-Uni, sont appelés *mutualfunds* dans les milieux financiers canadiens et *unit trusts* ou *mutualfund trusts* par les familiers de la Loi de l'impôt.

Quoi qu'il en soit, la présence simultanée de deux terminologies distinctes pose parfois des difficultés considérables. J'ai pensé longtemps, comme bien d'autres, que par *debentures* on entendait nécessairement des obligations sans garantie. Quelle ne fut pas ma déroute lorsqu'on me demanda comment traduire *unsecured debentures* (pléonasme ?) et *secured debentures* (antinomie ?) ! Les spécialistes ne pouvaient répondre non plus. Heureusement, la démarche philologique devait fournir plus tard une réponse sérieuse à ces questions. L'anglais britannique appelle les obligations *debentures*, l'américain les appelle *bonds*, et le canadien... *bonds and debentures*. Voilà pourquoi dans des textes très généraux on emploie souvent ce doublet, sans songer du tout à l'aspect particulier des garanties. Une fois ce point clarifié, il restait à dresser un tableau trilingue (US-GB-français) des obligations suivant les sûretés dont elles sont assorties.

L'anglais canadien présente donc une difficulté très particulière. Il reste qu'une fois posée, elle fournit une clé pour une connaissance approfondie de cette langue, pour une découverte « de l'intérieur ».

Éclatement du vocabulaire américain

Beaucoup plus grave est l'éclatement actuel de l'anglais nord-américain, face auquel la systématisation de la terminologie comporte les mêmes limites que les dictionnaires, les analyses et les traités.

C'est que la prolifération des produits financiers et la sophistication de leurs mécanismes ne s'appuient pas sur un système juridique qui en normaliserait les contours et en définirait le contenu, créant ainsi une langue commune.

Faute d'encadrement, un produit nouveau baptisé, par exemple, *exchangeable preferred*, parce qu'il est convertible, non pas au gré du porteur, mais à celui de l'émetteur, découvrira, à peine entré sur le Parquet, un homonyme qui n'est pas un sosie puisqu'il est, lui, échangeable contre des titres d'une société autre que l'émetteur. Bientôt une panoplie de petits frères envahiront le marché, portant tous des armoiries différentes.

Touchés par toute cette effervescence, les produits financiers de la vieille garde en perdent jusqu'à leurs délimitations. On ne sait plus tout à fait en quoi consistent vraiment une action ordinaire et une action privilégiée, puisque entre elles a surgi une zone grise, celle des *restricted shares*, qui ne sont ni privilégiées ni tout à fait ordinaires!

Face à cette évolution, la lexicographie bilingue doit élargir ses méthodes : consulter davantage les praticiens et tirer pleinement

profit de leurs sources écrites (prospectus, études des maisons de titres) ; recourir aussi aux traités hautement techniques.

Quant à la démarche, elle tiendra compte du paradoxe consistant à répondre à des besoins immédiats, alors que les données sont en mouvement. Prenons garde à la tentation superficielle et réductrice, dans la recherche comme aussi dans la présentation des dossiers. Un dossier lourd et en pleine évolution, tel celui des *mortgage-backed securities*, et une notion établie comme *preferred stock* ne peuvent être exposés de la même façon ! La terminologie doit rendre compte de cet ordre de difficulté et pratiquer, elle du moins, dans un domaine souvent obscur, la transparence ! La traduction y gagnera, faute de toutes les certitudes souhaitables, des atouts pour s'orienter.


Les ressources méconnues du français

Quant aux difficultés qui se posent en français, elles se résument en une singulière équivoque: le monde français, situé sur le plan économique et politique dans la sphère d'influence des États-Unis, subit de plein fouet l'invasion du vocabulaire américain, comme en témoignent une partie de sa presse plus ou moins spécialisée, ainsi que certains ouvrages financiers rédigés sous le signe de la frénésie.

Mais le système juridique et fiscal français, caractérisé par une pensée et une expression riches et structurées, échappe à l'américanisation. En voici un exemple : le *commercial paper* non commercial (représentatif d'une opération purement financière), auquel les Français s'intéressaient depuis un certain temps sans le rebaptiser dans leur langue, est devenu, une fois analysé et modelé par le législateur, le billet de trésorerie, désignation conforme à son caractère essentiel. Ainsi, notre langue échappait à l'anomie.

Témoignent de cette autonomie profonde des publications telles les *Notes d'information de la Banque de France*, la *Revue de droit des affaires internationales* ou la revue *Analyse financière*, et surtout les grands traités, dont le *Dictionnaire permanent Épargne et produits financiers*, porteurs d'une richesse néologique que les dictionnaires courants ne laissent pas soupçonner.

C'est à ces sources que nous puiserons les moyens, non seulement lexicaux, mais analytiques et syntaxiques, d'une expression moderne et française. Nous y redécouvrirons notre langue de l'intérieur. Après tout, pourquoi les traducteurs et les terminologues ne constitueraient-ils pas, dans le respect des réalités canadiennes, un « Office de la pensée française » ?



(514) 465-9373
(514) **465-9198**

Au service des traducteurs depuis 9 ans

Micom
AES
IBM
Laser
Ventura
Lecteur optique
Modem
Service de photocopie et de télécopie

84, rue Victoria
Greenfield Park, Qc J4V 1L7
Télécopieur: (514) 465-9633

Céline Barlteau



TRAITEMENT DE TEXTES

"Du début à la fin, quels que soient vos besoins"

- préparation de documents spécifiques
- conversion de disquettes
- formation (base, avancée, spécialisée)

De plus, nous faisons de la traduction

4 Place Javai, bureau 290
Javai (Québec) H7N 5Y3
Télécopieur 669-7568
Téléphone (514) 669-5965



Grandeurs et misères de la documentation

Les opinions, observations et conseils de sept praticiens

par Marie-Christine Blais

FAUT-IL le préciser, le problème de la documentation en CEF diffère selon le domaine: « En comptabilité, constate Pierre Séguin, des Traductions Séguin-Adams, les notions ne se renouvellent pas continuellement, Et les nouvelles notions font l'objet d'études par des organismes comme l'Ordre des comptables agréés et la Commission des valeurs mobilières du Québec, Dans le domaine financier, poursuit-il, la terminologie évolue davantage. Il faut lire beaucoup, se tenir au courant de l'actualité (sur son bureau, une pile d'exemplaires du journal *Les Affaires* en témoigne). Pour la traduction des documents budgétaires, il faut surtout connaître les lois, les règlements. Nous sommes liés à l'emploi de la terminologie de ces documents officiels. Enfin dans le secteur de la fiscalité, il y a peu de documentation, mais c'est le Secrétariat d'État qui tranche en adoptant tel ou tel terme dans les

traductions gouvernementales. Un exemple? Nous parlons tous encore de " régime enregistré de retraite" et l'expression foisonne dans les dépliants et la publicité. Dans les textes spécialisés, toutefois, il faut employer " régime agréé" puisque c'est là le terme utilisé dans les textes officiels. »

En gestion proprement dite, la lecture de publications spécialisées est également d'un grand secours: « C'est un domaine qui connaît des modes, remarque Andrée Moreau, directrice des services linguistiques du Canadien National. Actuellement, il est beaucoup question de la qualité, par exemple. La lecture d'ouvrages spécialisés tombe sous le sens en traduction technique, Cela devrait être vrai aussi en commercial, économique et financier. On oublie trop souvent que la gestion, la théorie de l'organisation, etc, sont des spécialités. »

« Le domaine des valeurs mobilières est certainement le plus lacunaire, précise Chantale de Lorme, directrice de la francisation interne et commerciale d'IBM Canada. C'est particulièrement vrai quand il faut traduire un logiciel en courtage. Il ne faut pas seulement connaître les types de titres, mais également le traitement informatisé que ceux-ci subiront. » « C'est un domaine qui évolue avec une rapidité phénoménale, confirme Camille Bourke. J'ai parfois l'impression qu'il se crée près de dix nouveaux termes anglais par jour! S'il existait un dictionnaire dans ce domaine, il faudrait le refaire tous les six mois. » « Le jargon maison abonde, ajoute Roxane Majeau, et les abréviations pullulent. »

La terminologie maison est d'ailleurs un phénomène encore bien vivant, surtout dans le milieu bancaire. « C'est pourquoi la documentation du client est importante, constate Michel Rheault. Les textes bancaires sont très " fermés" et remplis de terminologie propre à chaque institution. La documentation " livresque " est d'un faible secours, car il n'y a pas d'uniformisation dans ce domaine, sauf dans le cas des produits grand public comme les REER par exemple. »

Le milieu bancaire n'a donc pas encore trouvé son Fernand Sylvain. Car tous nos interviewés s'entendent: la deuxième édition du *Dictionnaire de comptabilité et des disciplines connexes*, publiée en 1982 par Sylvain, a joué un rôle déterminant dans la francisation et la normalisation du domaine comptable: « En fait, ajoute avec humour Richard Adams, de Séguin-Adams, on peut même dire que les traducteurs spécialisés en traduction comptable ont perdu du travail à cause du Sylvain: tous les traducteurs l'utilisent, à bon escient ou non ! Grâce à ce dictionnaire, nous gagnons également beaucoup de temps avec nos clients : si c'est dans le Sylvain, cela règle souvent la discussion. » •

NE CHERCHEZ PLUS!

**Adoptez une solution éprouvée
répondant à vos attentes pour
informatiser la gestion de vos dossiers
de terminologie, vos ouvrages de
référence ou votre bibliothèque**

Le Terminologue^{md}

Le plus complet des progiciels de
gestion de terminologie

**À l'avant-garde de la terminologie
assistée par ordinateur
sur Macintosh[™] et IBM^{md}**

Le Terminologue peut fonctionner en réseau et traiter plus d'un million de fiches selon la capacité du disque rigide ou du disque optique utilisé; il permet jusqu'à 30,000 caractères par rubrique ou zone; il permet l'insertion facile d'illustrations dans les dossiers. Une même base de données peut servir à la gestion de plusieurs lexiques différents.

Jean-Guy Grenier
Établissements Blumen
(514) 628-0472

Business translation from French to English in Toronto and Montréal



Toronto: A tight market

by Frances Cox

BUSINESS translation from French to English in the Toronto area does not appear to represent a large part of the market. A quick tally suggests that the volume of French to English translation is only 10% to 15% of the English to French volume. This percentage would also include a significant amount of government work, particularly since the adoption of the French Language Services Act, and this work is not always business-related.

There are a few full-time salaried French to English translators working within major public and crown corporations, but the majority of French to English translators are independents, especially in the Toronto area.

Business translation into English is carried out mainly for internal, information purposes by corporations who receive documents in French and need to understand them. Consequently, it usually does not have a high profile and may be considered a necessary evil or an additional cost of doing business. Executives may even be embarrassed at not being able to read the original. Such documents must be translated rapidly in order not to hinder a business deal or delay resolution of a problem, so deadlines are tight.

Many of the documents are legal in nature, for example contracts, wills, mortgage deeds, patents and statements of claim, originating for the most part in Québec. This can cause terminological problems, since the judicial systems and vocabulary are quite different.

Another significant source of work is labour agreements and the rulings of Québec commissions and boards, particularly in the regulatory area. Some corporations and business associations operating throughout Canada produce a certain amount of "original material" such as technical and research reports, briefs, studies and systems descriptions in French which are then translated into English. However, short documents requiring translation, for example letters of complaint and requests for information, are often translated into English by an in-house translator who generally works from English to French or given to a bilingual secretary or other staff person for "translation". There is also a demand for translation of French-language newspaper and magazine articles of interest to a particular corporation or organization.

But with the rise in foreign investment, however, there has been some recent demand for translation of financial documents from France, and the globalization of business in general may generate more work from Europe. The translation of Québec documents often presents fewer problems because of a certain similarity in structure and even vocabulary due to the close co-existence of the two languages. Documents from France and other countries may be presented in a very different manner and the translator may be less aware of their business structures and systems.

Business translation into English is generally sporadic, so translators must work hard to generate enough volume of work and cannot specialize. They must be prepared to tackle a wide variety of subjects, do the required research and, if necessary, find a technical expert to reread the translated text. Per word rates tend to be a few cents lower for translation from French to English compared

to English to French, presumably on the basis that the French original contains numerous "little" words which do not require any effort to translate.

To summarize, the English translator's lot is a hard but interesting one requiring persistence, versatility and ingenuity, the qualities of a true entrepreneur. •

Montréal: The sunny side of a two-way street

by Donald Sugden

MONTRÉAL offers a strong and growing market for suppliers of high-quality French to English business translation, estimated at 15% to 25% of the overall commercial market in Québec.

The two main factors contributing to the effervescence of the Montréal market were the 1976 enactment of Bill 101 making French the official language of business and commerce in Québec, and the parallel emergence of a new class of French-speaking entrepreneurs. As the operational size and scope of these hard-driving businesspeople expanded - taking in new markets in English Canada, the U.S. and even the U.K. - so did demand for first-rate French to English translation tailored to the needs of English speaking executives, employees and shareholders.

Major corporations, particularly in the financial services, transportation, telecommunication and energy sectors, are the primary source of commercial translation contracts in Montréal; next in line are small- and medium-sized businesses (SMBs) active in fields such as high-tech manufacturing, computers, human resources, engineering, forestry and mining; finally, the various new wire and investor relations firms which service these SMBs represent a significant source.

Although many of the documents requiring translation take the form of internal reports and studies for unilingual users, a significant percentage are public relations tools such as annual reports, sales brochures and newsletters designed to enhance the client's corporate image. Subject to chronically short deadlines, such texts must nevertheless be highly polished; as a result, suppliers are constantly searching for ways to reduce turnaround time while maintaining quality. For example, Communication Le Dernier Mot now offers its clients access to a 24-hour Bulletin Board System (BBS) which enables them to retrieve their texts and leave instructions.

The Montréal business translation market is best served by small flexible companies or networks of specialized translators working exclusively from French to English. Of these, Communication Le dernier mot Inc. is the largest, with five full-time and three part-time staff, backed by a pool of freelance specialists. Another supplier of note is the D.S. multinational Multiscript/La Langagerie; 90% of the work produced by its five-person English unit originates in the private sector. But the bulk of the market is handled by one or two-person operations such as Betty Howell Translations Inc. Run by seasoned practitioners who intimately understand their clients' corporate culture and requirements, these small, low-overhead businesses provide fast, personalized service at reasonable rates. •



L'anglais, la langue des managers qui acceptent le challenge

Prononcez « challenge » avec un *ā* comme dans vent. Tout a commencé avec le débarquement et Coca-Cola, puis il y a eu les blue jeans, puis McDonald. Aujourd'hui ce sont les LBO et les stock-options.

par Betty Cohen

RELEVÉ dans *L'Expansion*, premier magazine économique français: « Nous avons emprunté trois années de cash flow » ; « Hewlett Packard applique un système de stock-options (achat d'actions à prix préférentiel) » ; ou encore « d'autres grandes universités américaines ont mis sur pied des cours de *business ethics* ».

« Ça s'peut-tu! », dirait-on en bon québécois, que la France, mère de la francophonie, se laisse envahir ainsi sans dire un mot - du moins dans sa langue - alors que nous luttons nous-mêmes contre cet envahissement depuis tant d'années! Trahison!

Lengouement pour l'anglais n'est pas nouveau en France et il a déjà fait couler beaucoup d'encre. Certains pensent qu'il s'agit simplement d'une mode, d'autres s'alarment à voir l'anglais s'implanter sournoisement dans la langue de tous les jours et dans certains secteurs de pointe. On fait des efforts dans les domaines techniques pour lesquels l'AFNOR, notamment, veille souvent au grain, mais c'est la débandade dans le domaine commercial et financier où, loin d'être critiqué, l'anglais est presque adulé!

On le retrouve sous trois formes. La première est celle de l'emprunt classique, résultat de l'absence, dans la langue française, d'un équivalent tout à fait exact. C'est le cas de *marketing*, que l'on essaie vainement de remplacer par *mercatique*, de *challenge* et de *manager* auquel on a jugé utile d'ajouter un « u », histoire de faire plus vrai. /

Puis il y a les termes techniques, comme *stock-options*, *junk bonds*, *LBO*, *P.E.R.*, *cash flow* et j'en passe et des meilleures, outrageusement employés dans les articles de journaux et - bien pis - dans les ouvrages spécialisés. On peut relever dans un ouvrage de Claude-Annie Duplat, intitulé *La Bourse démystifiée*, « Price Earning Ratio (P.E.R.) : Rapport entre le cours de l'action d'une

Betty Cohen est traductrice spécialisée en finances et placements. Contexte traductions inc.

société et son bénéfice par action ». Si la Bourse est démystifiée, on ne peut pas en dire autant des États-Unis pour le milieu des affaires français! Qui plus est, l'expression *Price earning ratio* étant bien trop difficile à prononcer pour nos amis de l'Hexagone, on a vite fait de l'abrégé et de prononcer « Per » en un seul mot, à la française s'il vous plaît! Ajoutons à la charge de ce terme en particulier que le Québec emploie depuis belle lurette l'expression tout à fait correcte et claire de « ratio cours-bénéfice ».

Vient ensuite l'utilisation de l'anglais par pur snobisme, pour faire américain. S'il s'agit de la forme la plus irritante, c'est probablement aussi celle qui disparaîtra le plus rapidement. En attendant, elle nous donne droit à des passages comme « M. Untel, executive vice-president... » ou, mieux encore, dans *L'Expansion* du 27 avril 1989, « Alain Deléan se définit lui-même comme un « shaker et un mover » [H.] Je saisis les problèmes et les mets sur la table, je suis du genre *hands-on* ». Heureusement, les Français n'ont pas perdu le charme de leur argot, car le journaliste s'empresse de poursuivre « à voir ses battoirs, il va falloir trouver des tables solides! ».

Quelles sont les raisons profondes de cet envahissement ? Si certains emprunts sont justifiables du fait de l'inexistence, dans la langue française, d'un équivalent exact et naturel - pensons à *marketing*, à *swap* et, à la rigueur, à *cash flow* -, d'autres relèvent tout bonnement de l'engouement généralisé pour tout ce qui vient des États-Unis. Et cet engouement est d'autant plus prononcé que les milieux des affaires français découvrent les méthodes de gestion américaines, jugées plus efficaces. Les cadres supérieurs formés à Harvard sont très prisés, car ils permettent aux entreprises de troquer facilement les méthodes traditionnelles et rigides contre le *management* à l'américaine. Résultat : c'est à qui fera mieux étalage de ses connaissances « anglo-saxonnes » et donc parlera mieux anglais. Auparavant, il fallait connaître des mots savants pour impressionner. Aujourd'hui, il suffit de savoir placer son anglais!

L'autre raison - plus sérieuse - est l'internationalisation des marchés de capitaux et la prolifération de nouveaux produits. En effet, l'âge d'or des marchés qui a précédé le krach de 1987 a donné naissance à une kyrielle de « produits dérivés » et de nouvelles opérations boursières qui ont fait le tour du monde avant même d'avoir été réellement testés. Les progrès de l'informatique ont réduit à quelques heures le délai de transmission d'une place financière à l'autre, si bien que personne n'a le temps de se préparer. À plus forte raison les linguistes et terminologues. C'est ainsi que sont passés, dans la langue des agents de change, les *LBO* (Leveraged buy-outs), les *junk bonds*, les *raidés*, etc. Et ces expressions passent d'autant plus facilement qu'on les utilise tout d'abord pour désigner la réalité nord-américaine. Malheureusement, elles ne changent pas quand les mêmes pratiques finissent par être adoptées par les entreprises françaises, d'où les *stock-options* et autres *Per* et *sponsons*.

MICHEL BAILLAIRGÉ
ET ASSOCIÉS INC.
TRADUCTION ET RÉDACTION

409. av. du Mont-Royal Ouest
1er étage
Montréal (QC) H2V 2S6
Téléphone: (514) 279-8000
Télécopieur: (514) 279-2019

MICHEL BAILLAIRGÉ

*La France réagit à l'anglicisation,
mais trop souvent en cavalier seul, sans tenir
compte de ce qui se fait dans les autres
régions de la francophonie et plus particulièrement
au Québec.*

On réagit, bien sûr, et les arrêtés de terminologie de la République française sont de plus en plus nombreux. C'est ainsi que *parrain*, *parrainage* et *parrainer* viennent remplacer *sponsor*, *sponsorisation* et *sponsoriser*, que *mercatique* est re-proposé pour *marketing*, etc. Notons, au passage, l'œuvre de l'Association pour la promotion du français des affaires, organisme de défense de la langue française dans les affaires, qui s'emploie à détecter les besoins en terminologie et à rechercher des solutions. Cette association diffuse les arrêtés de terminologie qui traitent de la langue com-

merciale. Ses publications sont la *Lettre du français des affaires*, bulletin d'information sur les résultats des recherches terminologiques, ainsi que deux dépliants pratiques, conçus pour aller dans la poche intérieure d'une veste, *700 mots d'aujourd'hui pour les affaires* et *700 mots nouveaux pour les affaires*. L'APFA décerne également des prix aux entreprises qui défendent la langue française et aux journaux et magazines qui l'emploient à bon escient. Mentionnons toutefois que, malgré toute sa bonne volonté, elle est loin d'atteindre son but.

On réagit, donc, mais on réagit encore trop souvent en cavalier seul, sans tenir compte de ce qui se fait dans les autres régions de la francophonie et plus particulièrement au Québec. En effet, notre situation géographique nous confère une place privilégiée et nous avons donc plus de chances de recevoir en primeur les nouvelles créations des marchés américains. Par ailleurs, la réputation du Québec en matière de recherche terminologique n'est plus à faire. Pourquoi, alors, ne pas travailler davantage ensemble? Pourquoi, aussi, à l'instar des ordres de comptables agréés et des experts-comptables du Québec, de France et de Belgique, les diverses commissions des valeurs mobilières et des opérations de Bourse ne créeraient-elles pas un dictionnaire du placement? Le mot magique est « collaboration », mais il semble que nous en soyons encore aux balbutiements. •

Prochainement sur vos rayons

Après le *Lexique d'art dentaire* et le *Vocabulaire des rapports annuels des compagnies d'assurance de personnes*, l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP) travaille actuellement à un *lexique des placements*. Comme les deux autres ouvrages, celui-ci est l'œuvre d'un comité, appelé *Comité de terminologie des placements*, composé de deux terminologues, Hélène Poisson et Denise Della Mora, assistées dans leur recherche par Betty Cohen, traductrice spécialisée en valeurs mobilières, Christiane St-Arnault, présidente du comité, et Fabienne Hanna, représentante de l'ACCAP. On a fait également appel à des spécialistes du domaine : Gaston Labrie, spécialiste en actions américaines, et Serge Houle, économiste et spécialiste en placements à revenu fixe. Antoni Dandonneau, de la Commission des valeurs mobilières du Québec, est observateur.

Les travaux avancent bien et les compagnies d'assurance membres de l'ACCAP, ainsi que d'autres services linguistiques, ont déjà reçu les premières tranches du lexique. Celles-ci portent sur les marchés financiers, la balance des paiements et les obligations. Le comité compte ainsi publier ses travaux à mesure, afin d'en faire profiter le public aussi rapidement que possible. Pour en obtenir des exemplaires, il suffit de s'adresser à Fabienne Hanna, Directrice des services de traduction à l'ACCAP, au (416) 977-2221.

Le Sylvain nouveau fermente !

Ce ne sera malheureusement plus le Sylvain, puisque l'auteur de notre bible comptable est décédé il y a quelques années. Mais les services linguistiques de l'Ordre des comptables agréés du Québec se sont remis à la tâche pour procéder à une refonte du *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*. Les travaux de recherche sont effectués par un comité composé de Louis Ménard, comptable agréé et professeur en comptabilité à l'Université du Québec à Montréal, qui prend une année sabbatique à cet effet, de Jean-François Joly, directeur des services linguistiques de l'Ordre, et de Murielle Arsenault, comptable agréée et traductrice. Le comité s'adjoindra également des spécialistes dans certains domaines, notamment Jean-Jacques Lavoie pour le vocabulaire juridique. L'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés de France et l'Association des réviseurs d'entreprises de Belgique participeront également à l'élaboration du nouveau dictionnaire. Le comité tiendra au moins trois réunions avec ses collaborateurs européens.

En tout, donc, une équipe de professionnels chevronnés qui nous promettent un tout nouveau dictionnaire de la comptabilité refondu, qui comptera 25 % d'entrées de plus. Parution fin 1992. -

CONGRÈS MONDIAL À BELGRADE

Une première à la FIT

- ▶ **Jean-François Joly, de Montréal, président de la Fédération internationale des traducteurs.**
- ▶ **Jean Delisle à la tête du comité de l'Histoire de la traduction.**
- ▶ **Les USA feront une analyse internationale de la rémunération des langagiers.**

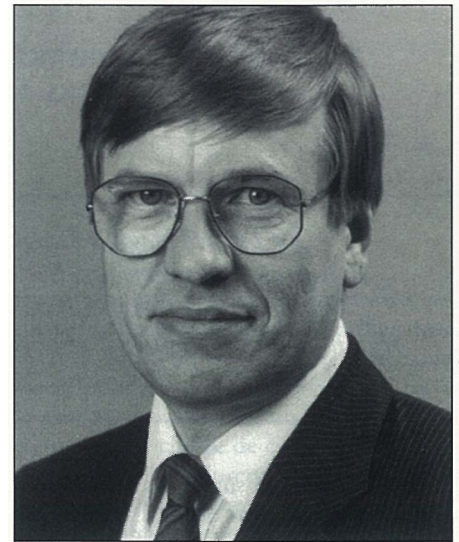
JEAN-FRANÇOIS JOLY, ancien président de la Société des traducteurs du Québec et du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada et directeur des Services linguistiques de l'Ordre des comptables agréés du Québec, a été élu le 7 août 1990 président de la Fédération internationale des traducteurs (FIT). C'est la première fois que cette fonction est dévolue à un membre d'une association non européenne. Le nouveau président succède à Anna Lilova, de Bulgarie. Le Canada, on le sait, jouit d'une excellente crédibilité dans la communauté traductionnelle internationale et est réputé pour son sens de l'organisation professionnelle.

Au cours d'une entrevue téléphonique accordée depuis Belgrade en Yougoslavie, où la FIT tenait son douzième congrès mondial, Jean-François Joly a cité plusieurs dossiers qui recevront l'attention particulière de l'organisme mondial : le statut du traducteur dans l'Europe de 1992 - « il ne faut pas que les traducteurs soient oubliés dans la nouvelle législation », explique M. Joly - , le sort des traducteurs exerçant dans les pays qui se dissocient du bloc de l'Est - non habitués aux lois de l'économie de marché, ils se retrouvent parfois « sans protection » dans une « situation cruelle » - et l'amélioration du statut des traducteurs, interprètes et terminologues.

Au cours du congrès, la délégation canadienne a fait adopter une résolution créant un fonds d'aide à l'intention de traducteurs ou d'associations langagières connaissant des difficultés particulières. L'exemple avait déjà été donné par le Canada à propos de la Pologne.

Par ailleurs, Jean Delisle, dont on célèbre encore l'exploit des *Alchimistes*, qui raconte les 50 premières années de la Société des traducteurs du Québec, a été élu président du comité de l'Histoire de la traduction. Il aura ainsi l'occasion d'appliquer à l'échelle mondiale les talents qu'il a manifestés pour l'association québécoise. Enfin les États-Unis ont reçu le mandat d'effectuer une analyse mondiale de la rémunération des langagiers. •

P.M.



Jean-François Joly

Consécration internationale pour *Circuit*

LA FÉDÉRATION internationale des traducteurs a accordé au magazine *Circuit* le premier prix FIT pour la meilleure revue publiée par l'une de ses associations membres. Cette « consécration » internationale a été donnée au magazine québécois à l'occasion du douzième congrès de la FIT, qui s'est tenu en août dernier à Belgrade, Yougoslavie.

Les membres du jury ont analysé les revues publiées par une quinzaine d'associations nationales. Le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada a présenté la candidature de *Circuit*, que publie quatre fois l'an la Société des traducteurs du Québec, ainsi que nos lecteurs le savent (la STQ publie également un bulletin d'information interne intitulé *l'Antenne*).

Le jury a apprécié l'intérêt et la variété du contenu, la qualité de la forme et la compréhensibilité «<readability >». Il a également tenu compte des contraintes financières auxquelles doivent faire face les sociétés éditrices.

Le jury se composait des co-présidents René Haeseryn (Belgique) et Geoffrey Kingscott (Grande-Bretagne) ainsi que de Jean-François Joly (Canada) et de Canuté Temou (Tanzanie). Le délégué canadien n'était pas présent pendant la partie des délibérations ayant porté sur *Circuit*.

Comme le prix FIT pour la meilleure revue n'a été institué que récemment, *Circuit* se trouve à être le premier magazine à le recevoir. Une revue sœur de Finlande (*Kääntäjä*) a remporté le deuxième prix. •

Serait-ce une nouvelle galaxie?

LES EXTRATERRESTRES ont dû être bien perplexes du 31 mai au 2 juin 1990. Sans équivoque s'est remaniée, à Montréal cette fois-ci, une galaxie, celle des langagiers. Traducteurs, interprètes, terminologues, rédacteurs, gestionnaires et membres de professions assimilées ou connexes y ont formé un univers actif de quelque 450 personnes.

Ces incontestables terrestres - venus du Québec, de l'Ontario, des autres provinces canadiennes, des USA et même d'Europe - ont concrétisé avec dynamisme le deuxième Congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, *La traduction au Canada : les acquis et les défis*, ou *Translation in Canada - Achievements and Challenges*. Pratique de la profession ici et à l'étranger, traduction littéraire, formation, théorie, technologie, gestion, multilinguisme, internationalisation - autant de secteurs qui auront retenu les esprits.

Un fait du hasard que l'événement ? Non. On le préparait depuis le premier Congrès, depuis 1987... et la galaxie a réapparu. Grâce à la volonté professionnelle du CTIC, grâce au maître d'œuvre que fut la Société des traducteurs du Québec, assistée par les partenaires CTIC, et grâce aux généreux donateurs de biens et services. Des Mary Plaice, des Monique Martel, des Monique Cormier, des Catherine Bowman, il s'en est trouvé en de maintes répliques et ce, sans compter les nombreux, souvent percutants conférenciers. Au total, le résultat d'une complicité belle et on ne peut plus légitime.



Brillant coup d'envoi du Congrès CTIC 1990 par le conférencier d'honneur Roger Goffin, chef du Secteur Terminologie et Applications informatiques au Service de traduction de la Commission des Communautés européennes à Bruxelles.

Une telle manifestation ne va pas sans lauriers! Limposant prix CTIC ? Il a été attribué à Jindra Repa, de la Colombie-Britannique, pour son insigne action en matière d'interprétation judiciaire, œuvre qui a conduit à la création, en 1981, de la Society of Translators and Interpreters of British Columbia (STIBC). L'intéressant prix Philippe Le Quellec ? C'est Linda Riffon, de l'Université Concordia (Montréal), qui l'a mérité pour l'excellence de ses études en traduction. Et aussi un prix spécial! Un voyage Montréal - Nice offert par Air Canada. La chance a choisi Isabel

Milne d'Edmonton (Alberta) et depuis, par une nouvelle gracieuseté du transporteur, le billet pour deux personnes s'est transformé en périple Edmonton - Nice - Edmonton.

Après ces grands moments de convergence professionnelle, Sylvain Caillé, du cabinet Traductions Caillé Ltée, s'interroge sur le sort fait à la compétence du langagier.

À chacun de donner une suite à l'événement! •

N.K.

De la matière première au produit fini

Formation ou transformation des traducteurs ?

LES COMMUNICATIONS consacrées à la formation universitaire et continue des traducteurs, au deuxième Congrès du CTIC, quoiqu'elles aient à l'occasion manqué d'à-propos, auront au moins fait ressortir la profondeur des lacunes des systèmes actuels. Elles auront aussi mis en

évidence tantôt l'irresponsabilité, tantôt la valeur de certains employeurs et donneurs d'ouvrage.

Le praticien compétent, une espèce en voie de disparition

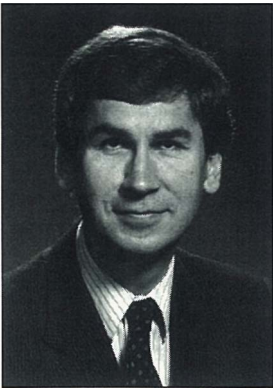
On l'aura maintes fois constaté ces



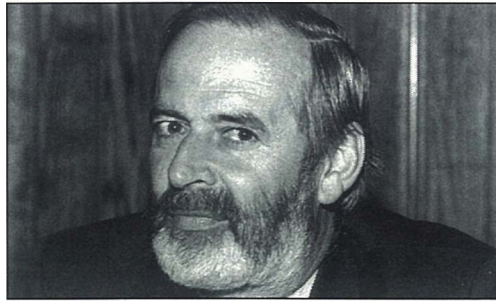
Mary Plaice, a very active President of the Canadian Translators and Interpreters Council and Director, English Services, at MultiscriptiLa Langagerie.



Réunis et tout sourire après la séance inaugurale : Nada Kerpan, présidente du Congrès ; Jacques Goetschalckx, du Luxembourg, délégué et trésorier de la Fédération internationale des traducteurs ; Jean-François Joly, président du Centre régional nord-américain de la FIT. ; Deanna Hammond, de Washington et présidente de l'American Translators Association ; Mary Plaice, présidente du CTIC ; Roger Goffin, de la Belgique ; et Alain Landry, sous-secrétaire d'État adjoint du Canada, Langues officielles et Traduction.



▲ Andra Repa of British Columbia, winner of the 1990 CNC Award for his pioneering work in the field of court interpreting and for his involvement in the establishment of a professional organization in his province.



▲ Geoffrey Kingscott of Great Britain, guest speaker at the CNC Conference in Montreal and General Editor of Language International, brought the few days of reflection to a close... with a very British flair!



▲ Une table ronde bien satisfaisante de ses échanges, celle des associations du CNC. De g. à dr. Nicole Sauvage, Saskatchewan; l'animateur Brian Rainey, University of Regina (Saskatchewan); Juanita Miller, Colombie-Britannique; Aurella Losier-Vienneau, Nouveau-Brunswick; Roger Bouchar, Manitoba; Madeleine Daigle, Territoires du Nord-Ouest; André Séguinot, Ontario; Carole Bouffard, Nouvelle-Écosse; Richard Kromp, président sortant de la Société des traducteurs du Québec; Ann Godin, Alberta.

▲ Une tradition maintenant que les lauriers de la Fondation Philippe Le Quellec; ils récompensent l'excellence d'études en traduction. De g. à dr., au Congrès CNC 1990, Monique Lafontaine, présidente de Commutra Inc. (Île-du-Prince-Édouard); Alphonse Morissette, Langues officielles et Traduction, Canada; Amabille Le Quellec, veuve de Philippe Le Quellec, ancien surintendant du Bureau des traducteurs du Canada; la lauréate Linda Riffon, Université Concordia (Montréal); Roch Blais, président de la Fondation.

derniers temps, le milieu de la traduction est en pleine mutation. La charge de travail a quintuplé en dix ans, et le traducteur, de salarié qu'il était, a amorcé sa lente mais sûre métamorphose en un langagier polyvalent et autonome, voire indépendant, réduit de plus en plus - par le manque de prévoyance ou l'insouciance des autorités compétentes et par le dégraissage opéré dans les structures - à assurer lui-même son épanouissement professionnel. L'ancienne école de pensée a permis jusqu'à présent d'assurer une certaine relève, par des programmes ou principes de formation et de perfectionnement certes lacunaires, mais tout de même existants. Toutefois, force nous est de constater que l'actuelle quasi-absence de moyens d'encadrement des traducteurs débutants et de perfectionnement des traducteurs en exercice, sauf intervention immédiate, nous mènera à très court terme à une grave pénurie de praticiens compétents.

À qui la faute ?

L'université se réfugie dans son rôle de fabricant de produits semi-finis, dont elle s'acquitte avec plus ou moins de succès, alors qu'elle pourrait et devrait aussi intervenir *a posteriori*. Comment? D'une part, en adaptant régulièrement son cursus aux impératifs du marché, par la voie d'une

consultation systématique des principaux intéressés (traducteurs indépendants, employeurs et donneurs d'ouvrage). D'autre part, en axant certains de ses programmes de jour (deuxième cycle) et de soir (éducation permanente) sur les besoins de formation complémentaire ou spécialisée des praticiens; mais encore faut-il, il est vrai, que ces besoins lui soient manifestés.

Transformatrice de produits semi-finis, l'entreprise continue, de son côté, de répondre aux diktats de la rentabilité et de la productivité, oubliant encore trop souvent qu'elles passent toutes deux par l'actualisation constante des connaissances notionnelles, gestionnelles et linguistiques de son personnel traduisant, condition essentielle aux communications claires et pleinement efficaces qu'elle recherche. Ses démarches ponctuelles et curatives sont nettement insuffisantes.

Le donneur d'ouvrage, quant à lui, grand consommateur de produits finis s'il en est, décline, en bon Ponce Pilate, toute responsabilité dans la formation de ceux et celles qui ne sont pas à son service (« nous ne sommes pas là pour apprendre aux menuisiers à manier le marteau »), alors qu'il serait le premier à bénéficier de sa contribution à l'effort de formation.

Le traducteur, indépendant ou salarié, n'échappe pas non plus au blâme. Il laisse

encore souvent aux autres le soin de veiller à ses destinées, quand il devrait constamment viser à accroître sa compétence en se joignant à d'autres dans des réseaux de consultation et d'entraide et en exploitant les programmes déjà en place dans les établissements d'enseignement.

Enfin, les associations professionnelles ont aussi un rôle à jouer. Leurs membres doivent susciter une réflexion et une recherche active de solutions. Après tout, leur avenir en dépend, tout comme la pleine reconnaissance de leur profession.

Une démarche collective

En définitive, on pourrait se demander si les acquis des dernières décennies nous permettront véritablement de relever les défis que nous réserve l'avenir. Aussi importe-t-il que chacun des intervenants dans la chaîne de fabrication soit conscient qu'il est à la fois une cause et un élément de solution du problème. Feindre que le problème n'existe pas ou en rejeter la responsabilité sur les autres, c'est aussi accepter d'en subir un jour ou l'autre les conséquences. •

Sylvain Caillé

Quoi de neuf

Hors-série n° 1, septembre 1990

CIRCUIT



en traductique

Recherche et textes: Claude Bédard

Sommaire

L'éditorial de Claude Bédard	Q3
La traductique depuis deux ans	Q4
La traduction automatique	QG
Votre poste de travail	Q8
La prétraduction automatique	Q11
L'enseignement universitaire	Q12
Quelques lectures utiles	Q13

- ▶ L'aspect quantitatif de notre prestation est le prochain défi que nous prépare un monde marqué par la frénésie des échanges internationaux.
- ▶ Bien des spécialistes considèrent la traduction comme une des applications les plus difficiles de l'intelligence artificielle.
- ▶ Au Japon, les efforts se poursuivent inlassablement: on y compte plus de chercheurs que sur le reste de la planète!
- ▶ On assiste à un certain déblocage de technologie micro-informatique qui permet enfin à presque tous les budgets de faire de la traductique.
- ▶ Il faut penser à l'intégration possible (et d'ailleurs prochaine, avec ou sans notre concours) des activités

de rédaction, de traduction et d'édition.

- ▶ On voit se dessiner à l'horizon des systèmes interactifs conçus spécialement pour les non-traducteurs. Comme l'informatique échappe aux programmeurs et l'édition aux typographes, la traductique est appelée à échapper aux traducteurs. Raison de plus pour suivre la situation de près...
- ▶ Il apparaît plus directement rentable d'automatiser les fonctions annexes au travail du traducteur que de s'attaquer à la partie « noble » de l'acte de traduire. D'où l'idée du poste de travail du traducteur (PTT).

LOGICIELS DE TRADUCTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

Globalink Translation System 1.1 (GTS)

Anglais - Français 1 Français - Anglais
Anglais - Espagnol 1 Espagnol - Anglais
Anglais - Allemand 1 Allemand - Anglais
Russe - Anglais
Anglais - Chinois

Microdictionnaires GTS

Commerce 1 Finance - Français, Espagnol, Allemand

AIDES À LA TRADUCTION ET TERMINOLOGIE

Superlex 1.8

Logiciel de gestion de bases de données lexicales

AQUILA, PHENIX

Gestion de bases de données terminologiques

DocuComp

Logiciel de comparaison de textes

OUTILS D'AIDE À LA RÉDACTION SUR CD-ROM

Dictionnaires unilingues et multilingues

- Le Robert Électronique
→ 100 000 entrées, 80 000 articles, 160 000 citations
- The Oxford English Dictionary
→ 252 259 entrées, 1 860 000 citations, 42 000 000 mots
- Languages of the World (Harrap)
→ 18 dictionnaires, 12 langues, 7 millions de mots, DOS

Lecteurs de CD-ROM: NEC et Toshiba

LECTURE OPTIQUE et RECONNAISSANCE DES CARACTÈRES

Matériel et logiciel

Omnipage, Hewlett-Packard, Kurzweil

En guise d'éditorial

La traductique reprend un peu son souffle. Profitez-en pour ne pas la laisser repartir sans vous.

AU SORTIR du dernier congrès du CTIC, le 2 juin dernier, je côtoie à la terrasse de l'hôtel Bonaventure deux collègues Estécois. La sangria est bonne (très) et la conversation va bon train.

- Quand même, poursuis-je, c'est surprenant que la traductique ait été pratiquement absente du programme du congrès...

- Mais tu en avais parlé au congrès de 1987 (en effet, il y avait eu UNE communication sur ce sujet cette année-là). Et depuis, il semble ne pas y avoir grand-chose de neuf. Alors pourquoi se répéter, faire le point sur une situation qui n'évolue guère?

J'avoue avoir avalé sagement, sur le coup, cette réponse somme toute plausible. Je n'ai pas tenu à répliquer que le contenu des congrès de traducteurs est dans son essence assez répétitif sans que la chose soit vue comme un inconvénient; ni non plus que l'ACGL a tenu cet hiver une demi-journée marathon sur la traductique qui a été jugée nettement trop courte par les participants; ni, enfin, que ce cahier spécial que je préparais pour *Circuit* n'était certes pas un constat de piétinement de la traductique depuis 1987.

Mais enfin bon, me suis-je dit confusément, c'est vrai qu'il n'y a quand même pas eu de percée spectaculaire, et j'ai laissé à mon interlocuteur le bénéfice du point de vue. Pourtant, je gardais le sentiment que cette réplique renfermait un je ne sais quoi d'absurde. Le déclic s'est fait quelques heures plus tard: un raisonnement à rebours - celui que nous faisons tous! En fait, c'est le contraire qui est vrai: si la situation n'a pas beaucoup évolué, *c'est un peu notre faute à nous traducteurs*. Autrement dit, en charriant un peu, il ne faut pas dire que *nous ne nous y intéressons pas parce que ça ne marche pas assez bien*, mais au contraire que *ça ne marche pas assez bien parce que nous ne nous y intéressons pas*.

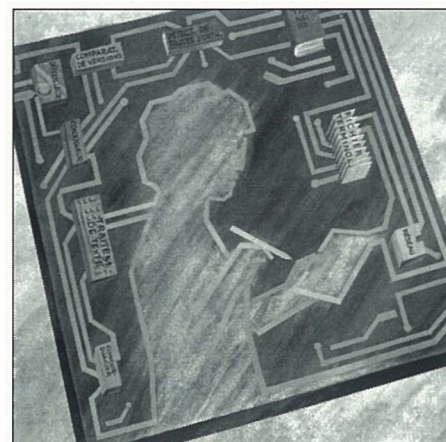
Des propos un peu durs, n'est-ce pas? Hélas. Qui a dit que c'est la traductique qui devait venir à nous, et que nous devions l'attendre les bras croisés, comme s'il s'agissait d'un luxe importun qui ne nous concernait pas?

Car cela nous concerne. Notre mission professionnelle est en jeu : l'aspect quantitatif de notre prestation (volumes élevés, délais trop courts...) est le prochain défi que nous préparons un monde marqué par la frénésie des échanges internationaux; déjà, l'échéance de 1992 va forcer une révolution dans le monde de la documentation. Or la reconnaissance professionnelle que nous sentons prochaine ne va tendre en principe qu'à restreindre le nombre de personnes traduisantes - ce qui cadre bien avec une certaine « mentalité de guichet » qui a cours chez nous: *Prenez un numéro, on vous appellera... Ne poussez pas, s'il vous plaît... Pour la semaine prochaine? ? Mais vous n'y pensez pas !!* Cette époque est bientôt révolue. Les traducteurs pourront de moins en moins demander à leur clientèle de vivre en fonction d'eux. Devant un certain nombre de décès inopinés, les médecins n'ont eu d'autre choix que d'inventer l'urgentologie, et ils l'ont fait. Et bientôt, quand le système de santé menacera faillite, il devront se mettre à la médecine préventive. Il faut vivre avec son temps.

Sur le plan strictement linguistique (si l'on excepte les hautes sphères de certains laboratoires), on peut considérer que la traductique fait actuellement du sur place. Alors c'est à notre tour de bouger et de nous en mêler. On assiste d'ailleurs à un certain déblocage de technologie micro-informatique qui permet enfin à presque tous les budgets de faire de la traductique.

Et pourquoi nous en mêler? Premièrement, afin d'acquérir une certaine maîtrise personnelle de l'outil - même imparfait - pour en tirer tout le potentiel. Prenons l'analogie du traitement de texte: s'il suffit de quelques semaines pour étudier le manuel, il faut des années pour en venir à utiliser efficacement la gamme des fonctions offertes en fonction des diverses situations. Cette maîtrise d'un nouvel outil permet de repenser la tâche; parce que, justement, il est question de *travailler différemment* - c'est la partie la plus difficile mais aussi la plus fructueuse de tout l'exercice. Deuxièmement, afin de donner un second souffle à la conception d'outils informatiques pour traducteurs. Il est clair que nos intuitions de praticiens constituent un ingrédient qui a toujours fait cruellement défaut dans la création de ces outils, traditionnellement l'apanage des informaticiens et des linguistes.

La traduction ne peut plus être une activité isolée, elle est de plus en plus intégrée à un ensemble plus vaste qui concerne la production de documentation multilingue : c'est ce que tentait de nous dire Geoffrey Kingscott, rédacteur en chef de la revue *Language International*, dans son allocution de clôture du congrès CTIC 90. *Si nous ne prenons pas l'initiative* (ce mot nous ramène à notre bout de conversation du début), ce sont les rédacteurs, voire les éditiciens, qui fixeront les règles du jeu. Nous parlons toujours de « rayonner »... en voilà une belle et bonne occasion. Mais dans mon inconscient d'Estécois, le verbe rayonner a normalement quelque chose de serein et d'immobile, de *trônant-dans-mon-ornière*, de *regardez-comme-je-suis-bon* (mais *défense de toucher*) ; dans le monde actuel, beaucoup de professions doivent repenser le sens de ce mot, et cesser de lui associer la notion de confort satisfait, de compétence coincée. En serons-nous? •



Des nouvelles de notre monde

Les principaux acteurs, les tendances les plus récentes, tout ce qu'il vous faut savoir sur l'évolution de la traductique au pays depuis deux ans.

BIENTOT trois ans depuis ce numéro de 'Circuit' de décembre 1987 sur la traductique', qui en implantait pour de bon la problématique dans notre conscience collective. Depuis, l'inquiétude classique des traducteurs devant une technologie « voleuse d'emplois » est en voie de s'apaiser. Par ricochet, notre dédain rassuré devant les performances encore douteuses des machines à traduire fait place - très progressivement - à une curiosité constructive et réaliste vis-à-vis de l'aide que nous pouvons attendre de la technologie en général.

Que s'est-il passé depuis 1987 ? Prenons donc des nouvelles de notre monde...

LOGOS

...en commençant par le système commercial qui a le plus fait parler de lui depuis trois ans au pays. Dès son implantation au Canada en 1986, la société LOGOS s'est signalée par un marketing très actif (trop, selon certains...). Son principal client est le Bureau de la traduction', qui fait un essai opérationnel *in extenso* du système depuis 1987. Initialement limitée à la Section de traduction informatique de Montréal, l'expérimentation a été étendue en 1988 à trois autres sections de la région Ottawa-Hull (Défense nationale, Technique centrale et Transports), puis en 1990 à Agriculture (Ottawa) et à la Force mobile (Défense nationale, Saint-Hubert).

Ces trois années de collaboration soutenue entre le Bureau et LOGOS ont donné lieu à de nombreuses améliorations du logiciel. Mais

est-ce assez? Officiellement, le Bureau trouve l'expérience « encourageante » ; et de fait, elle lui permet d'acquérir un savoir-faire précieux en TA et de consolider, avec TERMIUM et le PTT', sa position de chef de file en traductique. Au passif, il faut dire que le coût élevé du logiciel (et du matériel qu'il requiert) le rend difficile à rentabiliser ; par ailleurs, de nombreux facteurs extérieurs (qualité de rédaction douteuse des textes originaux, difficultés de saisie sur support informatique, etc.) tendent à limiter l'applicabilité du système.

Deuxième gros client canadien de LOGOS, la société Lexi-tech de Moncton a entrepris la traduction de la documentation des frégates commandées aux chantiers Irving par la Garde côtière canadienne. Des moyens impressionnants ont été mis en œuvre, depuis la lecture optique (Kurtzweil) jusqu'à l'édition (Interleaf), le tout intégré en une véritable « usine traductique » où tout se fait à la chaîne. A visiter...

TSS

La société américaine ALP Systems (anciennement ALPS), conceptrice du logiciel interactif TSS (Translation Support System), a décidé en 1987 de se lancer sur le marché de la traduction proprement dite et s'est mise à acheter divers cabinets de traduction en Amérique et en Europe pour former le réseau ALPNET - c'est à cette occasion qu'elle a fait la manchette chez nous lors de l'acquisition du groupe Multiscript.

Diverses transformations ont fait évoluer ce groupe, maintenant appelé Multiscript/La langagerie (bureaux à Montréal et à Fredericton), où l'on utilise TSS (version 4.4.1) pour certains travaux - en mode AutoTerm' essentiellement. TSS a grandement bénéficié d'une réimplantation sous OS/2; comme il s'agit d'un système interactif, le multitraitement offert par OS/2 permet à la machine d'explorer à l'avance les phrases en aval pendant l'interaction sur la phrase courante - ce qui remédie aux temps d'attente un peu navrants des anciennes versions.

Le logiciel TSS est désormais surtout exploité à l'interne, mais fait aussi l'objet d'une certaine commercialisation auprès des clients réguliers des cabinets ALPNET.

MicroCAT (Weidner)

Depuis la faillite en 1989 de la société américaine Worldwide Communications Corporation (WCC), on ne savait plus trop ce qui allait advenir de MicroCAT - le plus ancien des systèmes de TA tournant sur Pc. C'est la société Intergraph qui a racheté les droits pour reconvertir le logiciel en une nouvelle version UNIX pour ses postes de CAO. La version DOS est toujours distribuée à Montréal par TAO Canada.

TOVNA

Depuis 1987, de nouveaux venus ont pris le marché d'assaut. Développé en Israël, le système TOVNA' se présente comme un concurrent direct de LOGOS. Il se signale par une informatique plus légère et par des facultés d'apprentissage plus poussées qui ouvrent des perspectives intéressantes. Récemment, un essai à la Banque mondiale (Washington) était déclaré concluant. TOVNA n'a pas encore de distributeur pour le Canada, mais assure au

L' Logos Canada Ltée

LE LEADER EN TAO AU CANADA

Premier choix du gouvernement fédéral, d'entreprises privées d'envergure et de bureaux de traduction importants.

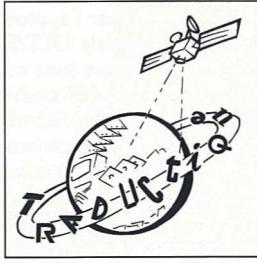
LES AVANTAGES

- * Respect du format original.
- * Uniformisation de la terminologie.
- * Sensibilité au contexte.
- * Développement du dictionnaire selon les besoins du client.
- * Intégration à des systèmes d'édition électronique.

Un OUTIL qui permet au traducteur de produire des textes de qualité tout en augmentant sa productivité.

* * * * *

105, rue Normand
Montréal (Québec) H2Y 2K6
Tél. : (514) 843-7822



pays une présence marketing soutenue. La société Lexi-tech de Moncton semble intéressée à faire l'expérience de TOVNA, sans que rien ne se soit concrétisé jusqu'à présent.

GTS

Nouvelle concurrence pour MicroCAT, une autre génération de systèmes très abordables et tournant sur PC est en train de se développer rapidement - signe de l'évolution du marché vers la démocratisation de la TA. En 1989, la société américaine Globalink Language Services lançait le système GTS' (anciennement TWP). Offert à un prix remarquablement bas (moins de deux mille dollars), ce système est commercialisé avec vigueur au Québec par la société montréalaise Nexys.

PC-Translator

La tendance GTS a eu un précurseur : le système PC-Translator, offert depuis 1985 pour moins d'un millier de dollars. Toutefois, ce logiciel est si rudimentaire sur le plan linguistique qu'on doute qu'il puisse plaire aux traducteurs'. Il n'a pas de distributeur canadien, mais peut être commandé directement de la société texane Linguistic Products.

XLT

Qui ne se souvient des fameuses annonces pleine page dans les journaux, à l'automne 1987, vantant de manière un peu hyperbolique les mérites du système XLT ? C'était l'époque d'une brève mais tapageuse association entre SOCATRA et La langagerie, qui s'est pratiquement dissoute avec le départ de Gilles Tremblay. Depuis, SOCATRA est rentrée dans l'ombre... pour reparaître cet été avec le lancement « grand public » d'un produit amélioré, toujours appelé XLT (lequel fera l'objet d'un compte rendu dans le prochain *Circuit*). Il s'agit là, soulignons-le, du seul système commercial de TA de conception canadienne. Actuellement, seul le couple anglais-français est offert, mais le couple inverse figure parmi les projets immédiats de SOCATRA. Une affaire à suivre.

quelques faux départs...

Depuis 1987, la TA au Canada a eu sa part de fiascos. Outre la brève aventure La langagerie/SOCATRA mentionnée plus haut, il y a eu bien sûr « le scandale Gigatext ». En 1989, le gouvernement de la Saskatchewan coupait définitivement les vivres à Gigatext Translation Systems Inc", après y avoir englouti en pure perte - et contre l'avis du CCRIT ! - plusieurs millions. La société Gigatext, mise sur pied par le financier Guy Montpetit, avait pour mission de produire (sous la direction du professeur Douglas Young) un système « révo-

lutionnaire » destiné à traduire les lois de la Saskatchewan... Depuis, on s'est attelé manuellement à la tâche.

De tels déboires ne sont pas une nouveauté; il s'agit de la récurrence obstinée d'un curieux phénomène d'aveuglement - lequel ne s'est pas démenti depuis les débuts de l'histoire mouvementée de la TA. Il faut croire que le mythe de l'« exploit traductrique » s'attaque directement au système nerveux central, inhibant en particulier le jugement rationnel. L'image de la traductique en souffre certes, mais ces cafouillages ont quand même le mérite d'amener un nombre croissant de gens à se préoccuper de la question.

Nouvel intérêt pour les systèmes « sur mesure »

On constate par ailleurs un début d'intérêt pour les systèmes *ad hoc*. Depuis un an, la firme John Chandio Experts-conseils développe pour divers services linguistiques montréalais des systèmes de TA visant des applications très spécialisées où les aspects mécanistes prennent le pas sur la composante traductionnelle. Ce réveil est encourageant, car il témoigne d'un contact plus juste entre l'offre et la demande, et aussi d'une meilleure conscience, de la part de la clientèle, des applications qui peuvent être mécanisables - c'est d'ailleurs l'origine du système Météo, dont l'idée est venue d'un traducteur lassé d'un travail répétitif et ennuyeux. Une tendance qui a certainement beaucoup d'avenir.

La recherche au Canada

Malgré les recommandations assez enthousiastes du rapport Cognos (1985) sur le potentiel canadien en traductique, il se fait peu de recherche subventionnée au pays. Seul le CCRIT, avec une petite équipe dirigée par Pierre Isabelle, poursuit des efforts de recherche fondamentale en TA (prototype CRITTER). Cette équipe travaille aussi à un poste de travail du traducteur et du terminologue pour le compte du Bureau de la traduction.

Par ailleurs, on projette de mettre sur pied un centre de recherche en traductique à l'Université de Moncton - probablement avec la collaboration de Lexi-tech. Une étude préliminaire, confiée à la firme Socioscope Inc. d'Ottawa, est actuellement en cours. Enfin, il est question de créer à l'Université de Montréal un groupe de recherche en traductique.

Les traducteurs s'en mêlent

Une tendance qui se dessine de plus en plus au Canada : les praticiens de la traduction commencent à prendre en main le développement d'outils traductiques.

► Le doyen de cette tendance est certainement *Claude Richaud*, président de SOCATRA et interprète de formation, qui travaille au système XLT depuis déjà une décennie. Citons aussi:

► *Michel Thibodeau*, avec son PTT sur Macintosh? Ce PTT est maintenant implanté à la Direction de la traduction multilingue du Bureau de la traduction, en dérogation à la norme du tout-IBM compatible qui y règne.

► *Victor Loewen*, de CLC ltée (Hull), concepteur d'un mini-système pour la traduction des feuilles de route des postiers (Société canadienne des postes). Son projet à long terme est

un système de TA à composantes sémantique et pragmatique destiné à la traduction de textes législatifs.

► Et enfin votre serveur, qui travaille à un environnement appelé ATA0 (atelier de traduction assistée par ordinateur), basé sur le concept nouveau de « prétraduction automatique ».

Il est vraisemblable que cette tendance ira en s'accroissant, étant donné que les systèmes développés par les linguistes tardent à offrir des solutions à coût abordable (et surtout adaptables aux particularités de chaque situation), que la micro-informatique se prête de plus en plus à ce que j'appellerais l'« autoprogrammation »... et que bien des traducteurs sont des bricoleurs qui s'ignorent de moins en moins.

Conclusion: cesser de croire au Père Noël...

Du réalisme avant toute chose; en TA, il faut savoir doser ses attentes. Je le répète encore une fois aux suroptimistes : *ce n'est pas parce qu'on prétend automatiser un processus qu'on le simplifie*. La traduction est une tâche difficile qui requiert de solides compétences, et la machine à traduire, dans l'état actuel des choses, ne peut contribuer qu'à la partie triviale de cette tâche (consulter un dictionnaire et bâtir des phrases de formulation assez littérale) ; tout le reste retombe intégralement sur le traducteur, *qui doit y consacrer les mêmes efforts* que dans le contexte de la traduction manuelle.

...mais oser repenser la tâche et son contexte

Au stade actuel d'évolution de la technologie, il apparaît qu'une part importante des prochains progrès de la traductique dépend de l'apport original des traducteurs; en clair: *c'est maintenant à nous de jouer*. Outre la conception d'outils nouveaux et mieux adaptés, il reste à apprendre à nous servir efficacement de la technologie existante. Cela implique une réflexion sur nos méthodes de travail... et aussi sur le contexte: il faut penser à l'intégration possible (et d'ailleurs prochaine, avec ou sans notre concours) des activités de rédaction, de traduction et d'édition. C'est dans *une organisation plus intelligente du travail* que résident bien des gains de productivité. Cela obligera certains traducteurs à se faire « ingénieurs textuels » afin de relever le défi. Le véritable rayonnement de notre profession dans la prochaine décennie en dépend. •

1. Le terme *traductique* (couvre l'ensemble des moyens informatiques offerts aux traducteurs; la traduction automatique (TA) en est un sous-ensemble. limité aux systèmes de traduction non interactifs : c'est le cas de tous les systèmes cités dans cet article, sauf TSS).
2. Nouveau nom officiel depuis quelques années. J'ai été aussi surpris que vous.
3. Poste de travail du traducteur. Voit dans ce supplément l'article « Le PTT : au CCRIT et ailleurs ».
4. Voir dans ce supplément l'article « Qu'est-ce que la prétraduction automatique? ».
5. Les systèmes TOVNA, GTS et PC-Translator sont décrits dans la *revue Langage/Technology/Electric Word*, nO 18 (p. 51), nO 15 (p. 53) et nO14 (p. 53), respectivement.
6. Voir *Langage/ Monthly*, sept. 1989, p. 17 et février 1990, p. 4.
7. Voir *Circuit*, septembre 1989, pp. 33-34.

L'évolution des systèmes de TA

Une nouvelle tangente de la recherche en TA aiguille la traduction sur la voie de la démocratisation ii

LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT en TA se hâte avec lenteur. Malgré la fièvre de la mondialisation des échanges commerciaux et technico-scientifiques, les progrès en TA sont... progressifs, tout au plus. La maîtrise de la traduction par ordinateur apparaît encore comme un objectif éloigné; en fait, plusieurs chercheurs s'en sont détournés au profit d'applications dont la rentabilité est moins lointaine, comme la reconnaissance vocale ou la génération de texte.

La recherche

Tout le monde s'entend pour penser que la solution doit résider dans l'intelligence artificielle (IA). Bravo, bien dit. Mais dans les faits, les chercheurs ne savent pas trop comment s'y prendre : quelles connaissances stocker, quand et comment les mobiliser, comment les utiliser? Une application en intelligence artificielle, pour réussir, doit avoir un but très clairement défini; or, comment formaliserait-on pour l'ordinateur le but de la TA : produire « une bonne traduction » ? Enfin, il y a ce qu'on appelle le « mur de la complexité » : en dehors d'une application très étroite, la masse de savoir à créer devient écrasante et son pilotage très hasardeux. Bien des spécialistes considèrent la traduction comme une des applications les plus difficiles de l'IA.

Outre l'approche syntactico-sémantique désormais classique, deux voies de développement, intéressantes mais passablement opposées, semblent se dessiner. La première, que j'appellerai « cognitive », est représentée notamment par le système KBMT (Knowledge-Based Machine Translation) de l'université Carnegie-Mellon de Pittsburgh; elle consiste à modéliser l'univers conceptuel du domaine à traiter, ce qui permet au système d'élaborer des raisonnements pour lever les ambiguïtés rencontrées.

La seconde est l'approche « textuelle » du système hollandais DLT/BKB'; les connaissances du système sont représentées par une banque de textes déjà traduits, dont le contenu linguistique est exploité tel quel et non par le biais d'une distillation conceptuelle humaine. Ce genre d'approche est notamment lié à la notion d'apprentissage: la nouvelle traduction est basée sur l'expérience factuelle accumulée par le système lors des traductions antérieures.

Aucune de ces solutions n'est entièrement satisfaisante, tant est vaste l'étendue des considérations qui entrent en jeu dans la traduction. La seconde, toutefois, est l'amorce d'une nouvelle tendance qui sera reprise plus largement, espérons-le: au-delà de la simple transcription linguistique, un modèle basé sur l'acte même de traduire. Chose certaine, il y a encore une large place à faire aux idées nouvelles en TA.

Les grands systèmes

En Europe, le projet multinational de recherche-développement EUROTRA semble s'enliser, notamment à cause de la multiplicité des intervenants et des lourdeurs politico-administratives qu'on imagine aisément; on parle déjà de ses « retombées », comme s'il n'était pas vraiment destiné à produire un système opérationnel.

SYSTRAN continue de bien se potter en Europe, soutenu par la Commission des communautés européennes - qui ne peut sérieusement compter sur Eurotra avant 1995 - et par la société française Gachot S.A. qui en fait une commercialisation active (entre autres via le Minitel). Les linguistes qualifient volontiers Systran de « boîte à chaussures » (c'est-à-dire de système fourre-tout, sans stratégie linguistique particulière ou du moins universitaire); pourtant, ce système (dont l'architecture date des années soixante !) offre des performances

Les systèmes de TA en un clin d'œil

La vitesse est approximative et dépend de divers facteurs. Elle s'entend pour le matériel cité, qui constitue normalement le minimum requis; elle augmente si l'on emploie un matériel plus rapide.

Les prix (en dollars canadiens sauf mention spéciale) sont approximatifs et modifiables en tout temps. Ils impliquent normalement une licence perpétuelle. Les couples de langues cités se limitent à l'anglais et au français.

Nom	Vitesse (mots/heure)	Ordinateur minimal	Prix	Adresse	Couples de langues
LOGOS	2000 à 8000, selon matériel	Wang VS5000 ou mini IBM	Non disponible	Logos Canada (514) 843-7822	A-F
TOVNA	3600	SUN 3-60	150 000 \$US	TII, Washington, OC (202-244-8500)	A-F
MicroCAT	1000	PC-XT	18 000 \$	TAO Canada (514)287-1655	A-F
XLT	200 000	PC-386	5000 \$, plus 3 cents/mot	Socatra (514) 735-7079	A-F
GTS 2.0	1000	PC-XT	1700 \$	NEXYS (514) 844-1198	A-F, F-A
PC-Translator	1000	PC-XT	895 \$ US	Linguistic Products, Texas (713) 363-9154	A-F, F-A



choix des langues traitées est dicté par la stratégie commerciale du pays : à part bien sûr l'anglais, les langues traitées sont asiatiques plutôt qu'européennes; signalons en particulier le projet multilingue ODA (japonais, chinois, malais, thaï et indonésien).

Les nouveaux systèmes « pas chers »

La technologie trouve toutes sortes de moyens d'évoluer. Ainsi, parallèlement à la quête de la « bonne » TA (à laquelle est consacrée une nouvelle série de conférences internationales appelées *MT Summits*), on voit arriver sur le marché des systèmes abordables et tournant sur PC - au prix d'une qualité digne des années 70 ; je pense en particulier à GTS et à PC-Translator (ce dernier évoquant plutôt selon moi les années 50). Et ce n'est qu'un début.

Régression ? Je laisse cette réaction aux puristes. Il faut de tout pour faire un monde, et la quête de la machine à traduire « parfaite » ne doit pas faire oublier que la demande de traduction, elle, n'attend pas. Par ailleurs, il y a un compromis à faire dans la pratique entre la qualité de la traduction brute, la facilité d'emploi du système et le coût de revient; à ce dernier titre en particulier, ces systèmes de bas de gamme ont à tout le moins le mérite de poser différemment la question de la rentabilité de la TA.

Des systèmes pour non-traducteurs

Traditionnellement, la TA est vue comme l'outil du traducteur (à part certaines activités de « vieille technologique », où des experts d'un domaine lisent en diagonale des traductions

brutes à la recherche de renseignements utiles à... faire traduire). Or cette situation est appelée à changer, car la traduction deviendra d'ici la fin du siècle un produit de consommation tellement courante que les non-traducteurs se serviront eux-mêmes, par l'emploi direct de machines à traduire produisant une traduction brute déchiffable (on pense par exemple à la traduction instantanée de résumés de documents scientifiques tirés des bases de données internationales). Mais ce n'est pas tout: on voit se dessiner à l'horizon des systèmes interactifs conçus spécialement pour les non-traducteurs (AIDTRANS en Angleterre, DLT aux Pays-Bas, LIDIA en France). Le rédacteur du texte à traduire « pilotera » lui-même la machine en répondant dans sa propre langue à des questions visant à lever les ambiguïtés. À cette époque pas très lointaine, le goulot d'étranglement à la traduction humaine sera tel que les rédacteurs accepteront de se soumettre à des séances d'« interaction » afin de pouvoir diffuser une traduction quelconque de leurs textes.

Cette dernière tendance laisse penser que, comme l'informatique échappe aux programmeurs et l'édition aux typographes, la traductique est appelée à échapper aux traducteurs. Raison de plus pour suivre la situation de près... .

fort honnêtes, compte tenu de la concurrence. C'est dire où en est notre maîtrise de la TA dans le secteur opérationnel. . .

Le système METAL (allemand-anglais), dont le développement a été repris par le géant Siemens il y a une dizaine d'années, est maintenant sur le marché et passe pour le système commercial le plus perfectionné². D'autres langues européennes sont en cours de développement.

Au Japon, les efforts se poursuivent inlassablement ; on compte plus de chercheurs dans ce pays que sur le reste de la planète! Les systèmes y abondent, car la plupart des géants industriels ont leur propre projet de TA. Le

1. Voir « Lectures récentes » à la fin de ce supplément.
2. Voir *Language Technology/Electric Word*, n°17, pp. 33-38.

CLC Itée
207, boulevard Mont-Bleu
Bureau 214
Hull (Québec)
J8Z 3G3



Téléphone
819 • 777-5779

Télécopieur:
819 • 777-0239

Services linguistiques multilingues

- Traduction
- Rédaction
- Terminologie
- Adaptation de logiciels
- Édition IBM, Macintosh
- Recherche-développement en traduction assistée par ordinateur

Le PTT: au CCRIT et ailleurs

*Les douze fonctions
logicielles de votre
poste de travail*

L'IDÉE du poste de travail du traducteur (PTT) s'appuie sur un constat simple: il apparaît plus directement rentable, surtout avec la formidable poussée que connaît la bureautique depuis dix ans, d'automatiser les fonctions annexes au travail du traducteur, que de s'attaquer à la partie « noble » de l'acte de traduire.

C'est certainement le CCRIT¹ qui a aidé à cristalliser ce concept - et son acronyme - chez nous. Ayant reçu commande du Bureau de la traduction, le CCRIT a livré à celui-ci l'automne dernier la première version de son PTT pour expérimentation. Mais à tout pionnier tout honneur, c'est la société ALPNET (ALPS à l'époque) qui a, la première (début des années 80), entrepris d'élaborer un environnement d'aide à la traduction appelé TSS.

Au départ, le concept du PTT vise simplement à rassembler sur un même micro-ordinateur différentes fonctions (traitement de texte, fichier terminologique, etc.) de manière à les rendre accessibles simultanément. Le prototype du CCRIT n'en est qu'une expression parmi d'autres, et encore la plate-forme PC-AT avec laquelle le CCRIT a dû composer est loin d'être idéale (pour être vraiment à l'aise, il faudrait opter pour une machine 80386 avec Windows 3.0 ou UNIX, un PS/2 ou alors carrément la famille Macintosh). Quoi qu'il en soit, le mouvement est amorcé - en particulier sur Macintosh, machine naturellement « intégrée » et assez facile à transformer en PTT par l'utilisateur².

Mais quelles sont ces fameuses fonctions qu'on voudrait ainsi intégrer? L'éventail est plus large qu'on ne le penserait de prime abord.

► **Traitement de texte.** Le choix est très personnel. Certains choisissent le plus convivial, d'autres le plus puissant, d'autres le plus courant afin d'être plus compatibles (quoique l'apparition des logiciels de conversion soit en voie de résoudre complètement ce problème), d'autres enfin celui de leur client principal.

► **Consultation d'information publique.** Le *disque optique* est un support qui est en passe de révolutionner la diffusion des sources d'information volumineuses. D'une part, il permet de couper court aux aléas de la téléconsultation (c'est ce qui a amené l'endisquage de TERMIUM³); d'autre part, il facilite la consultation d'ouvrages volumineux (citons le Grand Robert Électronique) et laisse entrevoir une forte baisse des coûts de production, donc des prix. Comme les lecteurs eux-mêmes deviennent abordables, on peut prévoir une évolution rapide dans ce secteur.

Par ailleurs, un bon logiciel de *télécommunications* (Procomm, MicroPhone) avec modem permet d'interroger les bases de données - notamment les banques de terminologie comme la BTQ.

► **Transmission de documents.** Le *télécopieur* a maintenant dépassé le cap de la masse critique et est en train de se généraliser. Moyen idéal de transmission entre client pressé et traducteur empressé, il peut s'avérer assez contraignant pour ce dernier, qui n'est jamais à l'abri de recevoir un texte « pour demain matin » à des heures indues.

Le *modem* peut, bien sûr, servir à recevoir ou livrer des textes (et est irremplaçable si l'un ou l'autre des correspondants doit soumettre le texte à un traitement électronique - ne serait-ce que la mise en forme finale par le client). Signalons aussi que certains modems permettent de transmettre en télécopie une « image » d'un document de traitement de texte... et de recevoir de telles images - mais pas sous forme de données.

► **Aides en langue d'arrivée.** Pour suppléer aux défaillances de mémoire ou aux fautes d'inattention du traducteur, il faut mentionner les *conjugueurs* et les *détecteurs de fautes d'orthographe*. Restons quand même conscients qu'un détecteur n'exempte pas d'une relecture manuelle; par exemple, si l'on omet le « q » du mot *coquilles*, le détecteur n'y verra que du feu.

► **Comparaison de textes.** Comme les mises à jour des textes à traduire nous parviennent de moins en moins sous forme d'annotations manuelles, un *comparateur de versions* (les deux plus connus sont DocuComp et Compare-Rite) s'avère de plus en plus fréquemment utile pour comparer des versions électroniques successives envoyées par le client.

► **Terminologie personnelle ou collective.** Complément indispensable à la terminologie diffusée. Le traducteur a grand intérêt à établir son fichier personnel sur ordinateur; j'avais moi-même cessé d'enrichir mon fichier carton, non devant la tâche de créer de nouvelles fiches, mais devant celle de les classer!

Les *gestionnaires de fichier terminologique* pour PC abondent (Termex, Superlex, Term-Tracer, Aquila, etc.); leur principal atout est de corésider en mémoire avec un logiciel de traitement de texte: pas besoin donc de quitter celui-ci pour consulter le fichier. (À part Le Terminologue, exception exhaustive de Jean-Guy Grenier, il n'existe aucun logiciel spécialisé pour Macintosh - lequel n'est pas confronté à la « barrière des 640 Ko » et dont l'utilisateur peut aisément créer sa propre structure de fichier terminologique.) Cela dit, il faut distinguer le niveau individuel du niveau collectif (fichier de section ou d'équipe)³, pour lequel seuls les logiciels réseautables sont de mise (à moins qu'il ne soit pas trop incommode que chacun ait sa propre copie du fichier commun, mise à jour régulièrement).

► **Exploration du texte à traduire.** Le traducteur, habitué à une exploration « linéaire » du texte, surligneur en main, pourra désormais compter sur des *dépouilleurs* et des *concordanciers*. Un logiciel de dépouillement permet d'extraire la liste des termes techniques potentiels du texte à traduire. Le projet TERMINO⁴, mené par le Centre d'ATO de l'UQAM sous la commandite de l'OLF, a produit récemment un prototype de dépouilleur pour le français. Pour l'anglais, citons TSS etATAO.

Un concordancier (TextSearch, WordCruncher, FreeText, etc.) permet de visualiser simultanément des contextes multiples d'un mot donné; appliqué au texte de départ, il apporte une aide précieuse pour établir a priori le vocabulaire d'un projet de traduction (à partir d'une liste de dépouillement, par exemple), et aussi pour résoudre certaines ambiguïtés rencontrées au fil de la traduction (le traducteur

peut consulter instantanément les autres contextes du mot-problème).

► **Exploitation des traductions antérieures.** Qui n'a jamais eu à se reporter à des traductions antérieures pour en extraire des solutions diverses, voire en recopier des passages entiers? Là encore l'informatique offre des solutions. Il y a d'abord le rappel automatique des phrases déjà traduites, offert par TSS. Par ailleurs, à défaut d'une concordance exacte entre phrases, on aimerait pouvoir consulter des traductions antérieures pour s'en inspirer. C'est ce que permettrait de faire une *base de données bixtextuelle*, qui met en parallèle les versions originale et traduite du texte. Aucun logiciel commercial à notre connaissance n'offre cette

fonctionnalité, mais on peut à tout le moins mettre en base de données plein texte (Edibase, Naturel, FreeText...) une des deux versions, qui servira de support de recherche - quitte à consulter l'autre version manuellement. On peut même employer un outil comme GOfier, qui fouille sans gêne particulière le contenu des documents de votre disque rigide.

► **Aides à la révision-formation.** La révision directe à l'écran est souhaitable sur le plan de la production... mais le côté formation du traducteur risque à première vue d'en souffrir, puisque les corrections sont désormais invisibles. Deux solutions existent. Premièrement, l'emploi d'un *comparateur de versions* par le tra-

ducteur lui permet de constater les modifications apportées à sa traduction. Deuxièmement, certains outils (MarkUp, pour le Macintosh) permettent d'écrire des commentaires « par-dessus » le texte révisé ; à défaut, le réviseur peut taper ses commentaires à même le texte selon un protocole qui permette leur repérage par la fonction recherche puis leur suppression par la fonction remplacement global.

► **Connectivité.** Regroupons sous ce mot à la mode tout ce qui rend l'information accessible aux ordinateurs. Les logiciels qui convertissent des fichiers entre différents formats de traitement de texte (Software Bridge, MacLink Plus) sont désormais monnaie courante. Signalons aussi le nouveau lecteur FDHD d'Apple,

Pour votre PTF

Nom	Description	Ordinateur(s)	Prix approximatif	Fournisseur
TSS	Environnement de traduction interactive (niveaux TransActive, AutoTerm et SelecTerm)	PS-2	25000 \$	Multiscrypt/La langagie rie (514) 844-8820
Intégration	Nécessaire d'intégration fichier terminologique traitement de texte	Mac	500\$	Michel Thibodeau (613)824-5211
DesqView	Intégrateur multifenêtres	PC 286/386	150\$/350 \$	NEXYS (514) 844-1198
Windows 10	Intégrateur multifenêtres	PC 286/386	100\$/200 \$	NEXYS (514) 844-1198
Docuéomp	Comparateur de versions	Mac, PC	200\$	NEXYS (514) 844-1 198
ComplireRite	Comparateur de versions	PC	150\$	NEXYS (514)844-1198
Software Bridge	Conversion de formats de traitement de texte	PC	130\$	Camelot-Info (514) 861-5019
MacLink Plus	Conversion de formats de traitement de texte	Mac, PC	200\$	Camelot-Info (514) 861-5019
Bm	Banque de terminologie télématique	Mac, PC	200 \$ par année	Division de l'implantation de la BTQ, OLF (514)1873-7732
TERMIUM	Banque de terminologie sur disque optique	PC	1100 \$ par année	Bureau de la traduction (819) 997-9727
Mercury/Termex	Fichier terminologique	PC	400\$	BYteTOWN (613) 733-5970
Suplirlex	Fichier terminologique	PC	300\$	NEXYS(514)844-1198
Le Terminologie	Fichier terminologique et bibliographique	Mac, PC	1000,1500	Établissements Blumen (514) 628-0472
Éditblse	Fichier terminologique et base de données plein texte	PC (Mac en préparation)	2700\$	Inform II-Microfor (514) 484-5951
TextWare	Base de données plein texte	PC	600 \$	NEXYS (514) 844-1198
OnLocation	Base de données plein texte	Mac	130\$	Camelot-Info (514) 861-5019
Naturel	Base de données plein texte	PC	500 \$	Ardilog (514) 694-9500
GOfier	Recherche plein texte (sans préindexage)	Mac, PC	80\$	Camelot-Info (514) 861-5019
WordCruncher	Concordancier	PC	300\$	NEXYS (514) 844-1198 BYteTOWN (613) 733-5970
TextSlllrch	Concordancier	PC	65\$	BYteTOWN (613)733-5970
FreeText	Concordancier	Mac	Gratuitiel	Babillard UltiMac (514) 339-5451
Conjugions	Conjugeur	PC	25\$	Camelot-Info (514) 861-5019
Le Conjugeur	Conjugeur	Mac, PC	69,95 \$	Ad Lib (418)529-9676 1-800-463-2686
Orthogref Plus	Correcteur orthographique français	PC	95/145/195 \$ (selon version)	Camelot-Info (514)861-5019
Le Robert Électronique	Dictionnaire sur disque optique	PC, Mac	1300\$	NEXYS (514) 844-1198
Oxford English Dictionlly	Dictionnaire sur disque optique	PC	1500\$	NEXYS (514) 844-1198
WordFinder	Synonymes anglais (version française fournie avec Word 4-Mac)	Mac, PC	70 \$	Camelot-Info (514)861-5019
Ominiplge	Reconnaissance de caractères	Mac, PC	1000\$	NEXYS (514) 844-1198
Procomm Plus	Logiciel de télécommunications	PC	70\$	Camelot-Info (514)861-5019
MicroPhone II	Logiciel de télécommunications	Mac	350\$	Micro-Boutique (514) 270-44TI
DAtabase	Base de données tout usage en accessoire de bureau	Mac	130\$	Camelot-Info (514) 861-5019
QuickMail	Courrier électronique en réseau local	Mac	190\$	Camelot-Info (514) 861-5019
Rosetta	Environnement de gestion pour bureau de traduction	PC	1300\$	BYteTOWN (613) 733-5970
Power Log	Agenda électronique	Mac	150\$	Le Groupe InterSuivi (514) 278-3010

Text: TOVNA MTS

Section: 0

Subject: TAO

Company: TTI Inc.

French

LA SOLUTION INFORMATISEE AUX PROBLÈMES DE TRADUCTION

Translation Technologies International, Inc. est le distributeur exclusif de TOVNA MTStm aux États-Unis et au Canada.

TOVNA MTStm est un logiciel basé sur l'intelligence artificielle qui peut radicalement améliorer la productivité des traducteurs et éditeurs.

TOVNA MTStm ne répète pas ses erreurs et apprend à traduire selon votre style.

TOVNA MTStm traduit actuellement l'Anglais, le Français et le Russe.

Pour toute autre information supplémentaire veuillez contacter:

Translation Technologies International, Inc.
3007 Tilden Street, N.W.
Washington, D.C. 20008
Tel. (202) 244-8500
Fax (202) 244-8165

PTT Thibodeau

Si le PTT ordinaire permet au moins au traducteur d'interroger un fichier terminologique personnel sans quitter son texte, le PTT Thibodeau va beaucoup plus loin.

Conçu et mis à l'épreuve sur Macintosh par un traducteur, le PTT Thibodeau s'adresse autant aux pigistes qu'aux services de traduction.

Grâce à ses deux modules indépendants INTÉGRATION et REGISTRE, vous pouvez non seulement créer des fichiers terminologiques et les consulter à partir de n'importe quel logiciel de traitement de textes et imprimer des lexiques ou des glossaires, mais vous pouvez aussi suivre le cheminement des textes de votre service, du début à la fin, sans quitter votre texte ni votre bureau.

Vous pouvez par exemple savoir à quelle étape un texte est rendu et quels textes risquent d'être livrés en retard, attribuer les textes en fonction de la charge de travail ponctuelle de chaque

traducteur, et établir des rapports de production. Et ce n'est pas tout. Le classement des versions papier et des disquettes est simplifié à l'extrême. Fini les casse-tête pour classer ou récupérer un texte ou pour faire le ménage dans la salle de classement.

Qui plus est, chaque membre de votre service bénéficie des inscriptions effectuées à chaque étape du cheminement des textes.

Que vous soyez seul ou que vous fassiez partie d'un service de traduction gouvernemental ou privé, les modules INTÉGRATION et REGISTRE du PTT Thibodeau (en version autonome ou réseau) peuvent vous propulser plusieurs années en avant de tout autre PTT existant, en plus d'améliorer votre productivité.

Les modules précédents sont disponibles en deux options: «clé en main» (région de Hull et d'Ottawa seulement) et «Faites-le vous-même», et ils sont accompagnés de modèles prêts à utiliser.

**UN PTT
QUI VOUS MÈNE
LOIN**

Pour plus de détails, écrivez à:

Michel Thibodeau
1799 Turnberry Road
Orléans (Ontario)
K1E 3V1 (613) 824-5211

qui lit tous les formats (Mac et PC) des disquettes 3,5 po. Enfin, la technologie de la reconnaissance de caractères est en passe de devenir à la fois abordable et performante, permettant finalement à notre PTT d'" avaler du papier" !

► Réseautage. L'informatique vient aussi faciliter le travail en équipe. Les réseaux locaux (LAN) permettent l'échange de documents, le partage du fichier terminologique, la gestion du temps (agenda collectif), la circulation des messages individuels et des notes de service (courrier électronique)...

► Commodités générales et administration. Signalons de petits utilitaires qui deviennent rapidement indispensables: compte-mots (parfois intégré au logiciel de traitement de texte), agenda individuel, calendrier, carnet

d'adresses, calculette, programme de démarrage (ouverture automatique de divers logiciels dès le démarrage de l'ordinateur), etc. Certains logiciels (Rosetta, FileMaker, Excel...), enfin, peuvent appuyer des fonctions administratives comme la gestion des travaux, la facturation et la comptabilité.

Ouf! Ce tour d'horizon, forcément superficiel, vise simplement à montrer que ce ne sont pas les possibilités qui manquent. Reste maintenant à les apprivoiser, puis à les optimiser suivant nos propres besoins, en n'hésitant pas à faire appel à des macrocommandes. Une entreprise de longue haleine qui exige ingéniosité et persévérance.

S'il y a encore si peu de logiciels spécialement conçus pour les traducteurs, c'est sans doute à cause de l'étroitesse relative du marché,

mais aussi du fait que la réflexion sur le sujet ne fait que commencer - à nous de la poursuivre activement. Dans l'avenir, on pourra compter sur un traitement linguistique plus poussé, des fonctions hypertexte, des capacités vocales (dictée automatique, annotation vocale de texte en hypermédia)... Mais c'est quand même à nous de définir comment nous voulons nous en servir. •

1. Voir *Circuit*, nO19, pp. 9-10.
2. Voir *Circuit*, nO27, pp. 33-34.
3. Cette distinction de niveau est décrite en détail dans Champagne, Cloutier et Vaumoron. « Traducteurs et terminologues face à l'informatisation du poste du traducteur », *L'Actualité terminologique*, vol. 20, nO4, pp. 11-13.
4. Voir « Lectures suggérées ».
5. Voir Brian Harris, « Are you Birexual? », *Language Technology/Electric Word*, nO7, p. 41.

Ou'est-ce que la prétraduction automatique?

Automatiser l'étape précédant la traduction? Une solution légère qui prouve qu'un tiens vaut mieux...

L'IDÉE de la PTA m'est venue à force de penser à la « mauvaise jonction » entre la TA classique et le postéditeur : la machine nous aide d'une main en consultant le dictionnaire et en construisant les phrases en langue d'arrivée, mais elle nous nuit de l'autre en commettant diverses erreurs qui brouillent les cartes ; et le postéditeur doit d'abord suivre le cheminement de la machine, constater ce qui ne va pas, puis faire marche arrière et reptendre le processus là où la machine a déraillé. Il y a là un travail en va-et-vient un peu incohérent, source d'un *encombrement intellectuel* pour le traducteur.

Comment pourrait-on bénéficier de l'aide de la machine sans perdre le contact direct avec le sens du texte à traduire? Une solution de compromis consiste à conserver la consultation automatique des dictionnaires et à sacrifier l'aide dans la construction des phrases (on se console en pensant que les phrases produites par la machine et jugées acceptables par le traducteur sont celles que lui-même aurait pu formuler très facilement). C'est ce qu'offre la fonction AutoTerm de TSS : consultation systématique du dictionnaire et affichage des équivalences dans une fenêtre à part, sans tentative de traduction de la phrase. De mon côté j'ai tenté une autre approche, « monofenêtre », qui consiste à produire automatiquement une *traduction partielle* du texte. En bref:

► Seuls les *mots sûrs* (en particulier le vocabulaire technique) sont traduits; ceux qui peuvent prêter à confusion (par exemple à traductions multiples, comme *number = nombre, chiffre, numéro*) sont laissés en langue de départ.

- Aucun mot ne change de place; aucun mot n'est ajouté au texte, ni supprimé.
- Dans les cas des expressions provenant telles quelles du dictionnaire, les mots sont reliés par des traits de soulignement ; elles sont donc plus faciles à identifier et à manipuler - par la suite, un simple remplacement global élimine tous les traits.

Le résultat affiché (voir figure 1) est à première vue un français absolument indigeste ; mais chose surprenante, si on le lit en pensant à la langue de départ, on recrée instantanément le texte anglais et on est tout de suite prêt à lancer notre propre traduction en manipulant la version prétraduite avec un traitement de texte. Cette coexistence floue des versions originale, prétraduite et traduite ne semble pas gêner le traducteur, probablement parce *qu'elles sont toutes trois cohérentes entre elles*; du reste, le traducteur est habitué à un certain *traitement parallèle* - qu'on pense à ce qui se passe lorsqu'on travaille au dictaphone.

Après deux ans d'expérimentation personnelle, je crois pouvoir affirmer que la PTA peut combler un vide important entre la TA classique et la traduction manuelle:

- Les traducteurs que rebute l'idée (et la réalité) d'une machine qui fait mal leur propre travail et qui les transforme en « rafistoleurs de phrases » y trouveront une intervention machine qui leur laisse l'entière initiative de l'acte même de traduire.
- Comme elle intervient très peu linguistiquement, la PTA est bien plus robuste face à des textes dont la syntaxe s'écarte de l'usage normal (textes télégraphiques, énoncés sans verbes, phrases mal écrites, codes de formatage, etc.) ; comme elle n'essaie pas de résoudre, elle risque peu de se tromper!
- La PTA est facile à mettre en œuvre et peu coûteuse.

Grâce à sa relative simplicité et à son caractère avant tout manipulateur (plutôt que linguistique), une machine à prétraduire peut en principe se plier à toutes les initiatives de l'utilisateur. C'est là une invitation pour les traducteurs à s'aventurer dans la définition: de leurs propres outils et à penser le traitement machine d'une façon plus fidèle à leur mode de travail..

Figure 1

Version prétraduite	Texte de départ
charges momentanées peuvent <u>occur</u> de façon répétée pendant le cycle opératoire mais sont de courte durée, not exceeding 1 min at any occurrence. Lorsque several charges momentanées occur within le même 1 min période et une discrete séquence ne peut pas être établi, la charge doit être assumed to être la somme de all charges momentanées occurring within that minute.	Momentary loads can occur repeatedly during the duty cycle but are of short duration, not exceeding 1 min at any occurrence. When several momentary loads occur within the same 1 min period and a discrete sequence cannot be established, the load shall be assumed to be the sum of all momentary loads occurring within that minute.

La traductique III ça s'enseigne ?

Ce qu'il faut savoir si vous songez à pousser vos études universitaires du côté de la traductique.

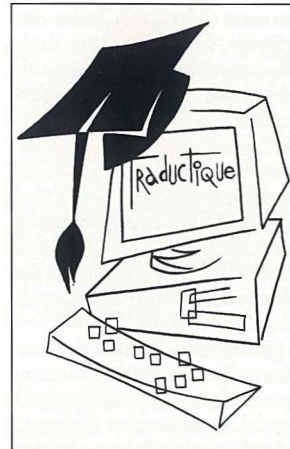
POUR les nouveaux diplômés, des connaissances en traductique sont désormais un atout pour percer le marché du travail. Et les praticiens chevronnés, peu à peu, commencent à vouloir acquérir une formation de base dans le domaine. Or, le menu universitaire est plutôt mince (surtout compte tenu de la grande importance de la traduction dans nos facultés), mais il offre quand même des ressources à envisager.

► L'université Concordia (Études françaises) est la seule à offrir un diplôme étiqueté « traductique » : il s'agit d'un nouveau certificat de deuxième cycle (30 crédits) avec option traductique, créé en 1989. Renseignements: Judith Woodsworth (514) 848-7518.

► On constate avec surprise qu'à l'Université de Montréal, naguère siège du célèbre groupe TAUM, l'enseignement de la traductique se résume à un seul cours au programme de maîtrise en traduction (Linguistique, philologie et traduction) ; un cours de terminotique est également offert. Possibilité de mémoire de maîtrise sur la traductique et de thèse de doctorat en intelligence artificielle avec option TA. Renseignements : Jean Beaudot (514) 343-7068.

► L'Université d'Ottawa (École de traducteurs et d'interprètes) offre deux cours de traductique au premier cycle de même qu'au deuxième cycle. Possibilité de mémoire de maîtrise sur la traductique. Renseignements : Ingrid Meyer (613) 564-2346.

► L'université Laval (Département de langues



et linguistique) met l'accent sur la terminotique et n'offre rien en traductique proprement dite. Renseignements: Pierre Auger, (418) 656-5323.

► Pour des études vraiment sérieuses, il faut s'expatrier: l'Université de Manchester (Center for Computational Linguistics) offre une maîtrise spécialisée en traduction automatique. MSc Course Tutor, CCLIUMIST, PO Box 88, Manchester, England M60 1QD.

► Signalons aussi Carnegie Mellon University/University of Pittsburgh: Ph. D. in Computational Linguistics, avec spécialisation possible en traductique. Linguistics Department, University of Pittsburgh, Pittsburgh, PA 15260, USA. •

XLT[®]

Traduction à la carte

**UNE RÉVOLUTION
EN TRADUCTION**

Après dix années de recherche, Socatra vous présente le premier logiciel de traduction vraiment efficace. Né de l'application rigoureuse de l'intelligence artificielle, le système XLT permet d'atteindre des performances inégalées en TAO. En outre, grâce à la carte à puce, vous ne payez que pour les mots utilisés. Une véritable révolution en traductique.

Mise au point par des traducteurs pour des traducteurs, la traduction à la carte XLT vous offre le soutien techno-linguistique que vous avez toujours recherché.

Lectures récentes

Vos lectures de la rentrée,
plus les coordonnées
de cinq revues

Pour faire suite à la liste des lectures proposées dans *Circuit* de décembre 1987, voici quelques publications et articles récents.

André Abbou (dir.), *Traduction assistée par ordinateur : Perspectives technologiques, industrielles et économiques envisageables à l'horizon 1990*, DAICADIF, Paris, 1989.

Anonyme, *A Japanese View of Machine Translation in Light of the Considerations and Recommendations Reported by ALPAC, JEIDA*, Tokyo, 1989, 197 pages (télécopieur: 03-433-6350).

Claude Bédard, « La traductique à l'heure du pragmatisme », dans *Une profession au service d'un pays*, Actes du premier congrès du CTIC, Linguatex, Montréal, 1987, pp. 123-131.

Claude Bédard, « You Trust your Morher... but YOU Cut the Cards » (ou comment déjouer les démonstrations plus ou moins truquées), dans *Language Technology/Electric Word*, n07, pp. 26-27.

Claude Bédard, « The BKB (Bilingual Knowledge Bank): A Promising New Approach to Machine Translation », dans *Coming of Age - Proceedings of the 30th Annual conference of the ATA*, Learned Information Inc., Medford NJ, 1989, pp. 437-441.

Claude Bédard, « La traductique... pour aujourd'hui ou pour demain ? », dans *Le linguiste/De Taalkundige*, vol. XXXV, 1989/3, pp. 4-14.

John Hutchins, « Recent Developments in Machine Translation " (une mise à jour à la Hutchins... exhaustive !), dans *New Directions in Machine Translation*, pp. 7-63, Foris Publications USA, Providence, 1988.

John Hutchins et Geoffrey Kingscott, « The ABC of Machine Translation - A-D » (glossaire des principaux termes et acronymes de la traductique, publié en branches), dans *Language International*, juin

1990, pp. 23-26.

Margaret King, « Traduction assistée par ordinateur », dans *La tribune des industries de la langue*, déc. 89/févr. 90, OFIL, Paris, pp. 2-4.

Geoffrey Kingscott, « The Language International Interview with Jean Gachot » (en français), dans *Language International*, décembre 1989, pp. 21-26.

Geoffrey Kingscott, « Japanese and European Experts on MT », dans *Language International*, décembre 1989, pp. 26-28.

Moïse Lévy, « Consolidating a Machine Translation Project at the Post-Implementation Stage » (essai LOGOS au Bureau de la traduction), dans *Coming of Age - Proceedings of the 30th Annual conference of the ATA*, Learned Information Inc., Medford NJ, 1989, pp. 479-487.

Christine Leonhardt, « Compact Discs : A New Means of Distributing Terminology Banks and Dictionaries », dans *L'Actualité terminologique*, vol. 3, n01, pp. 10-17.

Elliott Macklovitch, « An Off-The-Shelf Workstation for Translators », dans *L'Actualité terminologique*, vol. 3, n01, pp. 4-7.

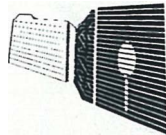
Aurèle Motard, « Le poste de travail du traducteur », dans *L'Actualité terminologique*, vol. 3, n01, p. 3.

Makoto Nagao, *Machine Translation: How Far Can it Go?*, Oxford University Press, Oxford, 1989, 150 pages.

Sergei Nirenburg, *Machine Translation - Theoretical and Methodological Issues*, Cambridge University Press, London, 1987, 350 pages.

Jean Perron, « Terminologie : un système de dépouillement terminologique », dans *Terminogramme*, n054, pp. 3-9.

Freddie Plassard, *Panorama de la traduction assistée*



MTX

LA NORME EN MATIÈRE DE GESTION DE TERMINOLOGIE

UN LOGICIEL AMÉLIORÉ DE GESTION DE DICTIONNAIRES ET AUTRES OUTILS TERMINOLOGIQUES

La firme Bytetown Consulting, de Gloucester, Ontario, offre maintenant aux traducteurs, terminologues et rédacteurs techniques le logiciel le plus perfectionné en Amérique du Nord pour la gestion de glossaires et de dictionnaires.

Grâce à MTX, les traducteurs, rédacteurs et terminologues ne sont plus tenus de quitter leur logiciel de traitement de texte pour rechercher des mots ou des expressions dans des dictionnaires, des glossaires et un système de classement manuel.

À l'aide de Mercury/Tennex version 2.0, on peut examiner, et extraire, toute entrée d'un fichier de dictionnaire ou de glossaire Lexfile, sans quitter son logiciel de traitement de texte. En outre, le fichier MTX peut contenir plusieurs millions d'entrées, n'étant limité que par DOS et la quantité d'espace de stockage disponible sur disque. Chaque entrée consiste en un terme (mot ou expression contenant jusqu'à 60 caractères) et une zone de données (formée d'un nombre illimité de champs), et peut accepter un maximum de 1900 caractères ou 50 lignes.

MTX est extrêmement souple, car il comporte un programme de gestion de clavier intégré, ainsi qu'une fonction de mise en ordre alphabétique automatique, et il accepte les caractères accentués.

MTX peut actuellement s'exploiter avec la plupart des logiciels de traitement de texte, dont WordPerfect, MultiMate, Visio 4, Volkswriter 3, XYWrite III, Microsoft Word, Word Wand, Palantir 3, et WorldWriter.

Une longue liste de glossaires bilingues compilés existe déjà, et elle s'allonge constamment; en outre, vous pouvez vous procurer le dictionnaire Harraps Anglais-Français et divers dictionnaires Collins bilingues, en plusieurs paires de langues.

Bytetown Consulting

2660, Southvale, bureau 301A
Ottawa (Ontario) X1B 4W5
Téléphone: (613) 733-5970
Télécopieur: (613) 737-7704

par ordinateur, Électricité de France, Paris, 1989, 176 pages.

Comment s'abonner?

Ces références vous donnent envie de vous abonner? Voici quelques adresses utiles.

Electric Word
Box 70486
1007 KL Amsterdam
The Netherlands
50 \$ US par année

Language International
John Benjamins North America
821 Bethlehem Pike
Philadelphia, PA 19118, USA
45 \$ US par année (65 \$ pour institutions)

La tribune des industries de la langue
Observatoire des industries de la langue
61, rue de Vaugirard
75006 Paris (France)
350 FF par année (600 FF pour les institutions)

L'Actualité terminologique
Centre d'édition du Gouvernement du Canada
Approvisionnement et Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS9
12,95 \$ par année

Terminogramme
Ministère des Communications
Diffusion des publications
c.P. 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
25 \$ par année

NE CHERCHEZ PLUS!

*Adoptez une solution éprouvée
répondant à vos attentes pour
informatiser la gestion de vos dossiers
de terminologie, vos ouvrages de
référence ou votre bibliothèque*

Le Terminologue^{md}

Le plus complet des progiciels de
gestion de terminologie

À "avant-garde de la terminologie
assistée par ordinateur
sur Macintosh[™] et IBM^{md}

Le Terminologue peut fonctionner en réseau et traiter plus d'un million de fiches selon la capacité du disque rigide ou du disque optique utilisé; il permet jusqu'à 30,000 caractères par rubrique ou zone; il permet l'insertion facile d'illustrations dans les dossiers. Une même base de données peut servir à la gestion de plusieurs lexiques différents.

Jean-Guy Grenier
Etablissements Blumen
(514) 628-0472



en traductique

Recherche et texte :
Claude Bédard
Direction et coordination:
Pierre Marchand
Révision et correction:
Josée Ouellet Simard
Direction artistique et
illustrations: Lise Gascon
Éditique : Mardigrafe inc.
Impression: Litho Acme inc.

Publicité: Anne-Marie Malbœuf
Qean Séguin et Associés [514] 748-6561
Numéro hors série publié par
Circuit - Société des traducteurs du Québec, 1140, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 1060, Montréal (Québec) H3A 1M8
(514) 845-4411
Septembre 1990



TRADUCTIX

services conseils
en traduction
assistée par ordinateur

Claude Bédard
Président
Danièle Laflamme
Adjointe à la recherche

2705, boul. Édouard-Montpetit,
app. 11 Montréal (Québec)
Canada H3T 1J6
(514) 738-8861
Télécopieur (514) 871-1269

Ne restez pas hors-circuit !

Veuillez m'abonner à Circuit, magazine d'information sur la langue et la communication (un an, 4 numéros: 20 \$; extérieur du Canada: 30 \$). (Écrire en majuscules.)

nom

adresse

code postal

signature

date

Chèque ou mandat
à l'ordre de
« Circuit STQ »

Circuit
Société des traducteurs du Québec
1140, boul. de Maisonneuve ouest
Bureau 1060, Montréal (Québec) H3A 1M8

MULTISCRIP/ LA LANGAGERIE

Membre du réseau international ALPNET
Member of ALPNET Worldwide Network



Mettez-vous à l'heure du village planétaire

MultiscriptLa langagerie offre déjà une gamme complète de services linguistiques à des sociétés canadiennes et internationales, dans les secteurs les plus divers.

Notre cabinet est membre d'ALPNET Worldwide Network, un solide réseau de cabinets de traduction implantés dans neuf pays. Forts de cette synergie, nos professionnels sont à même de répondre à tous vos besoins - traduction, mais aussi révision, rédaction, adaptation, terminologie et éditique - et cela dans les combinaisons de langues les plus variées.

Votre entreprise attache une grande importance à la qualité de sa communication écrite? Alors, traitez vos traductions avec le même soin: communiquez avec nous, et nous verrons ensemble comment vous pouvez parler au monde...

We Help You Communicate With The World

2020, rue University
Bureau 2500
Montréal (Québec) H3A 2A5
(514) 844-8820
Télécopieur: (514) 844-8084

231, rue Regent
Bureau 204
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 3W8
(506) 458-8251
Télécopieur : (506) 458-9185

CRITÈRES

Impeccabilité

(nous sommes en mesure de fournir des textes typographiés, des prêts-à-reproduire et des prêts-à-photographier)

Transparence

(pour éviter que le texte ait l'air d'avoir été «traduit»)

Correction

(grammaticale, syntaxique, orthographique et stylistique)

Exactitude

(notamment grâce à la recherche et à la documentation)

Créativité

(dans tous les cas utiles ou nécessaires)

Fidélité

(à l'esprit du texte)

LINGUA

Traduction • Adaptation • Rédaction • Révision • Terminologie
Traitement de textes • Micro-édition • Photocomposition • Prêt-à-photographier

Échappées sur le futur

- 2-3 octobre 1990, Montréal (Québec) - Séminaire du Comité d'action pour les français dans l'informatique (CAFI), La convivialité, nécessité des années 90 ; porte sur les interfaces personne-ordinateur - aspects linguistiques, culturels et technologiques. Exposition et démonstrations. Participation limitée à 200 personnes; également tarif étudiant. Secrétariat : Annie Côté, Centre de linguistique de l'entreprise, bureau 2304, 1110, rue Sherbrooke ouest, Montréal H3A 1GB. Téléphone: (514) 844-2691 ; télécopie: (514) 982-8025.
- 2-4 octobre 1990, University of Trier (West Germany) - TKE'90, Second International Congress, Terminology and Knowledge Engineering: Applications, organized by the Association for Terminology and Knowledge Transfer and the International Information Centre for Terminology (Infoterm). Congress Secretariat: Gesellschaft für Terminologie und Wissenstransfer, Universität Trier, Postfach 3825, D-5500 Trier, West Germany or Infoterm, P.O. Box 130, A-1021 Vienna, Austria. Telephone: (43 222) 267 535-309. Fax: (43 1) 267 552.
- 5-6 octobre 1990, Luxembourg - Réunion internationale des gestionnaires de banques de terminologie.

- 17-21 octobre 1990, Nouvelle-Orléans (États-Unis) - 31^e Congrès annuel de l'American Translators Association (ATA), Looking ahead to 1992. Renseignements : ATA, New York, téléphone: (914) 941-1500 ; Leslie Wilson, coordonnateur, téléphone: (512) 345-0622.
- 24-27 octobre 1990, Québec - Congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED).
- 25-26 octobre 1990, Suisse - 16^e Colloque annuel de l'Association Internationale Langue et Économie, Langues et relations économiques internationales.
- 29-30 octobre 1990, Waterloo - 6th Annual Conference of the University of Waterloo Centre for the New Oxford English Dictionary.
- 2-3 novembre 1990, Toronto (Ontario) - Congrès annuel de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO), L'excellence : le contexte et les moyens. Secrétariat : Michelle Gauthier, ATIO, 1, rue Nicholas, bureau 1402, Ottawa K1N 7B? Téléphone: (613) 233-6395; télécopie: (613) 233-7473.
- 21-24 novembre 1990, Montréal (Québec) - Colloque international de la Société des traducteurs du Québec et de l'Office de la langue française, Les industries de

la langue - Perspectives des années 1990. Organisé en collaboration avec les observatoires québécois, canadien, français et wallon des industries de la langue; le Secrétariat d'État du Canada; le ministère des Communications du Québec; l'Agence de coopération culturelle et technique de France. Frais de participation : 150 \$ CA avant le 1^{er} octobre ; 200 \$ CA après cette date ; 75 \$ CA, tarif étudiant. Secrétariat: Édith Girard, Colloque international sur les industries de la langue, Office de la langue française, c.P. 316, Tour de la Place-Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1GB. Téléphone: (514) 873-7370 ; télécopie: (514) 873-3488.

- Novembredécembre 1990, Alexandrie (Égypte) - XIV^e Biennale de la langue française.
- 23-26 mai 1991, Ottawa (Ontario) - États généraux de la traduction au Canada! Summit Conference on Translation in Canada, parrainés par le Secrétariat d'État du Canada. Renseignements: Henri Frida:, Secrétariat général, États généraux de la traduction au Canada, Langues officielles et Traduction, 15, rue Eddy, pièce 7E6, Hull (Québec) K1A 0M5. Téléphone: (819) 997-2966 ; télécopie: (819) 953-9585.

N.K.

Une belle ligne de vie

ET QUE la fête continue! Inaugurée le 15 février dernier, l'année du cinquantenaire de la STQ se poursuit en festivités. Ce 1^{er} juin, lancement de la dense histoire de la STQ, *Les Alchimistes des langues* ! Dans cette salle vivante de tant de participants, on ne savait plus qui était le plus ému... L'auteur, Jean Delisle ? Les bâtisseurs des années 40, 50, 60, 70 ou 80 ? La relève des années 90, celle de l'an 2000 ? C'était une nouvelle page d'histoire et de ferveur que ce rassemblement.

Et que la profession vive ! Tout juste quelques demi-heures après la clôture du Congrès CTIC, en ce 2 juin 1990, la dynamique estivoise reprend. Assemblée générale! Excellent bilan, création d'une Section des interprètes judiciaires, un dossier de la reconnaissance professionnelle qui se présente on ne peut mieux, informe-t-on... Satisfaction des plus justifiée du président sortant, Richard Kromp. Puis, élection à la présidence de

l'active Berry Cohen. Les années 90 ne peuvent être mieux engagées.

Et que la reconnaissance se sache! C'est ce lundi 4 juin que la STQ l'apprenait, que le journal *La Presse* l'annonçait. L'Office des professions recommandait, en effet, la création d'une Corporation des

traducteurs, interprètes et terminologues. Mais quel *scoop* ç'aurait été durant le Congrès CTIC ou à l'Assemblée générale même! Pour l'ex-président et chargé du dossier, Richard Kromp, l'essentiel est là : le dénouement. •

N.K.



dactylographe rapide MR inc.

7305, AVENUE FIELDING
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4V 1R7
TÉLÉPHONE: 482-6751

- AES 7300 / 7200
- MICOM 3004/2001
- WordPerfect (modem)

Transcription.

Impression au laser.

Télécopieur, 482-7572 •

La TPS : le Minotaure, version 91

Vous êtes indépendant? pigiste? propriétaire de cabinet? donneur d'ouvrage? Vous n'êtes pas à l'abri de la TPS.

QU'ON se le tienne pour dit: les baricades ne seront d'aucune utilité contre la TPS, le 1^{er} janvier prochain. Le Minotaure, version contemporaine, emménagera pour de bon dans le labyrinthe fiscal et réclamera non plus les 7 jeunes gens, mais les 7 pour cent qui, pour l'heure, devraient assouvir son terrible appétit. Pas même vous, qui vous adonnez paisiblement à vos occupations langagières dans le secret de votre tanière, ne serez épargnés. Et pas non plus de Thésée capable de pourfendre le monstre - ou nos sénateurs seraient-ils de trempe à...?

Bref, autant se faire à l'idée de ce chambardement fiscal. Et il n'est pas exagéré de parler de chambardement dans les circonstances puisque les indépendants, les pigistes, les cabinets seront désormais contraints de jouer le rôle ingrat de percepteurs en plus de celui de contribuables, dans lequel ils s'illustrent déjà!

Même si le naufrage de l'Accord du Lac Meech et «l'été des Indiens» dament le pion à la TPS depuis un certain temps, les médias ont abondamment traité de la nouvelle taxe. Les plus avisés d'entre vous auront donc déjà pris leurs dispositions pour se conformer aux exigences de la loi et les mieux nantis auront confié cette délicate mission à leurs comptables. Il n'est cependant pas inutile de passer en revue les aspects de la TPS qui nous touchent plus particulièrement, à titre de professionnels, et de profiter des mois qui restent pour nous livrer à la planification.

Les perspectives

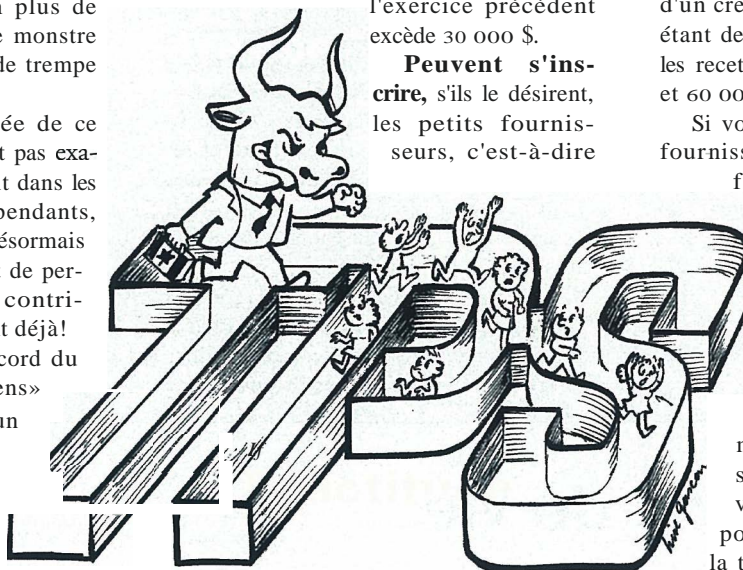
Le secteur des services n'était jusqu'à maintenant assujéti à aucune taxe, ni fédérale ni provinciale. Les perspectives sont donc peu réjouissantes pour les professionnels des services langagiers puisque, contrairement aux fabricants qui, eux, seront soulagés de la taxe fédérale de vente, ils ne pourront se prévaloir d'aucune réduction de taxe qui leur permettrait de diminuer leurs tarifs de façon à compenser la TPS. Le contrecoup de la taxe sera donc entièrement absorbé par les acheteurs de services langagiers, et l'on

peut se demander si cette nouvelle règle du jeu ne sera pas un élément dissuasif dans la décision, souvent discrétionnaire, de faire traduire un document.

L'inscription

Doivent s'inscrire aux fins de la TPS les personnes, les entreprises et les organismes dont le montant des recettes annuelles découlant de la vente de produits et de services taxables au cours de l'exercice précédent excède 30 000 \$.

Peuvent s'inscrire, s'ils le désirent, les petits fournisseurs, c'est-à-dire



ceux dont les ventes annuelles taxables de l'exercice précédent sont de 30 000 \$ ou moins. Ils seront tenus au respect de ce choix jusqu'à la fin de l'exercice en cours et pour l'exercice subséquent.

Il est à noter qu'aux fins du calcul des recettes annuelles, les associés membres d'une société de personnes et, de façon générale, les personnes apparentées sont considérés comme une seule et même entité et ne peuvent s'inscrire à titre individuel.

Si, donc, les revenus que vous rapportent vos activités de pigiste, d'indépendant ou les activités d'un cabinet dans lequel vous êtes associé sont supérieurs à 30 000 \$, vous ou le cabinet en question devez vous inscrire. Si, par ailleurs, ces revenus sont de 30 000 \$ ou moins, l'inscription est facultative. Le cas échéant, quels avantages pourrait présenter l'inscription? Premièrement, elle vous per-

mettra de recouvrer la TPS que vous versez à l'égard des achats que vous effectuez en vue de fournir des services impossibles. Deuxièmement, vous pourrez vous prévaloir du crédit forfaitaire offert, dans le but de faciliter la transition, aux petites entreprises - c'est-à-dire celles dont le chiffre d'affaires n'excède pas 2 millions de dollars. La consolation est cependant bien mince puisqu'il ne s'agit que de 0,5 pour cent de vos recettes, jusqu'à concurrence d'un crédit de 1 000 \$, le crédit minimum étant de 300 \$ pour les fournisseurs dont les recettes s'échelonnent entre 30 000 \$ et 60 000 \$.

Si vous appartenez à la catégorie des fournisseurs pour qui l'inscription est facultative, tenez compte dans votre décision des formalités et du labeur comptable qu'exige l'application de la TPS ainsi que du régime auquel sont assujéti la plupart de vos clients. S'ils sont exonérés de la TPS (petits fournisseurs, organismes sans but lucratif, établissements d'enseignement, services de santé, etc.), ils préféreront que vous le soyez aussi puisqu'ils ne pourront réclamer de crédit relatif à la taxe sur les intrants qu'ils auront payée. S'ils ne sont pas exonérés, votre décision leur sera probablement indifférente... à moins qu'en optant pour le statut de petit fournisseur, vous haussiez vos tarifs de façon à compenser l'impossibilité pour vous de réclamer le crédit de taxe sur les intrants.

Si vous n'avez pas reçu de formulaire d'inscription, adressez-vous sans tarder à l'un des bureaux de l'accise de Revenu Canada pour obtenir les renseignements qui vous permettront de prendre une décision éclairée. •

Au prochain numéro : la situation des indépendants et des pigistes, des exemples concrets... et la TPS québécoise!

Josée Ouellet-Simard

Les renseignements qui ont permis de réaliser cette synthèse proviennent en partie des publications de Price Waterhouse et de Peat Marwick Thome relatives à la TPS.

La haute actualité des industries delalangue

QUE sont les industries de la langue ? **Circuit** en a déjà longuement traité dans sa livraison de septembre 1988. Mais quels sont les enjeux économiques et culturels de ces industries nouvelles? Quelles conséquences vont-elles avoir sur le français dans le monde et, notamment, dans les milieux de travail? Comment leur développement se poursuit-il?

Colloque international il y aura sur le sujet en novembre prochain. L'objectif: sensibiliser scientifiques, industriels, financiers et praticiens du langage aux nouvelles techniques mises à leur disposition, et ce, pour une meilleure diffusion du français et une efficace vulgarisation de l'information dans les secteurs reliés à ces industries.

Pour en parler, quelque 80 experts de divers milieux - universitaire, industriel et gouvernemental - et tant de l'Europe, de l'Afrique francophone que du Canada et du Québec. Les grands réalisateurs ? L'Office de la langue française et la Société des traducteurs du Québec. (Voir précisions à « *Échappées sur le futur* ») •

Solution de l'énigme « bébé »

La photo du bébé parue en page 11 du numéro 29 (juin 1990) aura conservé son mystère le plus total. Aucun membre, en effet, n'a pu découvrir de qui il s'agissait. C'était pourtant bien simple! Il suffisait d'admirer la chevelure bouclée et abondante, le front bombé et audacieux, le regard triste, mais décidé, les joues saines et pleines, le nez droit et froid, la bouche entrouverte et prête à parler (déjà !), les bras et les mains potelés. On aura reconnu, bien sûr, Raymond Frenette. •



Notes et contrenotes

Après le virus informatique, la virgule spontanée*. **La Presse** du 11 juillet dernier nous informe que le cas le plus récent s'est produit à Québec, pendant l'impression de la Gazette officielle. Le législateur avait prévu accorder certains avantages aux travailleurs affectés à la construction de centrales électriques thermiques ou nucléaires (comprendre: les travailleurs affectés aux centrales destinées à produire de l'électricité au moyen de procédés uniquement thermiques ou nucléaires). Horreur! La Gazette imprime l'expression centrales électriques, thermiques ou nucléaires (qui veut dire: les travailleurs affectés aux centrales électriques de toute nature, y compris les thermiques et les nucléaires). Comme le Québec ne construit pratiquement pas de centrales thermiques ou nucléaires, mais qu'il possède beaucoup de centrales hydroélectriques, l'erreur pourrait - du moins théoriquement - coûter 650 millions de dollars aux contribuables québécois.

D'après **La Presse** du 12 juillet, les services juridiques du ministère québécois du Travail ont expliqué que la très coûteuse virgule est apparue « spontanément » à l'étape de l'impression. Ce nouveau cas de génération spontanée a semé l'émoi chez tous les langagiers. Puisque personne dans l'Administration ou ailleurs ne semble avoir été à l'origine de cet ajout malencontreux, il faut en conclure qu'aucun de nous n'est à l'abri de la virgule spontanée. L'alerte est donnée, soyez sur vos gardes. **Circuit** vous informera dès qu'un autre signe de ponctuation aura lui aussi décidé de se parthénogénérer.

*À ne pas confondre avec la virgule Holt3nre.

« J'aimerais rapporter une prostituée pour mes enfants à Montréal. Qu'avez-vous à me proposer? » Imaginez la tête du vendeur ou de la vendeuse à qui vous faites cette demande, surtout si vous êtes en France, dans un magasin de jouets. C'est pourtant, croit **The Gazette**, ce qu'il faut demander lorsqu'on veut acheter une poupée en France.

Dans un grand dossier que le quotidien anglophone de Montréal publiait le 14 juillet (0, les lecteurs ont pu apprendre toutes les subtilités qui distinguent le français de France de celui du Québec. Pour mieux les résumer, le journal présente un tableau synoptique divisé en quatre colonnes: terme anglais, terme « joul », terme « proper Quebec » et terme de « France ». À en croire le tableau, il y a donc deux sortes de français québécois (le « joul » et le « proper Quebec »), mais une seule sorte d'anglais et une seule sorte de fran-

çais de France, ce qui donne à entendre que le parler populaire est une exclusivité du Québec, le reste du monde anglophone et francophone s'exprimant en toutes circonstances d'une seule et unique manière, soit la plus châtiée que l'on puisse imaginer.

Scion **The Gazette**, donc, « doli » se dirait « catin » en joul, « poupée » en Québécois correct et « prostituée » en français de France. On devine aisément que l'auteur du tableau s'est fourvoyé dans l'interprétation des sens propres et figurés que les mots « catin » et « poupée » possèdent en France comme au Québec et dans tous les autres pays francophones. Le reste du tableau est truffé d'erreurs aussi flagrantes, ce qui en dit long sur les connaissances linguistiques du seul quotidien anglophone de Montréal. Dommage quand même puisque **The Gazette** tentait d'expliquer les progrès accomplis par le français québécois dans la conquête de ses lettres de noblesse.

Le journal français **Libération**, fondé rappelons-le par Jean-Paul Sartre, publiait le 18 mai dernier une annonce publicitaire pour une voiture Ford. Le slogan proclamait: « Aérostar by Ford, made in the U.S.A. ». Suivait le texte, qui commençait ainsi: « La législation nous l'imposant, nous sommes obligés de traduire, plus prosaïquement, par: L'Aérostar est fabriqué aux USA par Ford. Avec toutes nos excuses, et en espérant que cela n'aura pas troublé votre rêve ».

L'histoire me rappelle celle d'un touriste américain qui demanda un jour à Montréalais la façon de prononcer l'odonyme « Beau-bien ». Après que le Montréalais se fut excusé, l'Américain tomba dans un profond état de ravissement phonique. Il y a longtemps que les linguistes ont analysé le phénomène; certains lui ont même donné un nom: la « valeur de charme des langues étrangères ». Un traducteur dont les clients connaissent la langue de départ a souvent à convaincre ces derniers que telle ou telle traduction n'est pas nécessairement « plus prosaïque » que la formule originale. Cet effet de charme ne se rencontre que chez ceux qui n'ont pas encore intériorisé leur langue seconde. De route façon, les polyglottes - on l'aura deviné - ne sont pas les premiers consommateurs de traduction. Telle est la difficile tâche du traducteur, qui doit comprendre les perceptions de son client tour en répondant aux besoins réels du lecteur, lequel ne compare pas toujours l'original et la traduction. •

Pierre Marchand

Des mots

Chronique dirigée par Michel Vallée

« Swap » : échange ou troc, lequel l'emportera ?

IL EXISTE fondamentalement deux acceptions du terme *swap* en anglais dans le domaine financier. La première désigne un échange de titres dans un portefeuille de valeurs mobilières afin de tirer parti de l'évolution du marché. On parle alors de substitution. Cette acception ne semble pas poser problème.

La seconde, spécifique au marché des changes, désigne l'échange de deux monnaies sur le marché au comptant avec promesse d'effectuer l'échange inverse à une date et à un cours donnés. Le français a tiré deux sens de cette deuxième acception. Le premier se rapporte spécifiquement aux transactions entre banques, surtout centrales, et met en cause des accords de crédits. Le second ne désigne que la simple opération d'achat et de vente simultanés.

Un arrêté du ministère de l'Économie et des Finances de France (septembre 1973) a normalisé l'expression crédit croisé pour désigner le premier sens. On trouve également la graphie crédits croisés. Le *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*, de Fernand Sylvain, répertorie également l'expression crédits réciproques.

Cependant, crédit croisé étant trop limitatif ne pouvant désigner l'opération de *swap* simple, à savoir le seul échange temporaire de devises, la Banque de France, dans sa note d'information n° 35, propose les équivalents mise en report et prise en report. Dans la même veine, le *Lexique de la banque et de la monnaie* de l'OLF propose opération de report.

Malheureusement, il semble que ces expressions n'ont pas remporté le succès escompté : le mot « swap » continue d'avoir cours et, en s'étendant à d'autres domaines, a donné naissance à de nombreuses expressions dont *swap de taux d'intérêt*, *swap de devises*, *dépôt-swap*, etc.

Dans un arrêté officiel de la République française daté du 31 janvier 1990, le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget a normalisé le terme échange financier comme équivalent de *swap*. Il propose également de remplacer le qualificatif « financier » par l'objet du swap lorsqu'il s'agit d'une opération particulière. C'est ainsi que nous aurons des échanges cambistes, des échanges de créances, etc. Notons également que la

République française conserve crédit croisé pour désigner l'échange temporaire entre banques centrales.

Au Québec, cependant, on a constaté que, dans le domaine économique, l'échange se fait généralement contre rémunération et avec un bénéfice, cette rémunération étant en numéraire. Par ailleurs, le terme échange, associé aux échanges internationaux de marchandises et de devises, a une acception globale qu'il est difficile de ramener au seul sens de *swap*, même si on le qualifie de financier. La notion d'échange de devises, par exemple, opération monétaire, ne correspond pas au *swap* de devises, qui est une opération financière avec ses conditions propres. Notons enfin que les échanges sont strictement comptabilisés et qu'ils figurent dans les comptes nationaux des divers pays. Il semble donc que ce serait ajouter à la confusion que d'attribuer à échange une extension de sens trop proche de celui qu'il possède déjà.

Restait donc troc. Le troc est, par définition, un échange sans rémunération en numéraire. Il suppose un accord entre deux parties selon des règles établies par elles et pouvant porter sur le bien de leur choix. En cela, il se rapproche davantage de l'opération de *swap*. Il est donc aisé, moyennant une extension de sens, de le proposer comme équivalent. En effet, 1) le troc, comme le *swap*, est un accord bipartite non régi par des règles internationales ; 2) comme le *swap* également, il suppose un échange de biens sans intervention d'une rémunération en numéraire ; 3) contrairement à échange, il a un sens restreint dans le domaine économique et n'est pas utilisé dans d'autres domaines ; 4) contrairement aux échanges, les trocs, comme les *swaps*, sont des opérations hors-bilan, qui ne changent pas l'équilibre des comptes.

Ajoutons que, dans son sens actuel, troc est réservé au commerce international et ne déborde pas, comme échange, sur le domaine monétaire ou financier. Il est donc plus facile d'en étendre le sens au domaine financier, d'autant plus que les *swaps* tendent à quitter l'arène des marchés des changes pour tomber dans celle des marchés de capitaux en général. Par ailleurs, troc ne pose aucune difficulté de dérivation ; il peut s'adapter à toutes les

expressions actuelles construites à partir du mot *swap*.

Cependant, il est impossible d'utiliser troc seul pour traduire le concept de *swap*. C'est pourquoi l'OLF a adopté le syntagme troc financier. Quant aux expressions dérivées, elles pourront être construites à partir de troc sans le qualificatif puisque l'objet de l'opération suffira à identifier le domaine. Etant donné la prolifération de dérivés de *swaps* et la tendance, dans les domaines financiers, à créer continuellement de nouveaux instruments, l'OLF (*Gazette officielle du Québec* du 12 mai 1990) propose de conserver la forme des emprunts actuels en remplaçant *swap* par troc (voir tableau). Cela permettrait la formation de nouveaux syntagmes sur le même modèle à mesure de la création des nouveaux types d'instruments. ■

Betty Cohen

Recommandations de l'Office de la langue française

Troc financier : opération de change caractérisée par l'achat au comptant d'une monnaie étrangère et sa vente simultanée à **terme** (ou inversement), généralement exécutée pour obtenir une garantie de change. Anglais : swap.

Troc de devises : troc financier par lequel deux entités s'échangent une dette de même montant dans des monnaies différentes, se versent les intérêts respectifs pendant la durée de l'opération et se rééchangent le capital à l'échéance. Anglais : currency swap.

Troc de taux d'intérêt : troc financier par lequel deux entités, ayant contracté des emprunts selon des modalités de taux d'intérêt différentes, s'échangent le service de leur dette en compensant périodiquement le montant des intérêts dont elles deviennent ainsi mutuellement redevables. Anglais : interest rate swap.

Troc-dépôt : troc financier par lequel un investisseur, ayant besoin de fonds dans un pays étranger pour une période donnée, achète la monnaie désirée sur le marché au comptant en concluant simultanément la vente de cette monnaie à terme, de façon à fixer son taux de change. Anglais : swap deposit ; swap and deposit, swapped deposit.

Troc bancaire : troc financier consistant en un échange temporaire entre banques centrales d'un certain montant de leurs monnaies respectives dans le but de soutenir le cours de change de l'une d'elles. Anglais : swap ; swap and deposit. Note : le terme **crédit** croisé est également utilisé dans ce sens.

Des revues

Chronique dirigée par Zélie Guével avec la collaboration de Stéphane Loysel

META célèbre son 35^e anniversaire et reproduit les actes du colloque international « La traduction prolifère », organisé pour marquer cet événement (Université de Montréal, octobre 1989). Une trentaine de communications, depuis « L'Europe en neuf langues : champ d'affrontements et ferment d'intégration linguistiques » jusqu'à « La traduction est-elle civilisatrice? Fonctions de la traduction et degrés de civilisation ».

O

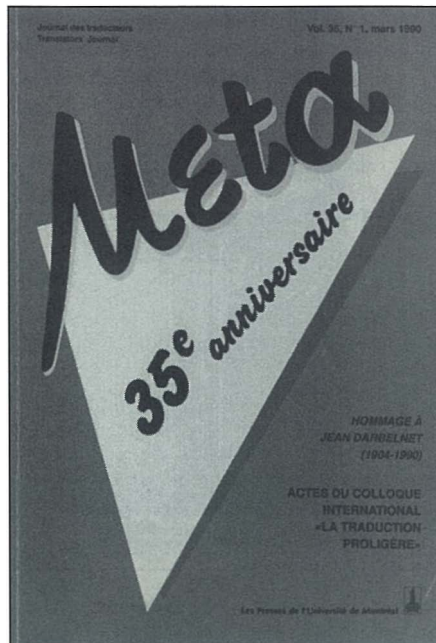
La quatrième livraison de TTR comporte une dizaine de textes sur le thème « L'erreur en traduction ». Signalons, dans le texte de présentation, l'invitation faite aux praticiens à « abandonner leur discrétion en matière de théorie et à déterminer par eux-mêmes ce que sont en traduction le " bien " et le " mal " ».

O

Terminologie et traduction (1989,2) nous propose un imposant dossier (300 pages) sur la féminisation dans les langues officielles de l'Europe, 1^{er} « un des phénomènes linguistiques les plus marquants de cette seconde moitié du XX^e siècle pour les pays occidentaux ». Remarquons, au passage, sous la plume de Georges Dumézil, l'article intitulé: « Madame Mitterrand ? Madame Fabia ? ». Le numéro 3 de la même année, tout aussi volumineux, couvre trois sujets: informatique et multilinguisme ; la terminologie dans les administrations et les entreprises; les télécommunications. À noter, ces deux articles: « Systèmes opérationnels en traduction automatique » et « Que doit-on attendre du traitement automatique du langage naturel? », ainsi qu'un vocabulaire de la télé-détection (anglais, français, espagnol; 50 termes définis) et un lexique français-néerlandais concernant l'Union postale universelle.

O

Au sommaire des deux dernières livraisons de Babel (35,4 et 36,1) : « *Translation and Mass Communication: Film and TV Translation as Evidence of Cultural Dynamics* » ; « *Literalism: Non "Formai-Equivalence"* » ; « *Creativity in Simultaneous Interpretation* » ; « *Ernst Bloch's "The Principle of Hope": A Review of and Comment of the English Translation* » ; « *Hungarian Literature in Translation: A historical Survey* » ; « Traduction biblique et genèse linguistique ». Notons aussi, sous la rubrique Forum, l'article « *Professional Examination for Professional Translators* », dans



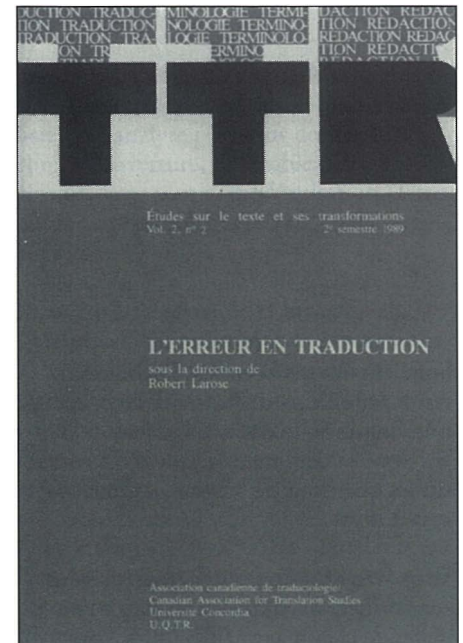
lequel le professeur Sager traite de la nécessité pour les associations de traduction d'administrer leurs examens.

O

La deuxième livraison de Terminologies nouvelles porte sur la formation en terminologie (Canada, Belgique, France, Québec, Haïti, Suisse). On y annonce la création d'un module africain du Réseau international de néologie et de terminologie (RINT).

O

La Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée (9,2) reproduit les communications d'un colloque sur les systèmes de classement des données linguistiques qui s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal en mai 1989). Au sommaire: « Critères de classement pour une banque de terminologie spécialisée » (Banque du Canada) ; « Mise au point et



utilisation d'un système de classement détaillé » (Banque mondiale) ; « Le rôle et la classification dans la banque de données terminologiques de Termcat » ; « Le système de classement Termium » ; « Conception d'un système de classement à la Commission des communautés européennes » ; « Le classement des termes: problèmes particuliers à la terminologie juridique » ; « IBMOT : une base de données en entreprise privée » et « Hiérarchisation des domaines et mise à jour du système de classement de la BTQ ».

O

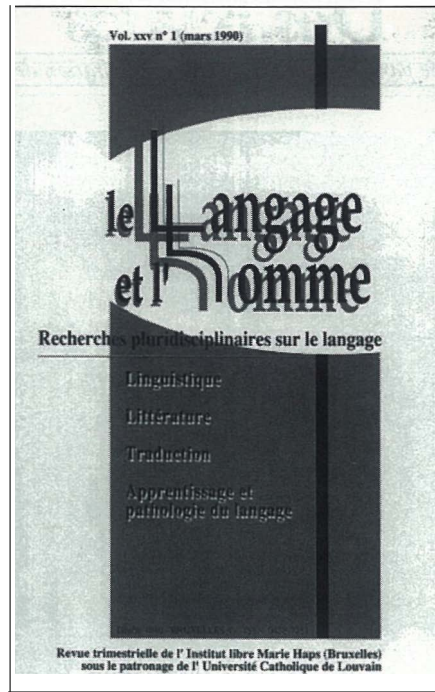
Le Bulletin du Conseil de la langue française (7,1) fait le compte rendu d'un séminaire sur l'aménagement de la langue au Québec (Mont-Gabriel, décembre 1989). Celui-ci a mis en évidence la nécessité d'amorcer un aménagement de la langue générale et de réunir les données



JURICOM

Traduction juridique
Rédaction • Conseil

2015, rue Peel, bureau 1120, Montréal, P.Q. H3A H8
Téléphone: (514) 845-48341 Télécopieur: (514) 845-2055



linguistiques québécoises. Le bulletin traite par ailleurs de l'encre de coopération linguistique entre le Québec et la Belgique et commente un ouvrage récent sur les questions de langue au Québec de 1759 à 1850.

O

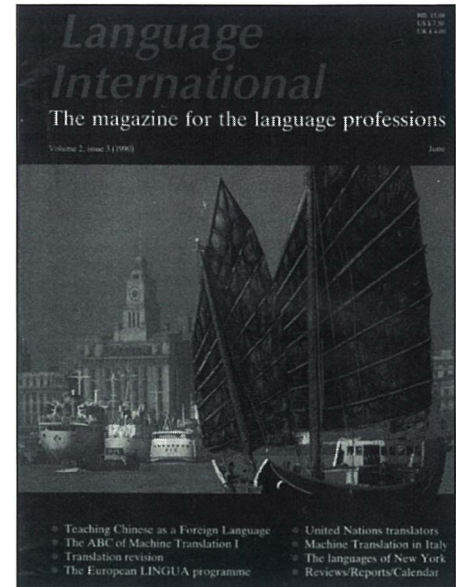
Vous avez toujours voulu en savoir plus sur l'origine des appellations des bouteilles de champagne (magnum, jéroboam, etc.) ? Un article de La francisation en marche (8,3) vous livre quelques pistes étymologiques (sans toutefois dissiper tout le mystère). Le dossier principal de ce numéro concerne les examens de français administrés par l'OLF aux membres des ordres professionnels.

O

Informatio (r9,r) traite notamment de l'intégration des terminologies au sein de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario et signale le regroupement de traducteurs dans le domaine pharmaceutique et celui de l'automobile. Autres sujets abordés: « *Wp 5.0/5.1: The Easy Way to a Bilingual Keyboard* » et « *New Tables Feature and Improved Manual Make 501 a Good Choice* ».

O

Le langage et l'homme (25,r) marque son 25^e anniversaire en faisant peau neuve.



Parmi les titres proposés: « *The Chinese Script. Its Impact on the Development of Specialized Languages and Terminology in East Asia* » (1^{re} partie) et « L'histoire du vocabulaire scientifique en France » (note technique sur une recherche en cours).

O

Le linguiste (35,4) reproduit quelques-unes des communications présentées au colloque « Le traducteur juré », qui s'est tenu en Belgique en février 1989.

O

Signalons que Traduire (r4r), publié par la Société française des traducteurs, contient un lexique anglais-français des termes boursiers.

O

Termiglobe (r3,2) nous explique le fonctionnement des satellites de télécommunications (texte accompagné d'un lexique anglais-français). En complément: un article sur l'emploi de la locution *faire*

défait. Le numéro précédent (r3,r) présentait les divers emplois du verbe *informer*, ainsi qu'un article sur les acronymes et les abréviations.

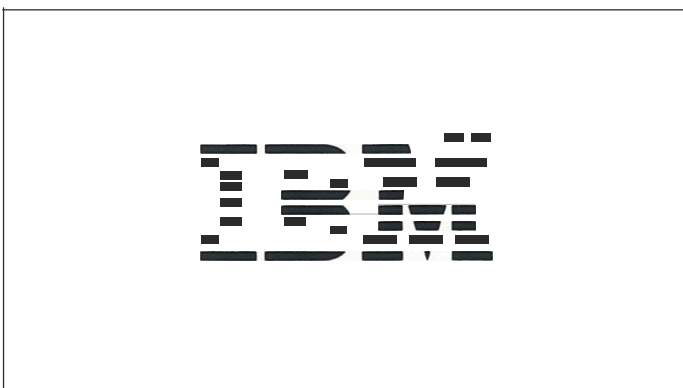
O

Parmi les nombreuses informations présentées dans *Language International* (2,2 et 3), relevons un article sur les recherches françaises en traduction automatique, une entrevue avec le directeur général des services de traduction des Communautés européennes (Eddy Brackeniens), des observations sur la révision et le début d'un guide alphabétique sur la traduction automatique.

O

Risquevez-vous la lecture des huit pages de Terminologie comptable (26), qui fait le point sur le risque en vérification et offre en complément un bref article sur la convivialité (*user JTendfiness*)?

O



Traduction
Josée Ouellet Simard, MBA

Membre agréée de la
Société des traducteurs du Québec

458, rue de Guyenne
Laval (Québec)
Tél. : (514) 663-8448

Finance **comptabilité, gestion, vérification, fiscalité**, immobilier

Traitement de texte, éditique
Impression laser, postscript.
Rédaction, révision

de l'allemand et du français, également en Suisse. (Mouton de Gruyter)

D

International Journal of the Sociology of Language (82) nous propose un dossier intitulé « *Aspects of Korean Linguistics* ». Signalons, entre autres, ces deux articles: « *Language Policies In North Korea* » et « *Bilingualism and Bilingual Education: the Case of the Korean Immigrants in the United States* ».

□

À noter, dans *Language Problems and Language Planning* (14,1) : « Les langues africaines dans la nouvelle francophonie ». L'auteur préconise une politique d'alphabetisation dans les langues nationales africaines : « Il n'est pas absolument requis pour les besoins de l'unité et de la démocratie que les citoyens d'un pays parlent tous une seule et même langue et qu'en plus cette langue leur soit étrangère. »

D

La linguistique (26,1), revue de la Société internationale de linguistique fonctionnelle, traite, entre autres sujets, de la synonymie dans le discours (« La synonymie dans l'analyse de la cohésion textuelle ») et du « français branché ». Diverses particularités de syntaxe et de lexique sont analysées dans cet article, où l'on apprend par

exemple que « *extraordinaire* ou *jàntastique* paraissent pâlots à côté de *jàbuleux*, *géant*, *monumental*, *dément*, *galactique* ou *beuglant*... ».

D

Signalons la 22^e livraison de *Mots*, intitulée « Le nouveau vocabulaire des socialistes ». Lanalyse porte sur des mots comme ouverture, rassemblement, autogestion, autonomie, modernisation. Titre d'une note philologique: « La gauche est-elle sinistre ? »

D

Protée (18,2), revue de l'Université du Québec à Chicoutimi qui se consacre aux « théories et pratiques sémiotiques », au sommaire: « Discours: sémantiques et cognitions ». La représentation des connaissances fait le sujet de plusieurs articles.

D

Sous le titre « Écrivains des États-Unis », la revue littéraire *Europe* (mai 1990) présente une vingtaine d'écrivains des dernières décennies. •

Dans les *Cahiers de lexicologie* (55), signalons « Panorama de la lexicographie espagnole ».

D

Langue française (85) a pour thème: « Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques ». On y lira, en particulier, l'article « Francophonie, francophonies », dans lequel l'auteur réfute la « vision ethnocentriste de la langue française » et préconise un « espace francophone multilingue ou polyphonique ». Conclusion: « Le français peut être l'expression de cultures autres que françaises [00] Le français est une langue qui peut se parler à plusieurs voix. »

D

La revue *Études de linguistique appliquée* (77) nous offre un panorama de la didactique des langues étrangères ou secondes aux États-Unis.

D

Contrastes (oct. 89) reproduit les actes du colloque « La différence sexuelle dans le langage », tenu à la Sorbonne Nouvelle en décembre 1988. Des communications variées, à en juger par ces quelques titres: « La langue des femmes à Sumer »; « La féminisation des noms de métiers en français contemporain »; « Langage des femmes dans le Sud marocain ». Il est aussi question du langage et des rôles des femmes et des hommes dans Shakespeare, ainsi que de l'évolution des modes de représentation comique de la femme dans la littérature américaine.

D

Lingua, International Review of General Linguistics (80,2-3) présente un imposant dossier (50 pages) sur la situation linguistique en Suisse. (Elsevier Science Publishers)

D

Sous le titre « *Bilingual Education in a Multilingual Society* », *Multilingua* (9,1) traite principalement de l'enseignement

Pour obtenir des renseignements au sujet des revues recensées, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la Société des traducteurs du Québec, qui transmettra votre demande.

ROBERT & COLLINS
DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS ANGLAIS-FRANÇAIS

R&C
B&C

Le ROBERT bilingue
NOUVELLE ÉDITION

l'outil de la communication

Jean Darbelnet: "A Man of Many Faces"

Drawing on her close, longtime personal and professional relationship with Jean Darbelnet, Roda Roberts here offers us a multifaceted portrait of one of the pillars of our profession.

JE NE SUIS pas un homme compliqué," Jean Darbelnet always claimed. And indeed he was not "compliqué" in that he was a plain spoken, straightforward person. However, he was definitely a complex man, a man of many faces, a number of which were not revealed to all who came in contact with him during his long and celebrated life. I was one of the privileged ones who had the opportunity to see many facets of Jean Darbelnet in my twenty-four years of association and friendship with him, and I would like to introduce to you the man I came to know and admire and love.

The Stern Professor and the Kindly Advisor

The first contact, and often the only contact, that many people had with Jean Darbelnet was in the classroom, where he reigned for many years as an instructor in England (at the universities of Wales, Edinburgh and Manchester), in France (at three different lycées), in the United States (at Harvard University and at Bowdoin College) and in Canada (at McGill and Laval universities). It was at Laval University in 1966 that I first encountered Jean Darbelnet, the stern professor. He would peer over his metal-framed glasses perched halfway up his nose and fix his intense gaze on us, his trembling students, as we desperately tried to figure out whether the translation of "he had a point there" by "il n'avait pas tout à fait tort" was an



Jean Darbelnet, Honorary Doctorate from the University of Ottawa

example of transposition or modulation! But it was better for us to suffer through this type of quizzing at the start of class than to attempt to skip it by arriving late, for one of two equally awesome scenarios awaited the latecomer: either he had the honour of bringing the whole class to a grinding halt as the professor stopped speaking and stood silently by as he watched the laggard make his way to an empty seat, or he discovered the classroom door deliberately locked from inside to deprive laggards of the pearls of wisdom that were not found in any textbook. And, during exams, Professor Darbelnet was an even harder taskmaster. His exams always consisted of a number of sections, and woe betide any student who did not answer each of the sections in the order he had presented. In fact, to ensure that we did not deviate from that order, he would only give us one sheet of paper at a time and would make sure that it was filled before giving us a fresh one. I clearly remember sitting in front of that first (blank) sheet for two hours during a three-hour exam because I drew a blank on the very first question!

But his intolerance for student frailties did not extend beyond the classroom, and to those of us who dared to approach him in his office he showed a different face. He listened patiently to our problems (as long as these were not imaginary ones) and took the time to give us explanations and advice. In fact, this was the side of Jean Darbelnet that I got to know first of all.

My student records from India had been misinterpreted by Laval University officials, with the result that I was told upon arrival in Quebec that I needed three years of courses, instead of the agreed upon one year, to complete an M.A. Thanks to the personal intervention of Jean Darbelnet, who was then Programme Director for M.A. students, the problem was resolved in my favour within a few days. Jean Darbelnet accorded the same type of personal interest and attention to each student who prepared a thesis under his direction. While he harangued them regularly for working too slowly (or too fast), he was always available for both intellectual discussion and moral support. And, at the thesis defence, Darbelnet defended his thesis student as vigorously as the student defended his thesis! In fact, one did not even have to be a student of his to warrant his attention: all that one needed was an interesting project. Even after he retired from teaching in 1970, Jean Darbelnet continued to meet regularly with individuals who turned to him for help in translating or writing books.

The Scholar and the Man

Books, as well as magazines and newspapers, were Jean Darbelnet's constant companions. They were, indeed, such dear friends that he could never bring himself to throw them or even give them away. They gradually took over his office desk and chairs in addition to the shelves, and occupied a significant part of his home. His reading tastes were eclectic, ranging from treatises on language to De Gaulle's memoirs to daily editorials. But whatever he read, he did in a scholarly fashion, pen and notebook in hand to jot down interesting references or new turns of speech. And, even in his eighties, he could pull out of his vast readings pertinent anecdotes and sayings to illustrate his own thoughts and feelings on a variety of subjects.

In fact, unlike many scholars, who live isolated in an ivory tower lined with books, Jean Darbelnet enjoyed stimulating discussion with his fellow human beings. While he did not actively seek companionship, he was always happy to take time off from his intellectual activities for a good talk. And since he was interested in all things big and small, conversation never flagged. My best memories of Jean Darbelnet date back to the mid-seventies, when we had offices side by side for five years: he would pop in to see me three or four afternoons a week, and, if I was not busy, we would have a "chat" on topics as varied as a new term he had discovered or university gossip. If I had only known then how important those conversations would be both to my personal and professional growth, I would have taped them one and all for the benefit of others.

The Anglicist and the Defender of French

All conversations with Jean Darbelnet led eventually to the question of language, which was his passion in life. All languages, whether he knew them or not, fascinated him, but he had an abiding interest in French, his native language, and English, his second language in which he was as much at ease as in French. An anglicist by training and a professor of French by circumstance, he became deeply interested in the effects of one language on another, not only in bilingual individuals but also in bilingual countries. The survival of French as a minority language in Canada was a subject dear to his heart, one that he returned to many times in his writings. He has left us with the prediction that French will survive but only if certain precautions are taken. The main precaution, according to him, is to avoid undue anglicization of



French and thus remain faithful to the "génie de la langue française". But how can this be achieved when French is besieged daily by English? His solution to the problem was, like the man himself, both simple and complex: he advocated a thorough study of both English and French, for "a systematic and conscious knowledge of both languages is the best defence against... interference."

The Linguist and the Translator

As a linguist, Jean Darbelnet worked hard at preserving the integrity of the French language, both by analyzing anglicisms in French and by comparing the subtle differences between English and French. On the other hand, despite the realization that translation constitutes "une voie ouverte à l'anglicisation", he was one of the major promoters of translation in Canada, for he felt that in a bilingual country translation is a necessity. Not only did he set up one of the earliest translation programmes in Canada (at Laval University), but he was also an active member of the Société des traducteurs du Québec. However, in his mind, there was no contradiction between the survival of French and the use of transla-

tion in Canada, as long as the translation remained faithful to the meaning of the original text and not to its form. He therefore preached translation that respects the idiomatic nature of its target language, translation that is not servile, and thus tried to find a happy medium between the need to preserve and promote the French language in Canada and the necessity for translation in Canada.

A Man of Integrity

Not everyone shared all of Jean Darbelnet's views on language and translation. Many feared the professor; others stood in awe of the scholar; still others admired from afar his vigorous defence of the French language. But even those who only had the chance to view a single facet of Jean Darbelnet will no doubt have been struck by one great quality which shone through all his thoughts, words and deeds: his integrity. That integrity, that sincerity, was the glue that bound all his many and varied facets together and served as a model to all who came in contact with him.

Jean Darbelnet, invariably modest about his accomplishments, often declared that he just happened to be a "lucky" man. I feel that the luck is ours to have had the good fortune to have known Jean Darbelnet, a great professor, scholar, linguist and translator, but, above all, a great man. •

Roda P. Roberts

Microsoft Word for Windows : le quoi et le comment

Comment se compare Microsoft Word for Windows et son cousin pour le Macintosh ? Un macintoshiste invétéré tente de répondre le moins subjectivement possible à la question.

EN GESTION, comme dans beaucoup d'autres aspects de la vie, il y a deux ordres de préoccupations : le « quoi » et le « comment ». Le premier nous interpelle sur nos besoins : être logé, se nourrir, avoir un travail, disposer d'un logiciel de traitement de texte. Le second, sur les modalités de satisfaction de nos besoins : être logé dans un appartement confortable et bien situé, se nourrir agréablement et sainement, avoir un travail intéressant et bien rémunéré, disposer d'un logiciel de traitement de texte facile à utiliser, mais puissant et riche en fonctions de toutes sortes.

Il est évident qu'avec Word for Windows (WfW), le fabricant Microsoft a cherché à transposer sur la plate-forme MS-DOS/Windows ce qu'il a réussi à faire il y a cinq ans avec Word pour le Macintosh (WM). L'occasion était plus que tentante pour Microsoft, qui fabrique à la fois WfW et le système d'exploitation MS-DOS/Windows.

Lorsque WfW a fait son apparition, certains utilisateurs MS-DOS ont pensé que leur rêve le plus secret allait enfin se réaliser : avoir accès à toutes les fonctions d'un traitement de texte vraiment convivial, mais pouvant tourner sur autre chose qu'un Macintosh, machine qu'ils détestent et admirent à la fois, et dont les principes de base ne leur sont apparus indispensables que lorsqu'ils les ont vus implantés sur leur plate-forme.

La question est de savoir si le résultat est à la hauteur des attentes, si le « comment » s'avère aussi intéressant que le « quoi ». Pour le savoir, nous avons testé WfW sur un PC Olivetti 386 20 MHz équipé d'une version d'exécution de Windows 2.11 et comportant 2 Mo de mémoire vive, une carte vidéo VGA et un disque rigide de 135 Mo avec temps d'accès de 23 millisecondes.

L'impression qui se dégage au premier contact est que WfW ressemble à son cousin Macintosh, avec des différences. Étant donné la manière dont Microsoft semble positionner son produit, nous avons donc comparé les deux cousins, en nous demandant ce que WfW fait aussi bien, mieux et moins bien que WM.

Ce que WfW fait aussi bien que WM

WfW comporte les fonctions et caractéristiques qui ont progressivement fait la réussite de WM depuis sa sortie en 1985. Notons en particulier :

- ▶ La règle multifonctions: elle sert à disposer les paragraphes ; insérer cinq types de taquets de tabulation; définir l'interlignage ; appeler, créer et modifier des styles de la feuille de style ; modifier les marges et la largeur des colonnes de tableaux, etc.
- ▶ L'utilisation de trois modes d'affichage : « épreuve » (qui montre uniquement l'apparence des paragraphes), « page » (qui montre l'apparence de la page au complet, y compris les marges et les titres courants) et « aperçu avant impression » (qui permet de contrôler l'agencement des pages les unes par rapport aux autres).
- ▶ La repagination automatique.
- ▶ La création automatique des tableaux.
- ▶ La fonction positionnement, qui permet de placer un élément (paragraphe, titre, image) à un endroit précis de la page et de le repositionner à l'aide de la souris.
- ▶ La multiplicité des accès à la même commande (menu déroulant, raccourci clavier, icône).

Ce que WfW fait mieux que WM

- ▶ WfW accorde une attention particulière à la gestion documentaire. En voici trois exemples.

Dès l'ouverture d'un document, WfW installe dans un menu déroulant la liste

des quatre derniers documents auxquels on a travaillé, ce qui accélère grandement leur récupération en cas de besoin.

L'insertion d'un document à l'intérieur du texte en cours se fait très simplement : on n'a qu'à choisir la fonction « insérer » et à indiquer le nom du document de son choix, le reste se fait tout seul (avec WM, il faut ouvrir le document à insérer, le sélectionner, le copier, le fermer et le coller dans le document de destination).

WfW comporte une fonction « information » qui résume divers renseignements sur le document, dont le nom de l'utilisateur et le nombre de révisions. Malheureusement, le décompte du nombre de révisions est erroné, donc inutile, puisque WfW compte en réalité le nombre d'enregistrements ; or, avec WfW, il est possible d'enregistrer un document même lorsqu'on n'y a apporté aucune modification (qu'on mesure l'ironie: WfW peut compter le nombre de révisions, mais cette fonction ne sert à rien puisque le logiciel autorise les enregistrements inutiles; WM, lui, n'enregistre que s'il y a des modifications, mais ne peut compter le nombre de révisions...).

- ▶ Tout comme dans WM, les menus déroulants sont personnalisables : on peut ajouter ou supprimer des fonctions dans un menu et modifier leur raccourci clavier correspondant. Mais on peut également modifier la désignation des fonctions, ce qui permet, par exemple, de les traduire dans la langue de son choix ! (Là s'arrête cependant l'exploit puisque le reste du programme — zones de dialogue, etc. — ne peut être modifié.)

- ▶ Contrairement à WM, WfW comporte une fonction d'enregistrement automatique.

- ▶ Les fonctions de navigation sont visuellement regroupées; ainsi, l'icône permettant le saut à la page suivante (en

mode « page » se trouve intelligemment placée au bas de la bande de défilement, ce qui n'est pas le cas dans la version Macintosh.

► WfW comporte une fonction permettant d'insérer un « signet » électronique à tout endroit du document. On peut ensuite naviguer dans le document en cherchant les différents signets plutôt qu'en y allant à tâtons avec les numéros de page ou la fonction recherche.

► La fonction recherche-remplacement est bien plus développée dans WfW, au point qu'elle a de quoi faire pâlir d'envie le plus inconditionnel des macintoshistes. On peut chercher n'importe quelle séquence de caractères, composée dans n'importe quelle police, face et taille et la remplacer par n'importe quelle autre séquence. Ainsi, on peut chercher le mot « Circuit », peu importe la manière dont il est composé (Times ou Helvetica, gras seul, italique seul, gras plus italique, souligné, etc.) et le remplacer par **Circuit** (Helvetica, gras, italique). On peut également faire des recherches-remplacements de formats de caractère et de paragraphe, même si l'on n'a pas utilisé de feuille de style (exemple: remplacer tous les soulignés par des italiques, tous les paragraphes centrés par des paragraphes justifiés).

Malheureusement, les raccourcis clavier permettant d'exécuter les commandes sont lourdes, donc fort difficiles à mémoriser (voir ci-dessous).

Ce que WfW fait moins bien que WM

► Le principal problème de WfW, c'est l'utilisation de la mémoire. Avec Windows 2.11 en version d'exécution et la configuration 386 20 MHz, il est pratiquement impossible d'utiliser le logiciel. Le message que craindra le plus l'utilisateur ainsi équipé se lit en anglais « Not enough memory to complete operation ». On s'attendrait à ce que le problème se présente lorsqu'on essaie, disons, de remplacer 1 028 occurrences du même mot. Mais non. Essayez de sélectionner un titre de trois mots composé en Times Roman 12 points maigres, puis de commander la transformation en Avant-Garde 72 points gras. Résultat : vous obtenez le message « Not enough memory... », après quoi WfW réaffiche le texte dans un caractère microscopique n'ayant rien à voir avec ce que vous avez demandé. Pire encore, vous obtiendrez le fameux message « Not enough memory... » chaque fois que les



hasards du défilement commanderont à WfW d'afficher le fameux titre en question. Même si WfW est capable d'imprimer ce qu'il ne peut afficher, il reste que cet inconvénient majeur remet en question l'utilisation de WfW à des fins d'édition.

Avec Windows 3, ce problème d'affichage n'existe pas, la gestion de la mémoire ayant été améliorée. La leçon est claire : il est inutile de songer à WfW si vous n'êtes pas prêt à vous équiper très haut de gamme. Word for Windows et Windows 3 ne font vraiment bon ménage que sur un PC muni d'un processeur 80386 ou plus, de 2 Mo de mémoire vive, d'une horloge que certains recommandent à 33 MHz et d'un disque rigide particulièrement performant (80 Mo et temps d'accès inférieur à 20 millisecondes). Le prix du marché pour ce genre de configuration s'élève à 7 000 \$ au moins, sans compter les logiciels et l'imprimante. Certaines configurations plus performantes vont même chercher jusque dans les 12 000 \$.

Un autre argument en faveur de l'équipement haut de gamme tient à la taille-effarante - des logiciels Windows 3 et WfW. La version de WfW que nous avons évaluée occupe à elle seule 4,5 Mo (plus du double que pour la version Macintosh). Quant au système d'exploitation (Windows 3 plus DOS), il réclame au total 7,5 Mo (3 sur le Macintosh), ce qui fait que l'ensemble nécessite 12 Mo sur un PC, comparativement à 5,25 sur un Macintosh.

► Le tandem Windows 3-WfW a beau se rapprocher de la convivialité légendaire du

Macintosh, il reste que l'ensemble ne pêche pas par excès de facilité. L'installation des logiciels, par exemple, n'est pas une opération de tout repos. Dans l'univers de Windows, les programmes ne se copient pas sur disque rigide par simple glissement d'icônes. Il faut suivre une procédure rigoureuse en répondant à des questions qui supposent une connaissance parfaite du matériel utilisé. En outre, l'utilisateur de WfW reste à la merci des fameuses commandes textuelles du genre « copy a:\travaux\texte*. * c:\documents ». Derrière le masque souriant de Windows, se profile le monstrueux DOS.

► Microsoft aurait pu profiter de l'occasion pour normaliser ses raccourcis clavier dans les versions Macintosh et Windows. Il n'en est malheureusement rien : COMMANDE C sur le Macintosh (copier dans la mémoire vive) correspond à ALT E C sur Windows (remarque la triple combinaison), ce qui compliquera considérablement la formation d'opérateurs « bilingues ». En outre, les raccourcis de WfW ne s'imposent pas à l'évidence. Un exemple entre plusieurs: CTRL INSERE (tout comme ALT E C) sert à copier un élément dans la mémoire vive tandis que MAJ INSERE s'emploie pour coller cet élément dans le texte. Cette polysémie de la notion « insère » paraît bien étrange.

Le bilan

Que retenir de la comparaison entre les deux logiciels ? À long terme, il n'y aura probablement ni gagnant ni perdant. Les deux produits reposent sur les mêmes principes et chacun devrait, avec le temps, comporter les fonctions qui ne se retrouvent que dans sa contrepartie. Mais on retiendra que l'argument du prix, souvent invoqué à l'encontre du Macintosh, ne tient plus : Word for Windows est loin d'être à la portée de toutes les bourses tandis que la version 4 de Word pour le Macintosh tourne fort bien sur un appareil coûtant moins de 3 000 \$. En outre, la version Macintosh s'intègre depuis des années dans un ensemble homogène et performant. Il est presque assuré que la puissante société Microsoft saura faire de même avec Word for Windows. Quand y parviendra-t-elle et pour quel prix ? Voilà d'autres questions qui s'ajoutent au quoi et au comment. • -

**Pierre Marchand,
avec la collaboration
de Yves Castonguay**

John CHANDIOUX

Le premier développeur québécois dans le domaine des industries de la langue:

- Auteur du langage GramR(MDI, un langage de programmation spécifiquement conçu pour le développement d'applications linguistiques.
- **Concepteur** et propriétaire du fameux système de traduction automatique MÉTEO(MD) utilisé par Environnement Canada.
- Premier fournisseur de dictionnaires et de détecteurs de fautes d'orthographe pour le marché francophone.
- Développeur du premier détecteur de fautes de grammaire de deuxième génération: ORTOGRAF +.
- Développeur de modules linguistiques pour les grandes maisons d'édition de logiciels et pour distribution directe au Canada et à l'étranger.

(Note: Tous nos logiciels sont écrits en langage GramR (MDI.)

Spécialités:

- Recherche et développement en linguistique automatique
- Systèmes dédiés de traduction automatique
- Détecteurs de fautes de grammaire
- Détecteurs de fautes d'orthographe
- Accentuation automatique
- Listes de mots
- Didacticiels pour l'enseignement des langues
- Interfaces en langue naturelle

Pour de plus amples renseignements :

Développement

John CHANDIOUX experts-conseils inc.
Bureau 195
1253, avenue McGill College
Montréal H3B 2Y5

Distribution

EDIT inc.
Bureau 195
1253, avenue McGill College
Montréal H3B 2Y5

Tél.: (514) 871-0053 - Fax: (514) 871-1269 - Téléx: 055-60344

La dimension nouvelle de l'anglicisme

Maurice PERGNIER, *Les anglicismes*, Paris, Presses universitaires de France, 1989, 214 p.

ON PENSE d'abord « Encore un! », tant il est vrai que nous sommes plutôt gâtés en matière d'ouvrages traitant d'anglicismes. Pendant longtemps, le Canada français a détenu le record de production - et la tradition se poursuit avec le recueil *Sur le bout de la langue - Anglicismes 1*, publié récemment à Moncton. Puis les autres pays francophones ont manifesté à leur tour un intérêt croissant pour ce phénomène linguistique, à mesure qu'il prenait une dimension presque internationale. En France notamment, l'anglicisme a été promu au rang de débat national, justifiant l'intervention du législateur et opérant un clivage dans l'opinion publique.

C'est à cette dimension nouvelle de l'anglicisme que s'intéresse principalement l'ouvrage de Maurice Pergnier, qui ne fait donc pas double emploi. L'auteur, linguiste et professeur à l'Université de Paris XII, n'est pas un inconnu au Canada : il y a donné des conférences et publié des articles sur la théorie de la traduction, et l'un de ses précédents ouvrages, *Les fondements sociolinguistiques de la traduction* (1978), avait élargi le cercle de ses lecteurs.

Les anglicismes se divisent en deux grands chapitres d'égale longueur. Le premier, intitulé « Les types d'anglicismes », est une étude synchronique limitée dans l'espace à l'Hexagone, mais avec de nombreuses allusions à la situation canadienne. Après un préambule méthodologique et terminologique, on aborde la première catégorie d'anglicismes, l'emprunt, en étudiant son mode d'insertion dans le système lexical de la langue emprunteuse : insertion phonétique, grammaticale et sémantique. Retenons que les Français

empruntent surtout des mots courts (*look, kit, spot*) dont ils ne « francisent » plus la graphie comme c'était le cas à l'époque des redingotes et des boulingrins, et qu'ils s'efforcent - avec plus ou moins de succès - de respecter la prononciation anglaise. Les faux-amis constituent une deuxième catégorie d'anglicismes attribuables au cousinage des deux langues, les « nominés » et le « sexe sûr » en étant des exemples contemporains. Enfin, le calque - grammatical ou lexical - est le type d'interférence qui, pour le moment, a le moins de prise en France ; c'est pourquoi presque tous les exemples cités sont d'origine canadienne. En conclusion de ce premier chapitre, l'auteur constate que les emprunts ont un « statut intermédiaire entre les deux langues » ; c'est un « pseudo-anglais », du « franglais ».



Les anglicismes ont un sous-titre « Danger ou enrichissement pour la langue française ? » C'est dans le deuxième chapitre que cette question est traitée, en envisageant cette fois l'évolution actuelle de la situation de contact entre les deux langues. Cette situation se caractérise par « une attitude d'accueil sans précédent » à l'anglais et, en même temps, par une pression également sans précédent exercée par l'anglais « comme résultat de la domination incontestée des États-Unis ». Ici, l'auteur répond aux partisans du « laisser-faire linguistique » qui ne voient dans l'emprunt qu'un enrichissement de la langue emprunteuse : l'aboutissement du processus serait un « joul français » et, finalement, l'assimilation complète de la langue emprunteuse. Après avoir signalé le « rôle amplificateur » joué par les médias et la responsabilité des journalistes dans la pénétration des anglicismes, M. Pergnier passe en revue les « fonctions des anglicismes », soit les mobiles qui poussent les Français à emprunter à l'anglais : pragmatique (on croit que le mot n'existe pas en français : « pace-maker » plutôt que régulateur cardiaque), ludique et mystificatrice (connotation prestigieuse... ou snobisme), sans parler des « emprunts stupides » (le walking, live, digital).

Traducteurs et terminologues liront avec un intérêt particulier les « études de cas » présentées sous l'intitulé « Les anglicismes et leurs substituts ». Les termes étudiés sont *charter, sponsor, parking*. Leur analyse permet à l'auteur de démontrer : 1° que les emprunts ne sont pas « irremplaçables par nature » ; 2° que leur remplacement par des néologismes calqués, notamment sous l'égide d'organismes normalisateurs, peut être un remède pire que le mal

◀ Maurice Pergnier

3° que la solution consiste à traduire des concepts (signifiés) et non des mots (signifiants), et à laisser agir « la conscience linguistique », qui « trouve spontanément les termes « anciens » pouvant désigner les réalités nouvelles par simple analogie ». On peut ne pas être

toujours satisfait du « substitut » proposé, mais la démarche paraît incontestable.

La postface résume l'enjeu pour les langues nationales dans un monde où l'on traduit de plus en plus de l'anglais : la résistance ou la « sabirisation ». Ici

comme tout au long de l'ouvrage de Maurice Pergnier, le lecteur canadien se trouve en terre connue : ce qui est relativement nouveau en France est vécu ici depuis plus de deux siècles. Il est intéressant de comparer les deux expériences. •

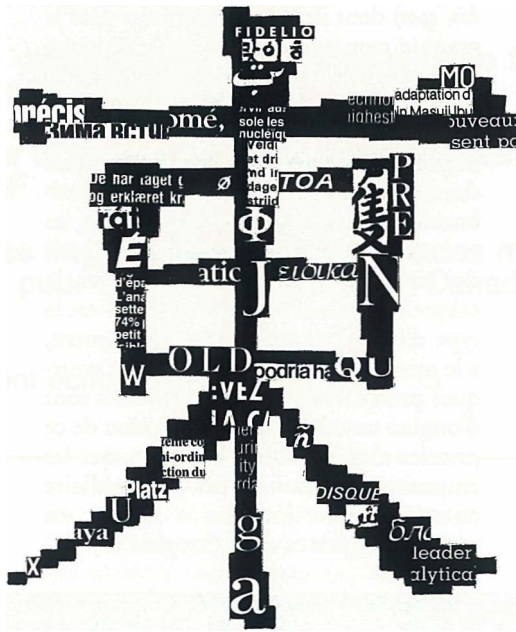
Paul Horguelin

Traduction automatique? Voir au Japon

Makoto NAGAO, *Machint TrallStation : How Far Can it Go?* Oxford University Press, Oxford, 1989, 150 pages.

AMBASSADEUR bien connu de la traduction automatique (TA) japonaise, Makoto Nagao est en quelque sorte le Robert Dubuc de la TA au Japon. Son ouvrage est traduit du japonais (l'édition originale date de 1986) dans l'intention de contribuer à l'éducation du public occidental et de mieux faire connaître le point de vue japonais sur la question.

Les Japonais, on le sait, travaillent d'arrache-pied à la TA depuis le début de la décennie, dans le cadre d'un projet technologique de grande envergure appelé *Cinquième Génération*. Non seulement les nécessités du commerce international rendent la TA nécessaire au Japon, mais encore les chercheurs de ce pays ont à surmonter des difficultés particulières. Outre les défis que pose son triple alphabet (hiragana, katakana et kanji)¹ et le fait que les mots ne sont pas délimités (une phrase est une chaîne continue de caractères), le japonais - langue de la délicatesse - présente de multiples occasions d'ambiguïté : articles absents, distinction singulier-pluriel souvent escamotée, etc. Comment ne pas compatir devant l'exemple suivant, où la phrase *je regarde*



l'homme que nous avons rencontré hier peut se rendre en japonais par hier rencontré homme regarde... Enfin, la structure des phrases en japonais, très différente de celle des langues européennes, exige un véritable chambardement à la traduction.

Point de départ certes désavantageux, mais plus proche du problème fondamental de la TA et qui, nous avertit bien Nagao, oblige les chercheurs japonais à acquérir une maîtrise profonde de l'infor-

matique linguistique - avec les retombées incalculables que cela suppose dans le contexte général des industries de la langue.

L'auteur ne pose pas à l'universitaire - il est en est pourtant un, et émérite; il cherche à vulgariser, à éduquer (quoique je ne recommanderais pas ce livre comme première lecture à un néophyte). Il parle en observateur privilégié et ses propos sont avant tout pragmatiques. Ainsi, deux chapitres sont consacrés à l'historique de la TA ; deux autres traitent du contexte et de la pratique de la TA.

Le processus de la traduction automatique donne lieu à un exposé sur trois chapitres; on y expose le recours (quasi systématique au Japon) à une analyse où la sémantique occupe une grande place et qui aboutit à une représentation épurée de la phrase en *grammaire de cas*. Signalons que tous les exemples sont basés sur le japonais et l'anglais (couple de langues de loin favori au Japon), ce qui demande un certain effort au lecteur malgré les précautions prises (phrase en japonais, translittération, traduction littérale et traduction intelligible).

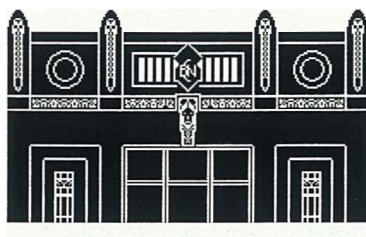
L'introduction et le dernier chapitre présentent une vision d'ensemble instructive, à quoi il faut ajouter une préface bien « situante » du traducteur.

Nagao n'apporte pas de réponse précise à la question du titre; il soutient toutefois que la TA, sans prétendre à l'exploit pur, peut et doit rendre de bons services. Il encourage comme préalables la poursuite des recherches en analyse du discours et en compréhension de textes, et exhorte aussi à mieux étudier les mécanismes de la traduction humaine... Saisirons-nous cette main tendue? •

Claude Bédard

Champlain

le dictionnaire spécialisé à son meilleur



20% de réduction*
sur plus de 800 ouvrages
et évitez 7% de T.P.S.

avant le 31 décembre 90
sur présentation de votre carte de membre
de la Société des traducteurs du Québec

4474, rue St-Denis
Montréal (Québec) 844-2587

jusqu'à 21 heures tous les soirs

¹ Pour un aperçu des difficultés propres à la langue japonaise, voir le très intéressant exposé de Ron Granich dans *Coming of Age - Proceedings of the 30th Annual Conference of the ATA*, Learned Information Inc., Medford NJ, 1989, pp. 33-46.

La nuit de la traduction

LE SAMEDI 2 juin dernier, au matin du troisième et dernier jour du congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, de nombreux traducteurs, terminologues et interprètes se sont présentés le regard hébété et l'esprit indolent. Lendemain de la veille après deux journées studieuses ? Oui, mais pas la veille que l'on croit. C'est que la profession langagière a connu sa nuit de la traduction.

Que s'est-il donc passé, en cette nuit mémorable du 1^{er} au 2 juin 1990 ? Les membres de la profession ont lu *Les Alchimistes des langues*, l'ouvrage historique que la Société des traducteurs du Québec (STQ) a publié à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

Ouvrage historique, et extrêmement instructif On y découvre par exemple que le budget total de la STQ en 1972 était inférieur au budget de *Circuit* pour l'exercice en cours. Qu'entre 1970 et 1990, la cotisation annuelle des membres agréés de la STQ passait de 25 \$ à 185 \$. Que l'effectif de la STQ a diminué de 20 % en 1970, mais qu'il a augmenté de 27 % en 1976, de 25 % en 1978 et de près de 4 % l'année dernière. Que le plus faible taux de réussite à l'examen d'admission a été

de 27 % (1980-1981) et le plus élevé de 67 % (1972-1973).

Ne serait-ce que pour les 23 tableaux qu'il contient sur les sujets les plus divers - l'effectif de la section des terminologues de 1978 à 1990, le nombre d'agréés par rapport à l'effectif global de 1959 à 1965, les arguments pour et contre la reconnaissance professionnelle, la liste des présidents de chacune des sections depuis leur fondation, etc., etc., - l'ouvrage mérite d'être lu, consulté et médité.

Mais il y a plus. À regarder les 123 illustrations regroupées selon les trois parties de l'ouvrage - « Une profession à bâtir », « La convergence des intérêts » et « L'affirmation professionnelle » -, toute une réflexion peut être tirée de l'iconographie de notre profession. On constate, par exemple, que les deux premiers groupes d'illustrations, qui couvrent la période de 1940 à 1968, regorgent de photographies prises à l'occasion d'événements (dîner-causerie, célébration d'un anniversaire de fondation, remise d'une médaille du lieutenant-gouverneur, conférence du Frère Untel en 1960, etc.). Par contre, lorsqu'on arrive à la période contemporaine (1968-1990), les photographies d'événements se

font plus rares, au profit de *portraits* de personnalités diverses (présidents de société ou de section, membres de comité, etc.).

Comment expliquer ce passage de l'événement au portrait ? Une réponse possible : la transformation des médias écrits sous l'influence de la télévision. Dans les années 40 et 50, la presse couvrait abondamment, avec photos à l'appui, les événements petits et grands qui marquaient la vie des associations professionnelles. Sous la pression de la concurrence et de la mondialisation des communications, les médias d'aujourd'hui s'intéressent à d'autres questions. Les associations ont dû s'adapter, pour le meilleur et pour le pire.

Quoi qu'il en soit, Jean Delisle a réussi un tour de force peu commun : rendre accessible et intéressante l'histoire de la STQ, tout en évitant les platitudes. Les lecteurs découvriront également une autre qualité de Jean Delisle : un sens de l'humour à la fois mordant et bon enfant.

Les lecteurs anglophones noteront que la version anglaise de l'ouvrage - *The Language Alchemists* - vient de paraître et qu'un lancement officiel devrait avoir lieu un peu avant Noël. •

P. M.

Nouveautés

Traduction, terminologie

• CORMIER, Monique C. (dir.), *La traduction au Canada. Les acquis et les défis 1 Translation in Canada. Achievements and Challenges*, Ottawa, Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, 1990, XII + 390 p.

Actes du 2^e Congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada tenu à Montréal les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1990.

• DELISLE, Jean, *Les alchimistes des langues. La Société des traducteurs du Québec (1940-1990)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, XLIV + 446 p. [29,95 \$]

Retrace l'évolution, au Québec, des professions de traducteur, d'interprète et de terminologue depuis 1940, année où fut fondée la Société des traducteurs de Montréal, rebaptisée Société des traducteurs du Québec en 1965.

• HURTADO ALBIR, Amparo, *La notion de fidélité en traduction*, Coll. *Traductologie* n° 5, Paris, Didier Érudition, 1990, 238 p.

Développe la conception de "fidélité au sens" et étudie, à partir de traductions espagnoles de textes français, des questions fondamentales que la traductologie se pose à l'heure actuelle.

• Office de la langue française, *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques : mai 1979 à septembre 1989*, 3^e éd. revue et augmentée, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, 251 p.

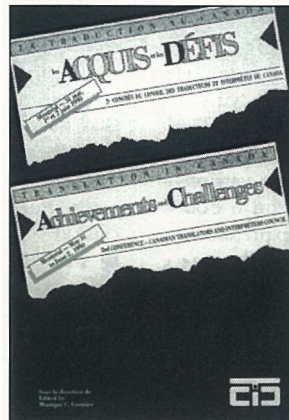
Constitue le relevé de tous les avis de recommandation et de normalisation parus à la Gazette officielle du Québec, depuis le 26 mai 1979 jusqu'au 16 septembre 1989.

• SALAMA-CARR, Myriam, *La traduction à l'époque abbaside*, Coll. *Traductologie* n° 6, Paris, Didier Érudition, 1990, 126 p.

Ouvrage qui s'intéresse à l'exégèse du point de vue du traducteur, au fil des commentaires qui nous sont restés dans les rares écrits des traducteurs et en marge des traductions conservées.

• VARIN, Marie-Ève, Moss, Rolf *et al.*, *Inventaire des travaux en cours et des projets de terminologie*, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, 203 p. [gratuit]

Troisième édition de l'*Inventaire*: 450 mentions de travaux ou projets de terminologie répartis en vingt secteurs d'activité. (Office



de la langue française, Division des publications, Tour de la Place Victoria, Montréal H4Z 1G8)

Dictionnaires

• BEAUREGARD, Estelle, DUBOIS, France et GÉRALD JALBERT, *Lexique de l'emploi 1 Employment Glossary*, Coll. *Lexiques ministériels 1 Departmental Glossary Series*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1990, XIV + 623 p. [18,95 \$]

Version épurée de l'édition de 1983. Comprend environ 6 000 entrées, dont 900 nouvelles, et consigne les principales appellations officielles et le vocabulaire courant utilisés par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. (Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa KIA OS9)

• BÉGUIN, Louis-Paul, *Vocabulaire technique des assurances sur la vie*, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, 135 p. [12,95 \$]

Présente plus de 500 entrées anglaises et

leurs équivalents normalisés, accompagnés d'exemples, de justifications et de variantes qui existent dans ce domaine des relations humaines. (Les Publications du Québec)

• BERNARD, Yolande, **Lexique de la fiscalité 1 Taxation Glossary**, 3^e éd., Bulletin de terminologie 177, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1990, X + 319 p. [15,95 \$]

Compte 3 260 entrées, dont 285 ajouts par rapport à l'édition précédente, extraits du projet de loi C-139 adopté le 29 août 1988 ainsi que l'avant-projet de loi concernant la taxe sur les produits et services. (Centre d'édition du gouvernement du Canada)

• CELLARD, Jacques, **Godillot, Silhouette & Cie. Dictionnaire thématique des noms communs venus de noms propres**, Paris, Belfond, 1990, 202 p. [22,95 \$]

Entre nos noms communs et nos noms propres se situe l'importante famille des mots (noms, adjectifs ou verbes) qui, si communs qu'ils soient, ont une origine illustre, et sans lesquels le français ne serait pas ce qu'il est.

• International Organization for Standardization / Association française de normalisation, **Dictionary of Computer Science. English-French 1 Dictionnaire de l'informatique. Français-anglais**, Genève / Paris, ISO / AFNOR, 1989, XI + 186 p. + 191 p. [53,50 \$]

Vocabulaire anglais-français suivi d'un vocabulaire français-anglais. Les termes et définitions qui constituent ce dictionnaire sont extraits des normes internationales ISO 2382 et CEI 824.

• JOHNSTON-DES ROCHERS, Janeen et Jean-Marc SAINT-LOUIS, **Lexique de l'immigration 1 Immigration Glossary**, Coll. Lexiques ministériels / Departmental Glossary Series, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1990, XIV + 633 p. [18,95 \$]

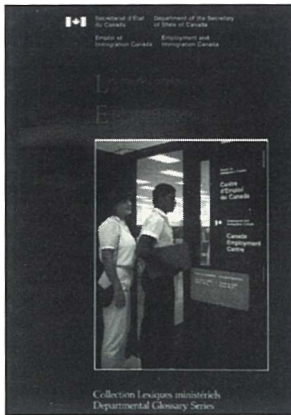
Édition revue et augmentée de la version publiée en 1987. Comprend environ 6 000 entrées. Contient les termes et expressions juridiques, les appellations officielles et le vocabulaire courant utilisés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada. (Centre d'édition du gouvernement du Canada)

• LENOIR, Robert, **La langue des affaires : dictionnaire commercial et économique bilingue français-anglais et anglais-français, au service de l'entreprise, l'enseignant, l'étudiant**, Paris, Economica, 1989, XV + 444 p. + 476 p. [62,50 \$]

Lexique français-anglais suivi d'un lexique anglais-français.

• MICHEL, France, **Vocabulaire des ustensiles de cuisson**, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1990, 43 p. [4,95 \$]

Comprend le vocabulaire de quelque 80 notions et décrit les principaux ustensiles servant à cuire les aliments, soit à l'intérieur d'un



four, soit sur une plaque de cuisson. (Les Publications du Québec)

• PARENT, Sylvain, **Dictionnaire des sciences de l'environnement**, Ottawa, Broquet, 1990, XIII + 748 p. [49,95 \$]

Vocabulaire français-anglais suivi d'un index des termes anglais traités.

• RICHARD, François, **Lexique du conditionnement d'air 1 Air-Conditioning Glossary**, Bulletin de terminologie 193, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1990, XII + 91 p. [9,95 \$]

Comprend quelque 800 entrées et aborde les principaux aspects du conditionnement de l'air. (Centre d'édition du gouvernement du Canada)

Langue

• BISSON, Monique, CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Normand MAILLET, **Guide linguistique à l'intention des imprimeurs**, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Gouvernement du Québec, 1989, 1H p. [9,95 \$]

Comment rédige-t-on la raison sociale d'une entreprise? Quelles sont les principales règles typographiques? Comment doit-on faire l'organisation graphique d'un imprimé? C'est à ces questions et à beaucoup d'autres que répond cet ouvrage. (Les Publications du Québec)

• BRENET, Antoinette, **Le costume d'Ève. Ou comment suivre à la lettre les mots de notre langue venus de la Bible**, Paris, Hatier, 1989, 126 p. [27,40 \$]

Inventaire de ces trésors que sont les mots de notre langue empruntés à la Bible.

• CAVANNA, Mignonne, **allons voir si la rose**, Paris, Belfond, 1989, 235 p. [21,95 \$]

Série d'articles, de réflexions, de cris du cœur, qui, tous, ont pour sujet la langue française.

• PÉTRIN, Hélène, **Pour une convention collective en français**, Québec, Gouvernement du Québec, s.d., 96 p. [gratuit]

Petit manuel, de consultation facile, visant à favoriser l'utilisation du mot juste dans le domaine des conventions collectives. (Office de la langue française).

Monique C. Cormier

Les ouvrages présentés dans la chronique **Des livres** sont en vente à la **Librairie Olivieri**, sauf indication contraire 3527, av. Lacombe, Montréal H3T 1M2; tél. : 739-3639]. Cette librairie fournit d'excellents services à **Circuit** et **pos** : sède un bon fonds d'ouvrages en traduction.

À voix basse

Entre deux eaux

VOUS ne pouvez ignorer combien, lorsqu'il est question de l'entre-deux-langues, le monde regorge d'experts de tout poil. Nous en avons eu un nouvel exemple quand le lac Meech a calé le printemps dernier. De passage à Montréal, Margaret Atwood s'est instaurée terminologue, le temps d'un monologue. « Pour les anglophones, *distinct* signifie *supérieur* », s'est exclamée l'illustre auteure, persuadée d'avoir ainsi trouvé remède à tous nos maux.

Je vous l'avoue sans honte, j'en suis resté comme deux ronds de flan. Non pas que je conteste à madame Atwood le droit à la perception personnelle des mots de sa propre langue. La langue appartient à tout le monde; la sienne au monde entier ou presque. Non, ce serait plutôt sa façon d'ériger en doctrine une intuition pour le moins contestable qui me surprend. N'est pas terminologue qui veut, vous en conviendrez. Plus précisément, pour vous livrer le fond de ma pensée : chacun son métier, les vaches seront bien gardées.

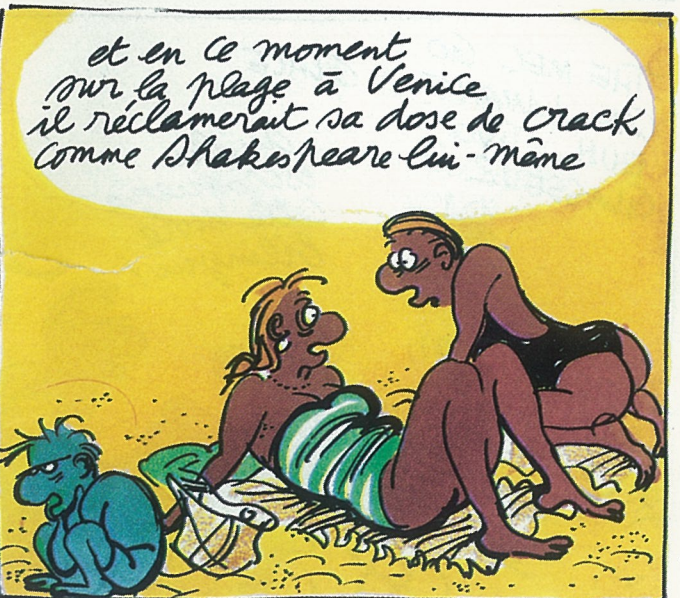
Comme pour me donner raison à l'avance, voilà que René Homier-Roy a saisi l'occasion pour se poser, lui, en critique de traduction littéraire. La cible de ses sarcasmes ? la traduction signée Hélène Filion d'une œuvre de cette même Margaret Atwood, *Œil-de-chat*, parue chez Robert Laffont. Ici, ce n'est pas tant le contenu de la critique qui importe que la méconnaissance du contexte. Car cette traduction était importante, voyez-vous. Elle avait une valeur symbolique pour les traducteurs littéraires canadiens-français: une œuvre d'une auteure canadienne de réputation mondiale avait été publiée en France par une traductrice d'ici. C'était cela qu'il fallait saluer. Le moment était mal choisi pour chercher la petite bête.

Était-ce trop demander à monsieur Homier-Roy que de comprendre qu'une expression comme *vélodrome à mouches* n'avait pu naître spontanément sous la plume d'une traductrice québécoise, mais devait résulter d'une perfide révision hexagonale ? Trop attendre de lui qu'il flaire toute l'immensité de l'océan qui peut séparer une maison d'édition parisienne d'une traductrice québécoise? Il semble bien que oui et c'est dommage.

À lire les journaux, j'ai parfois l'impression que, comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, tout le monde peut faire mon métier sans l'avoir appris. Faudrait-il donc que je traduise désormais en vers? •

Michel Buttien

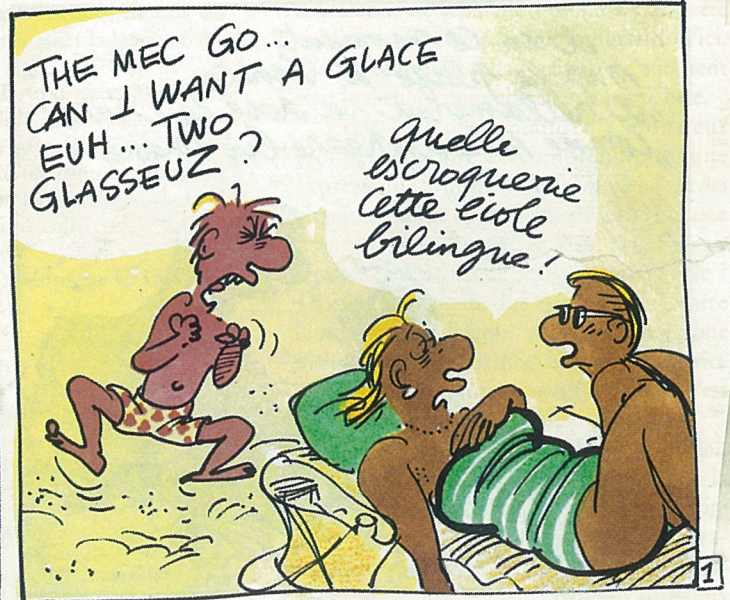
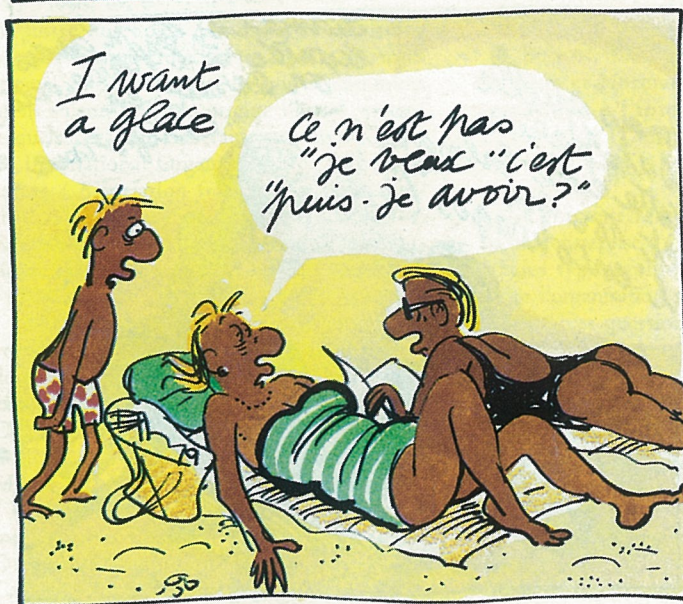
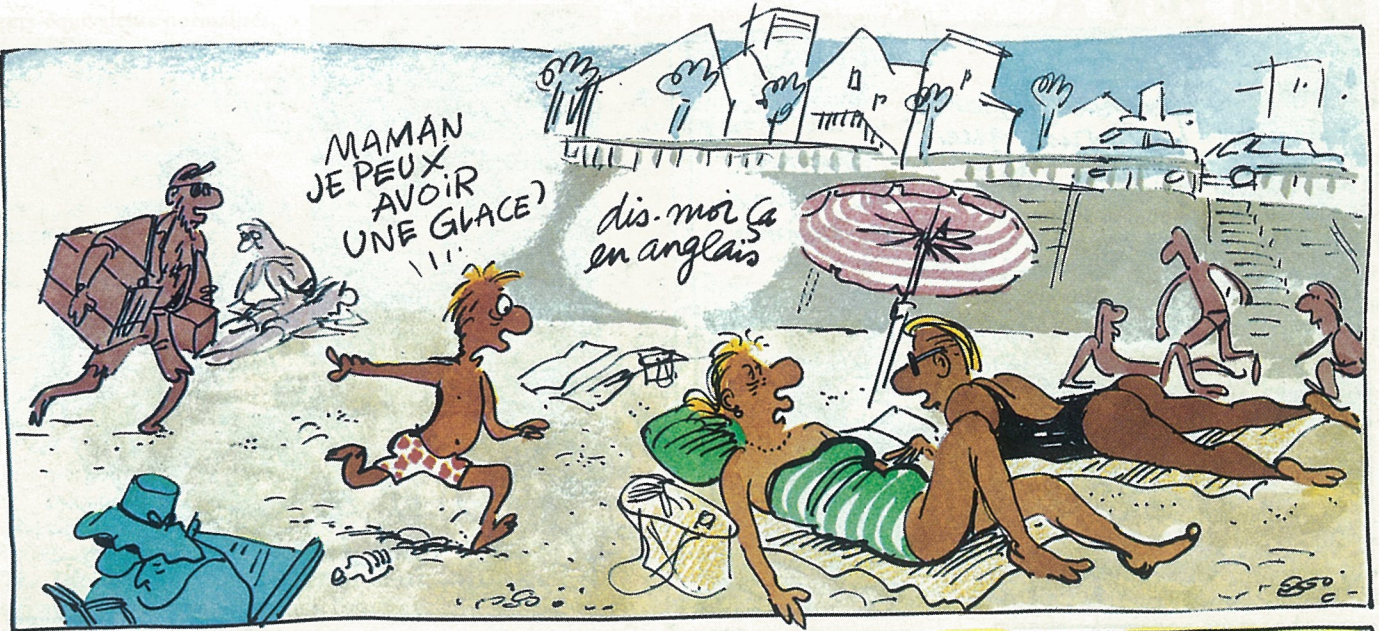
Copyright © Claire Brétecher



BIKETECKER

LINGUAPLAGE

Copyright © Claire Brétecher



Suite de cette bande dessinée en troisième de couverture

LINGUA

Complexe Saint-Charles, 1111, boul. Saint-Charles Ouest
Bureau 408, Longueuil (Québec) Canada, J4K 5G4
Télécopieur: (514) 646-2726, téléphone: (514) 646-1951